

Aujourd'hui:
Nuageux, chutes de neige dispersées,
vents modérés en après-midi.
Minimum -16° Maximum -4°
Demain: Ensoleillé, froid
DETAILS PAGE A2



Greenfield Park, 845, boul. Taschereau (514) 672-2720
Montréal, 7800, Décarie (514) 735-3581

• MONTREAL, JEUDI 30 NOVEMBRE 1989

106^e ANNÉE N° 42

88 PAGES, 6 CAHIERS

Hors de la zone métropolitaine 45 cents
Ailleurs au Québec: 50 cents ■ lies de La Madeleine 90 cents **35¢**

Aujourd'hui



Un député en vue du NPD est arrêté pour vol à l'étalage

GILLES GAUTHIER
du bureau de La Presse
OTTAWA

Le député néo-démocrate Lorne Nystrom a été arrêté pour vol à l'étalage dans une pharmacie du centre-ville d'Ottawa hier midi.

Tout en niant avoir commis un larcin, le député de Yorkton-Melville en Saskatchewan a démissionné hier soir de son poste de coprésident du congrès à la direction du Nouveau Parti démocratique (NPD), qui s'ouvre aujourd'hui à Winnipeg pour choisir un successeur à Ed Broadbent.

Âgé de 43 ans et siégeant aux Communes depuis 1968, M. Nystrom a été accusé d'avoir subtilisé un contenant de nettoyant pour lentilles cornéennes valant 7,79 \$.

Le député a été appréhendé par les services de sécurité de la pharmacie Shopper's Drug Mart, située au rez-de-chaussée de l'Esplanade Laurier (qui abrite le ministère des Finances), et a été confié à la police d'Ottawa.

Accusé d'avoir volé un bien de moins de 1000 \$, sa comparution a été fixée au 13 décembre prochain.

Un porte-parole de la police a déclaré que l'enquête a indiqué que le geste fait par M. Nystrom n'entraînait pas dans la catégorie de

ceux qui oublient de payer avant de quitter un commerce.

M. Nystrom, qui est critique de son parti pour les finances, représente la circonscription de Yorkton-Melville en Saskatchewan et réside dans l'Outaouais québécois.

Il était considéré comme un candidat possible à la succession d'Ed Broadbent mais avait annoncé au début de septembre qu'il ne serait pas dans la course. M. Nystrom était un des adversaires de M. Broadbent lorsque ce dernier avait été élu leader du NPD en 1975.

L'arrestation du député rappelle l'affaire de l'ex-politicien québécois Claude Charron et

VOIR DÉPUTÉ EN A 2

Canadien 5, Nordiques 2

■ Même si le Canadien a vaincu les Nordiques 5-2 hier soir au Forum (voir page 3 du cahier Sport), les amateurs de Québec affirment, dans une proportion de 66 p. cent, que le retour de Michel Bergeron a aidé les Nordiques. D'autre part, si 33 p. cent des répondants ignorent qui est le principal responsable des déboires qu'ont connus les Nordiques cette saison, 22 p. cent les attribuent à leur président, Me Marcel Aubut, révèle un sondage CROP-La Presse, publié en page 7 du cahier Sports.

B6 INDE

Après l'échec du parti de Rajiv Gandhi, l'Inde est à la recherche d'un nouveau gouvernement, qu'espère former l'opposition.



D1 DESIGN

Le meuble crée par la compagnie Mabi-Plan, spécialiste du mobilier intégré, ne s'impose pas à une pièce, mais s'adapte au décor.

Sommaire

Annonces classées	
immobilier	C6, C7, D12 à D14
marchandises	D15, D16
emplois	D16, D17
automobiles	D17, D18
propositions d'affaires	E2
Arts et spectacles	
informations	C1 à C5
horaires	C4
Art de vivre	D1 à D11
Bandes dessinées	D13
Bridge	D15
Décès	D19
Economie	E1 à E11
Etes-vous observateur?	C6
Feuilleton	C7
Horoscope	D14
Le monde	B6, B7
Loteries	A4
Mots croisés	D17, S10
Mot mystère	D16
Radio/Tele	C1, C2
Têtes d'affiche	A7



Prague fait table rase

■ Le rôle dirigeant du PC est aboli ■ Des élections libres d'ici un an

d'après AFP, Reuter et AP
PRAGUE

La pression de la rue a fait encore plier hier le régime tchécoslovaque.

L'Assemblée fédérale a fait tomber les principaux dogmes du régime communiste, et le premier ministre Ladislav Adamec a levé le tabou qui pesait sur la justification de l'intervention militaire en Tchécoslovaquie des pays du Pacte de Varsovie en août 1968.

En outre, un haut responsable du Parti communiste tchécoslovaque (PCT) a annoncé que des élections libres pourraient avoir lieu au cours des 12 prochains mois.

Fait encore incroyable il y a seulement 12 jours, Miroslav Jakes, ancien secrétaire général du parti, limogé vendredi, et tous les autres communistes orthodoxes ont voté l'amendement constitutionnel. A l'issue d'un débat d'une grande franchise, télévisé en direct, l'Assemblée fédérale a aboli l'article de la Constitution sur le rôle dirigeant du parti, introduit le multipartisme et supprimé la référence au marxisme-léninisme dans l'enseignement.

Au terme d'une nouvelle journée historique, le premier ministre Ladislav Adamec, qui occupe de plus en plus le devant de la scène politique, a demandé une «réévaluation» de l'invasion de la Tchécoslovaquie en 1968, qui avait entraîné l'écrasement du mouvement de réformes du «Printemps de Prague». Le drame de 1968 s'inscrit en toile de fond des événements qui ont bouleversé la Tchécoslovaquie au cours des derniers jours, entraînant la chute des dirigeants qui avaient demandé «l'aide fraternelle» de l'Union soviétique et des autres pays du Pacte de Varsovie.

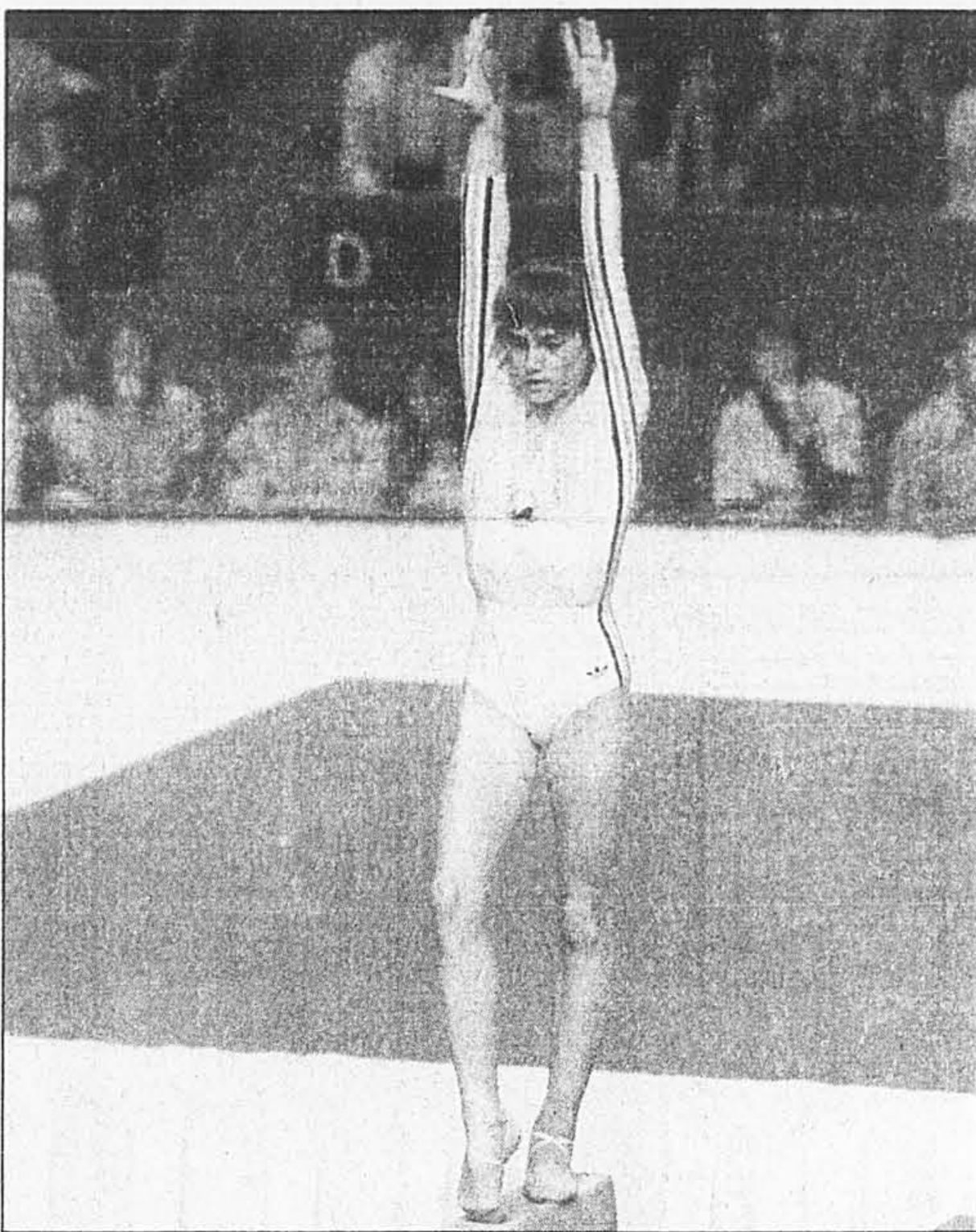
Le premier ministre Ladislav Adamec a déclaré que «la justification» de l'intervention en Tchécoslovaquie le 21 août 1968 devrait être «révisée» par les pays concernés. Il a demandé que ce «problème soit réglé le plus tôt possible avec les États qui ont participé à cette intervention», l'Union soviétique, la Pologne, la RDA, la Bulgarie et la Hongrie.

M. Adamec a en outre demandé l'ouverture «dans le délai le plus court» de négociations avec l'URSS sur le retrait des troupes soviétiques «stationnées temporairement» en Tchécoslovaquie. Ce retrait, a-t-il dit, doit se dérouler «dans le cadre du processus de désarmement en Europe».

L'Assemblée fédérale a décidé à l'unanimité d'abolir le rôle dirigeant du PC lors d'un vote à main levée. L'abolition de l'article 4 de la Constitution avait été recommandée par le premier ministre, à la suite d'une négociation mardi entre une délégation gouvernementale et des représentants du Forum civique (opposition). L'Assemblée fédérale a ensuite ouvert la voie au multipartisme en supprimant la référence au rôle dirigeant du PCT au sein du Front national.

Cet organisme qui regroupe toutes les organisations de masse,

VOIR PRAGUE EN A 2



Nadia Comaneci, photographiée en pleine compétition à Montréal en 1976.

PHOTOQUE, La Presse

Le coroner ordonne une enquête publique sur l'affaire Victor Davis

SUZANNE COLPRON

Au moment où la Couronne mettait fin au suspense hier en annonçant qu'elle ne portait pas d'accusation dans l'affaire Victor Davis, le coroner en chef ordonnait la tenue d'une enquête publique pour éclaircir les circonstances de l'accident.

Un communiqué laconique émis par le bureau des procureurs de la Couronne de Montréal précisait qu'aucune plainte criminelle ne serait déposée contre qui que ce soit avant la tenue d'une enquête du coroner.

Après étude du dossier, la Couronne a exigé un complément d'information des policiers et demande au coroner d'ordonner

une enquête publique», a déclaré Me André Vincent, chargé du dossier.

Pourquoi? lui a-t-on demandé.

«Parce que les témoignages se contredisent. Il y des divergences dans le récit de l'accident», a-t-il rapporté, sans donner de précisions.

Selon lui, le fait que le conducteur de la Honda, qui a renversé Victor Davis, n'ait pas subi d'alcoolémie en arrivant au poste de police est un détail insignifiant. «J'estime que cela n'était pas nécessaire dans les circonstances», a-t-il dit, en précisant qu'il n'avait rien à redire au travail des policiers.

De son côté, l'avocat des trois jeunes gens impliqués dans cette

affaire, Me Jeffrey Boro, s'est dit heureux de l'annonce du procureur de la Couronne. «Je suis content que mes clients ne soient pas accusés», a-t-il déclaré à sa sortie de la cour, au Palais de justice de Montréal.

Le criminaliste a révélé que les témoignages fournis par ses clients, âgés de 19 à 21 ans, ne comportaient pas de divergences de vues. D'après lui, il s'agirait plutôt des déclarations des deux jeunes filles qui accompagnaient Davis le soir de l'accident, Donna Clavet et Jennifer Watt.

«Depuis le début de cette affaire, mes clients prétendent qu'il s'agit d'un accident. Un accident malheureux mais un accident quand même. La décision de Me

VOIR DAVIS EN A 2

La reine des Jeux de 1976 fuit la Roumanie

d'après AFP, AP, UPI et Reuter
BUDAPEST

La gymnaste roumaine Nadia Comaneci, la reine des Jeux olympiques de Montréal en 1976, s'est enfuie de son pays, a-t-on appris hier de source autorisée à Budapest.

Comaneci, 28 ans, et six autres Roumains ont franchi mardi soir, sans passeport, la frontière hongroise près du village de Mezőgyán, dans le sud-est de la Hongrie, a précisé le ministère hongrois de l'Intérieur. Elle s'est présentée aux autorités de la ville de Szeged en disant qu'elle souhaitait s'installer en Hongrie, a ajouté l'agence hongroise MTI.

Elle n'a plus été vue depuis qu'elle a quitté hier matin l'hôtel Royal de cette même ville.

Des responsables du camp de réfugiés de Bekescsaba, près de la frontière roumaine, ont déclaré que ni les gardes-frontières ni les autorités sportives n'étaient en mesure de dire où elle se trouvait.

Différentes hypothèses circulent en Hongrie: selon la plus couramment citée, la triple championne olympique de 1976 aurait quitté clandestinement le pays pour se réfugier à l'Ouest (notamment chez une ancienne entraîneuse vivant à Vienne). Selon une autre hypothèse, certains

VOIR REINE EN A 2

L'UQAM ne tolère pas le retard!

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Les contribuables sont venus à quelques secondes près d'épargner 812 000 \$ dans le projet de l'Université du Québec à Montréal, le campus Athénas-David, qui sera bientôt construit dans le quadrilatère formé des rues Sainte-Catherine, Saint-Denis, Sanguinet et Maisonneuve, a-t-on appris hier à Québec.

Le 15 septembre dernier,

VOIR UQAM EN A 2

Les petits magasins du Grand Chêne

Informatique Dumoulin

Enfin!

L'ORIGINAL à prix abordable

Montreal 8251 St-Hubert (514) 385-1777 Laval 1531 Autoroute 440 D (514) 888-1001

IBM PS/2

Modèle 25

- 640 K RAM
- DOS 3.3
- 1 lecteur 720 K
- Disque rigide 20 Meg
- Clavier étendu
- Ecran haute résolution
- Traitement de texte
- chiffrier
- base de données WORKS en français
- Imprimante incluse

QUALITÉ ET FIABILITÉ IBM **2777\$**

Partenaire commercial

SUITE DE LA UNE

DÉPUTÉ

Un député en vue du NPD est arrêté pour vol à l'étalage

de son vol d'un manteau chez Eaton à Montréal.

Le gérant de la pharmacie s'est refusé à tout commentaire, disant seulement que toute personne soupçonnée de vol à l'étalage est remise à la police.

M. Nystrom n'a pu être joint quand l'affaire s'est ébruitée au Parlement hier après-midi, étant en route pour Winnipeg.

Il est possible d'une sentence de six mois d'emprisonnement et de 2000 \$ d'amende.

Le leader néo-démocrate en Chambre, Nelson Riis, avait invité M. Nystrom hier après-midi à abandonner ses fonctions au sein de l'organisation du congrès de Winnipeg. «Je ne veux pas porter ombrage de quelque façon que ce soit au congrès», a déclaré M. Nystrom à son arrivée dans la capitale du Manitoba. La démission du député de Yorkton-Melville a été acceptée hier soir par la présidente du NPD, Johanna Den Hertog.

M. Nystrom pourrait également être invité à quitter jusqu'à nouvel ordre le caucus des députés néo-démocrates au Parlement fédéral, indiquait-on également au sein du parti. □

PRAGUE

Prague fait table rase

dont quatre partis non communistes officiels, était jusqu'à présent chapeauté par le PCT. Dorénavant, le Front national sera ouvert à tous les partis politiques (existant ou à créer), organisations sociales et groupes d'intérêt.

L'Assemblée fédérale a également supprimé à l'unanimité, également sur proposition du premier ministre, la référence au marxisme-léninisme comme base de l'enseignement. L'article 16 de la Constitution stipule maintenant que l'enseignement et la politique culturelle sont menés «dans l'esprit des connaissances scientifiques, en conformité avec les principes du patriotisme, de l'humanisme et de la démocratie» (et non plus «dans l'esprit de la conception scientifique du monde, le marxisme-léninisme»).

De plus, l'Assemblée fédérale a décidé à une large majorité la création d'une commission d'enquête sur les brutalités commises par la police lors d'une manifestation le 17 novembre dernier à Prague. La création d'une telle commission était l'une des principales revendications des étu-



Accusé de vol à l'étalage, le député néo-démocrate Lorne Nystrom a démissionné de son poste de co-président du congrès qui doit élire un nouveau chef pour le NPD.

PHOTOLASER PRESSE CANADIENNE

dians en grève, dont le mouvement continue.

L'Assemblée a également demandé la création d'une Cour constitutionnelle.

Plus tôt dans la journée, un haut responsable du PCT, Vasil Mohorita, a annoncé que des élections libres «pourraient avoir lieu dans les 12 prochains mois». Cette mesure est l'une des revendications de l'opposition regroupée au sein du Forum civique. M. Adamec a indiqué dans son allocution télévisée qu'il avait invité le Forum civique à présenter des candidats pour le gouvernement de coalition qu'il doit former. Mais le porte-parole du Forum civique, Jiri Dienstbier, a déclaré peu après que son mouvement ne

souhaitait obtenir aucun portefeuille au sein du futur gouvernement.

D'autre part, un ancien membre de l'équipe de M. Alexander Dubcek et thoricien du «Printemps de Prague», M. Zdenek Mylnar, 69 ans, émigré en 1977 en Autriche, est rentré hier en Tchécoslovaquie. □

REINE

La reine des Jeux de Montréal fuit la Roumanie

craignent qu'elle ait été enlevée par les services secrets roumains, la Securitate. Selon une troisième version, soutenue par la radio, elle se cacherait tout simplement chez des amis à Budapest, loin de la frontière roumaine.

La télévision hongroise a diffusé hier soir une interview d'un jeune réfugié roumain qui a connu Nadia Comaneci au temps où il vivait en Roumanie. Il a déclaré lui avoir parlé mardi, la veille de sa disparition. «Je crois qu'une voiture immatriculée en Autriche l'attendait tôt mercredi matin et Nadia est partie avec ses accompagnateurs», a-t-il dit.

Autre hypothèse, celle-là rapportée cette fois par le journal *Evening Standard* de Londres, la défection de l'ancienne étoile roumaine de la gymnastique pourrait être le dénouement heureux d'une histoire d'amour avec

un Britannique, M. Graham Buxton Smith, 37 ans.

Ce journal du soir, qui publie à la «une» la défection de Nadia Comaneci, rappelle que M. Smith était tombé amoureux de la championne olympique des Jeux de Montréal au moment où il l'avait rencontrée pour écrire sa biographie. M. Smith, qui est consultant en relations publiques, a déclaré au quotidien qui rapporte ses propos: «Je ne savais pas du tout qu'elle allait faire défection. Nous nous sommes parlés au téléphone la semaine dernière mais les autorités écoutent tout ce que l'on dit. Elle n'aurait même jamais pu me confier ses intentions, sinon elle aurait été arrêtée».

Prié de dire s'il était toujours amoureux de Nadia Comaneci, M. Smith a répondu: «Oh oui!» avant d'ajouter: «Il est encore trop tôt pour dire ce qui arrivera».

M. Smith a dit que la vie de Nadia Comaneci était devenue misérable et triste. «Elle n'a pas eu l'autorisation de quitter son pays depuis les Jeux olympiques de Los Angeles en 1984. A-t-il ajouté. Je ne l'ai pas revue depuis quatre ans, quand j'avais été chez elle à Bucarest».

Le jeune homme a rappelé que Nadia Comaneci avait déjà tenté de faire défection lors d'un séjour au Canada «mais la Securitate l'a fait rentrer en Roumanie». «Nadia m'a dit alors que Nicu Ceausescu», le fils du chef du parti et de l'Etat Nicolae Ceausescu, avec lequel elle aurait été liée, «lui a tordu les ongles» à la suite de cet incident.

Une source proche de la direction de l'hôtel, où la gymnaste a logé dans la nuit de mardi à mercredi, a indiqué qu'elle était partie à bord d'une voiture américaine conduite par deux citoyens des Etats-Unis d'origine roumaine. Nadia Comaneci, qui désirait depuis longtemps travailler aux Etats-Unis, selon des sources informées, pourrait en effet avoir l'intention de rejoindre son ancien entraîneur hongrois, Bela Karoly, qui vit dans ce pays depuis 1981.

Le Fonds d'aide aux sportifs de Hongrie a mis une somme de 100 000 forints (1700 \$) à la disposition de l'ancienne championne hier, et a proposé de lui fournir du travail. Des particuliers et surtout des sportifs se sont également déclarés prêts à la soutenir. Le Comité olympique hongrois a déclaré qu'il ferait tout son possible pour aider la jeune femme. «Je lui fournirai un soutien matériel et moral pour qu'elle commence une vie nouvelle ici», a dit son président, Pal Schmidt.

Nadia Comaneci avait indiqué avoir quitté son pays, parce qu'elle «préférerait la liberté» au confort financier dont elle disposait en Roumanie (appartement, voiture, salaire). Selon elle, les autorités roumaines lui ont défendu à plusieurs reprises d'accepter des postes d'entraîneur qu'on lui avait proposés en Occident. Récemment, elle n'avait pu obtenir l'autorisation de se rendre en Hongrie.

La championne roumaine avait remporté toutes les épreuves de gymnastique, sauf les exercices au sol, lors des championnats d'Europe en 1975. L'année suivante, elle avait poursuivi son éblouissante carrière aux JO de Montréal.

Selon Radio Budapest, Comaneci a déclaré aux gardes-frontières hongrois que les transfuges

avaient été guidés à travers la frontière par un passeur roumain.

Des dizaines de milliers de Roumains ont fui leur pays pour la Hongrie afin d'échapper au régime autoritaire du conducator Nicolae Ceausescu. □

DAVIS

Le coronar ordonne une enquête publique sur l'affaire Victor Davis

Vincent de ne pas porter d'accusation confirme leurs dires», a-t-il indiqué.

Me Boro aurait tout de même préféré que le procureur de la Couronne mette un point final à cette histoire. «Que voulez-vous? La Couronne a un devoir à remplir et elle pense que la justice sera mieux servie avec une enquête publique. Tout ce que je peux faire, c'est lui assurer la collaboration de mes clients.»

L'enquête publique a été ordonnée par le coronar en chef, le docteur Jean Grenier. Elle sera présidée par Me Roch Héroux à une date encore indéterminée. «J'ai fait ma partie du travail, c'est maintenant à Me Héroux de faire la sienne. J'espère seulement que l'enquête aura lieu avant trois mois», a mentionné le docteur Grenier.

Selon lui, il est peu probable que l'enquête permette de porter des accusations. «Depuis l'adoption de la loi des coroners, en mars 1986, je n'ai jamais vu d'enquête publique qui donne lieu à des poursuites au criminel, a-t-il noté. De plus, ce qui est dit lors d'une enquête publique ne peut être retenu contre le témoin.»

Le champion nageur Victor Davis, 25 ans, médaillé d'or aux Jeux olympiques de 1984 et détenteur du record du monde au 200 mètres brasse, est mort le 13 novembre à l'hôpital Notre-Dame, deux jours après avoir été renversé par une voiture à Sainte-Anne-de-Bellevue, en banlieue ouest de Montréal. À la demande de ses parents, certains de ses organes vitaux — le cœur, les reins et le foie — ont été prélevés et transplantés dans le corps d'autres personnes.

Souignons que ce dossier est le deuxième à aboutir sur le bureau du coronar en chef en l'espace d'un mois. Faute de preuve, la Couronne a aussi renoncé à porter des accusations dans l'affaire Kingsley Doody, mort à l'hôpital un mois après un incident survenu dans un club de tennis privé de Côte-des-Neiges. Et dans un cas comme dans l'autre, l'enquête policière a traîné en longueur. □

UQAM

L'UQAM ne tolère pas le retard

un messenger haletant de la compagnie Château Saint-Marc est arrivé avec une soumission de ce groupe, les représentants de l'université ont ouvert l'enveloppe qui contenait la meilleure offre, mais d'autres soumissionnaires ont souligné que le messenger était arrivé en retard de quelques secondes. L'université, qui avait déjà prolongé d'une semaine le délai pour l'ouverture des soumissions, a finalement rejeté la proposition de Château Saint-Marc.

L'édifice projeté coûtera 48,5 millions \$ et abritera les services administratifs de l'université, une salle de concert, la faculté de Musique et autres services.

La compagnie Magill Construction a été choisie par le conseil d'administration et le ministère de l'Enseignement supérieur. L'offre de Magill est de 48,49 millions \$, comparativement à 47,68 millions \$ pour Château Saint-Marc. Il s'agit de deux entreprises responsables qui ont prouvé leur solvabilité.

«Nous savons que nous étions à la limite du temps accordé, mais pourquoi les responsables de l'université ont-ils ouvert notre enveloppe?» demande le représentant de Château Saint-Marc, M. Rocco Di Zazzo. «Pourquoi ces responsables, s'ils doivent défendre les intérêts des contribuables n'ont-ils pas décidé, sur-le-champ, de prolonger le délai de quelques heures?» demande encore le soumissionnaire.

M. Di Zazzo voudrait par ailleurs savoir pourquoi, si sa soumission était irrecevable, les représentants de l'université l'ont-ils consultée publiquement. «Lorsqu'ils affirment que nous étions en retard, sur quelle heure se basaient-ils pour prendre une décision si coûteuse?» interroge M. Di Zazzo.

La décision

Le ministre de l'Enseignement supérieur, M. Claude Ryan, affirme que les avis légaux de son ministère indiquent que la soumission retenue est la plus conforme.

Un porte-parole de son bureau, M. Pierre Fortier, soutient également que le motif du retard était suffisant pour repousser la soumission de Château Saint-Marc. «Même si, par maladresse, l'enveloppe a été ouverte, ce n'est pas suffisant puisque l'horloge qui marque l'heure limite rendait la soumission irrecevable. Il y a beaucoup de jurisprudence en ce domaine», a expliqué M. Fortier, précisant par ailleurs que la plus basse soumission ne constitue pas une garantie quant au coût final d'une construction.

M. Di Zazzo, de son côté, explique que c'est son fils qui a porté l'enveloppe et ce dernier a été coincé dans la circulation.

La vice-rectrice de l'UQAM, Mme Florence Jonca-Adenot, a pour sa part expliqué à *La Presse* que toutes les règles avaient été suivies dans ce dossier et que, malheureusement, l'enveloppe de Château Saint-Marc était effectivement arrivée en retard le jour du dévoilement des soumissions.

La vice-rectrice soutient par ailleurs que la firme Magill s'engage à livrer l'immeuble à l'été 1991, comparativement à 1992 dans le cas de Château Saint-Marc.

«Ce sont des excuses qui ne tiennent pas», rétorque M. Di Zazzo, expliquant qu'il s'agit là d'une technicalité discutable. «L'autre compagnie n'a pas fourni la liste des sous-traitants, elle a eu dix jours pour le faire, alors nous pouvions aussi négocier», dit-il.

La principale interrogation de M. Di Zazzo demeure de connaître les motifs qui ont empêché le conseil d'administration de l'UQAM et, par conséquent, le gouvernement du Québec, de ne pas prolonger le délai lorsqu'ils ont constaté que la soumission de Château Saint-Marc leur était favorable. «Dans une période où les administrateurs soutiennent qu'il faut couper les dépenses, ils n'ont pas saisi l'occasion unique d'économiser plus de 800 000 \$», conclut-il. □

CAMPAGNE PENSEZ À NOS

«S.V.P. Pensez à Nous! Au nom des enfants handicapés, Merci.»

Carl Marotte
Porte-parole

SOCIÉTÉ POUR LES ENFANTS HANDICAPÉS DU QUÉBEC
2300 ouest, boulevard René-Lévesque, Montréal (QC) H3H 2R5

Où donner de son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

- à Montréal: Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 20 h;
- à Montréal: Gaz métropolitain, l'Atrium, 1717, rue du Havre, de 8 h 30 à 11 h 30 et 13 h à 16 h;
- à Montréal: Société Radio-Canada, salle Raymond-David, rue Papineau (au sud du 1400 est, boulevard René-Lévesque), de 9 h 30 à 16 h 30;
- à Saint-Laurent: Galeries Saint-Laurent, parrainée par le Club Rotary Saint-Laurent/Mont-Royal, Les Galeries Saint-Laurent, 2103, boulevard Laurentien, de 14 h 30 à 20 h 30;
- à Saint-Benoît: organisée par le Club Optimiste et la Caisse populaire Saint-Benoît, cole Girouard, 9030, rue Dumouchel, de 15 h à 20 h 30.

Le Lotto 6/49 2 14 37 42 44 48 (46)
Tirage d'hier

La Quotidienne à trois chiffres 964
à quatre chiffres 3096
Tirage d'hier

LA MÉTÉO Jeudi 30 novembre 1989

Québec			États-Unis		
Abstr	Min.	Max.	Abstr	Min.	Max.
Abstr	-25	-12	Boston	0	5
Outaouais	-18	-6	Buffalo	-9	-4
Laurentides	-18	-8	Chicago	-2	11
Cantons de l'Est	-18	-6	Miami	22	26
Montréal	-16	-6	New York	-3	2
Québec	-17	-6			
Lac-Saint-Jean	-20	-12			
Rimouski	-14	-10			
Gaspésie	-12	-8			
Bas-Caraïbe	-20	-10			
Sept-Îles	-20	-10			

Canada			les capitales		
Victoria	Min.	Max.	Amsterdam	Min.	Max.
Edmonton	3	8	Athènes	-5	4
Regina	1	8	Acapulco	23	32
Winnipeg	4	12	Berlin	-4	2
Toronto	-3	11	Bruxelles	-5	6
Fredericton	-7	11	Buenos Aires	17	24
Halifax	5	8	Copenhague	-1	4
Charlottetown	-9	-5	Gênes	-7	6
Saint-Jean	-6	11	Hong Kong	12	17

ABONNEMENT 285-6911 Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18h.

REDACTION 285-7070

PROMOTION 285-7100

COMPTABILITÉ 285-6892

Grandes annonces 285-6900

ANNONCES CLASSEES Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h. à 17h. 285-7111

GRANDES ANNONCES Détaillants 285-7202

National, Télé-Press 285-7306

Vacances, Voyages 285-7265

Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations partielles à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement: numéro 1400» Port de retour garanti. (USPS003892) Champaign N.Y. 12919-1518.

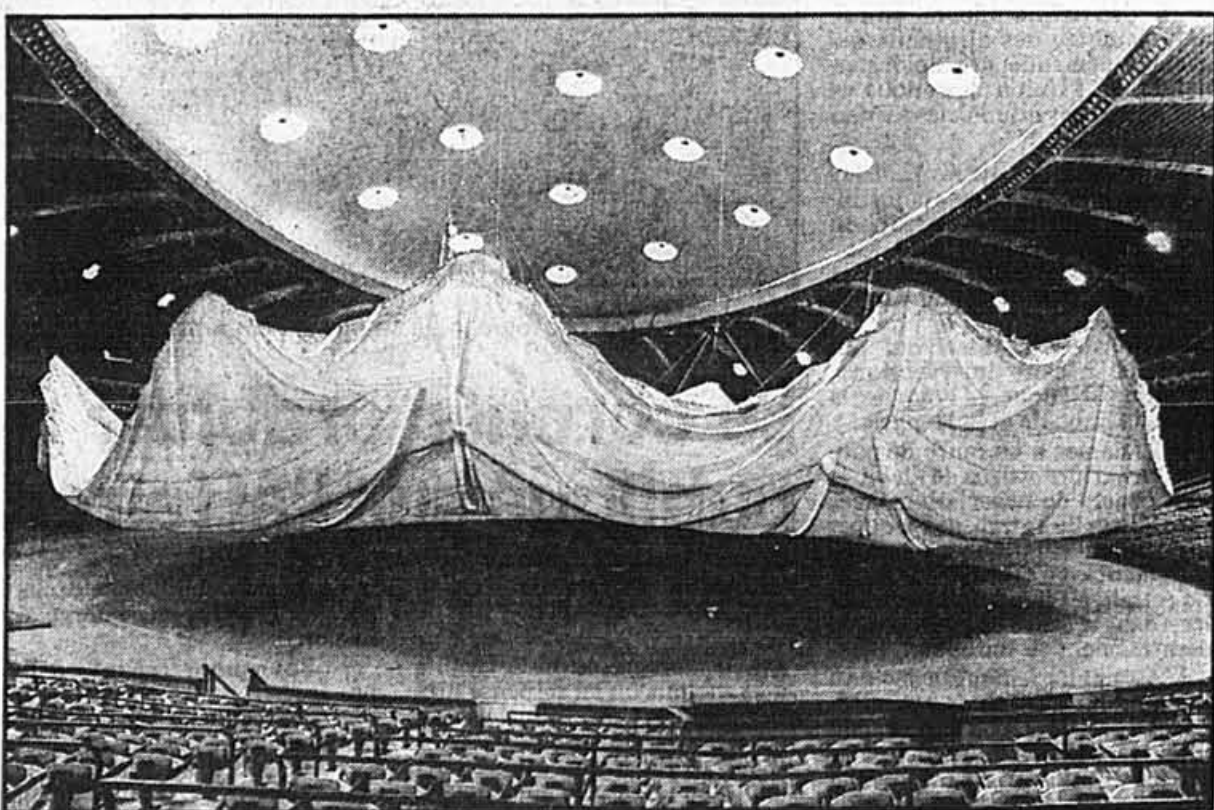
RENSEIGNEMENTS 285-7272

48-4-01

Jeudi 30 novembre 1989

LES ANNONCES CLASSÉES

La Presse 285-7111



Les techniciens de Socodec ont réparé la toile isolante du Stade olympique, laquelle a repris hier sa lente ascension vers l'anneau technique

PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

La toile isolante du Stade sera prête pour le spectacle des Rolling Stones

■ La toile isolante du Stade olympique, endommagée le 19 novembre lors du Motorsports Spectacular 89, a commencé hier sa lente remontée vers les cimes. Les techniciens de Socodec ont mis les bouchées doubles pour réparer les immenses déchirures avant les deux spectacles des Rolling Stones, prévus pour les 13 et 14 décembre.

«Les gens de Socodec sont en

avance sur leur échéancier», s'est exclamée la porte-parole de la Régie des installations olympiques, Brigitte Tremblay. Les techniciens ont laissé hier l'étoffe précieuse patienter entre ciel et terre à 15 mètres du sol, avant de reprendre aujourd'hui leur ascension délicate vers les 55 mètres et pouvoir l'accrocher à l'anneau technique.

La réparation s'est effectuée au

sol à l'aide d'immenses machines à souder, semblables à des fers à repasser pour «coller» les pièces de polyester. «Ce n'était pas de grosses réparations. On a eu plus de peur que de mal», a indiqué Mme Tremblay.

La RIO attend toujours le rapport de ses experts avant de connaître les causes exactes de l'incident et pour déterminer les responsabilités de chacun.

La SQ saisit la voiture offerte à la gagnante du Super bingo de Kahnawake

MARIE-CLAUDE LORTIE

■ La Sûreté du Québec, qui n'avait pas bronché depuis la tenue du «Super bingo», samedi dernier, dans la nouvelle salle de jeu de Kahnawake, est passée aux actes hier midi. Des agents de l'escouade de la moralité ont en effet saisi la voiture offerte à la gagnante du tirage effectué parmi les participants.

Le véhicule, une Plymouth Sundance de l'année, de couleur bleu marine, a été saisi dans un terrain de stationnement de Châteauguay et amenée au quartier général de la SQ, rue Parthenais à midi.

Un communiqué émis par la Sûreté du Québec précise en outre qu'une dame de Lachine, âgée de 44 ans, a été sommée de comparaître au Palais de justice de Longueuil, le 13 décembre, pour avoir participé à une «loterie illégale».

Le Michel Breton représente la Couronne dans ce dossier.

La Presse a aussi appris de source sûre que la dame dont on a saisi la voiture porte le nom de Leduc et ne vit pas dans la réserve de Kahnawake. Il s'agirait



La voiture saisie.

plutôt d'une Amérindienne mariée à un Blanc qui a donc dû déménager hors du territoire Mohawk.

Hier soir, lors de la rencontre hebdomadaire des Mohawks du Longhouse, les organisateurs du bingo ont décidé d'offrir leur appui à celle dont ont saisi la voiture. «Nous allons tout faire

pour l'aider à récupérer son prix. Je ne vois pas pourquoi la police a fait ça. D'autres organismes ont déjà donné des voitures en prix dans cette réserve et elles n'ont jamais été saisies», a commenté M. Kenneth Deer, membre du conseil d'administration de la salle de jeu où ont lieu les «Super bingo».

Durant la réunion, il a aussi été décidé de ne rien changer à l'horaire des bingos. Le prochain aura lieu samedi prochain, comme prévu, a précisé M. Deer.

Le Bingo Hall de Kahnawake n'a pas de permis de la Régie des loteries du Québec. Il fonctionne depuis la mi-octobre, mais jamais n'y avait-on fait tirer des prix valant au total plus de 3500\$. Samedi dernier, les prix totalisaient plus de 18000\$.

Dans son communiqué, la SQ a tenu à préciser que le véhicule saisi avait été offert au gagnant d'un tirage effectué parmi les participants à «une loterie illégale».

Le chef du conseil de bande, M. Joe Norton, qui a maintes fois laissé entendre qu'il n'approuvait pas la tenue de tels bingos n'était pas disponible pour commenter ce dernier événement.

«Mais en tout cas, il y aura encore des bingos, tous les samedis, jusqu'à la nouvelle année et ensuite il y en aura quatre fois par semaine», a pour sa part déclaré M. Don Martin, un des organisateurs.

Selon un ami, Perron et sa femme formaient un couple uni

YVES BOISVERT

■ Gilles Perron et sa femme Michelle formaient un couple uni, où l'agressivité et l'intolérance étaient exclus. Au moment du décès de Mme Perron, le couple avait formé le projet d'aller en vacances dans le Sud au mois de janvier. Les époux planifiaient aussi leur retraite ensemble, projetant notamment de faire le tour des États-Unis en caravane.

C'est le portrait du couple Perron qu'a dressé hier le docteur Raymond Duchêne, ophtalmologiste, pour qui travaillait Mme Perron depuis neuf ans, à la polyclinique Concorde.

Le docteur Duchêne témoignait au procès du réalisateur Gilles Perron, accusé d'avoir assassiné sa femme le soir du 15 décembre 1987. Le procès se déroule devant jury sous la présidence du juge André Biron, au Palais de justice de Montréal.

Le docteur Duchêne fréquentait les Perron depuis neuf ans, et il a toujours dit qu'il s'agissait d'une «famille modèle».

C'est Raymond Duchêne qui a confirmé la nouvelle du décès de sa femme à Gilles Perron, vers 21 h, le soir du meurtre. Plus tôt, le médecin avait croisé Mme Perron dans la corridor de la polyclinique, vers 18 h 30, et elle lui avait raconté l'incident des clés (restées dans sa voiture alors que les portières étaient verrouillées), et il a quitté la polyclinique peu après. On l'a rappelé plus tard pour lui apprendre la nouvelle du drame et il est revenu à la polyclinique.

Vers 21 h, donc, quand le docteur Duchêne apprend à Gilles Perron que sa femme est bel et bien morte, le réalisateur de Radio-Canada s'effondre sur l'épaule de Raymond Duchêne et sanglote pendant quelques minutes.

Le témoin suivant, le docteur Yasmine Ayroud, la pathologiste qui a fait l'autopsie de la victime, a expliqué au jury que Michelle Perron, 45 ans, a reçu «sept ou huit» coups de couteau au cou et au visage et est morte au bout de son sang, l'assassin ayant sectionné l'artère carotide.

La plupart des coups ont été donnés du haut vers le bas et de droite à gauche, du côté droit du cou et du visage, mais d'autres ont été administrés à l'horizontale, et du côté gauche.

Cela signifie que, en admettant que Mme Perron ait été agressée

pendant qu'elle était assise sur le siège du passager (ou elle a été retrouvée), l'assassin a pu se retrouver debout à l'extérieur du véhicule (à droite de Mme Perron) ou même sur la banquette arrière. Il est difficile d'imaginer qu'il ait pu se trouver sur le siège du conducteur, estime la pathologiste.

Aucune blessure ne permet de conclure qu'il y a eu bagarre entre Mme Perron et le meurtrier. Il semble même qu'elle n'ait pas dû bouger beaucoup.

Le docteur Ayroud a découvert des indices qui indiquent que l'on a pu étrangler Mme Perron (avec le grand foulard qu'elle portait ce soir-là, par exemple), ou que l'on a exercé une forte pression sur la poitrine de la victime.

En faisant l'autopsie, le docteur Ayroud a par ailleurs trouvé, dans la robe d'infirmière de Mme Perron, un troussseau de quatre clés dont, à son souvenir, aucune n'avait l'air d'une clé d'automobile.

L'agent Mario Champagne, de la police de Laval, a suivi.

À 19 h 16, l'agent Champagne arrive dans le stationnement de la polyclinique en compagnie de l'agent Dakkak. Le docteur Vanier et l'infirmière Villeneuve sont là et leur apprennent le décès de Michelle Perron.

Après être allé voir la victime brièvement, l'agent Champagne va rejoindre M. Perron à l'intérieur de la polyclinique (Mme Villeneuve vient de l'y conduire car on lui a dit que «le mari», qui a trouvé sa femme en sang, s'y trouve. Entre-temps, les autres policiers arrivent.

L'agent Champagne trouve Perron, abattu, assis à une petite table dans la salle d'examen numéro un. L'homme murmure de façon incompréhensible. Mais le policier comprend tout de même ceci:

«Je suis allé au centre d'achat... Puis là, j'ai voulu lui faire une surprise... C'est le char qui est parti... C'est de ma faute...». Le policier n'a rien saisi de plus précis.

Perron reprenait toujours son refrain: «C'est de ma faute... Qu'est-ce qui va arriver aux enfants?» Vers 22 h, l'agent Champagne conduit Perron et le docteur Duchêne (qui est resté avec son ami à partir de 21 h et jusqu'à la fin de cette soirée) au bureau des enquêteurs, où Perron n'a rencontré les enquêteurs qu'à 1 h 50 du matin.

Le procès se poursuit aujourd'hui.

Une Verdunoise admet avoir étouffé sa fille de onze ans

LISA BINSSE

■ Debout et impassible dans le box des accusés, Lilianne Della Saint-Coeur, qui a étouffé sa fille de 11 ans, Nancy, et a ensuite mis le feu à son logement à Verdun, le 3 mai, s'est reconnue coupable hier en Cour supérieure de meurtre au deuxième degré.

Le jury de langue anglaise, composé de six femmes et de six hommes, a délibéré pendant deux heures avant d'entériner l'aveu de culpabilité de Mme Saint-Coeur. Le procès de Mme Saint-Coeur avait débuté lundi avec le choix de jury. Le jury devait revenir hier matin. Entre-temps, le juge devait se prononcer sur des questions de droit.

Mme Saint-Coeur, âgée de 33 ans, était accusée de meurtre au premier degré.

Mardi matin, en l'absence du jury mais en présence de son avocat Me Robert Sacchitelle, elle a offert de plaider coupable à une accusation réduite. Me France Charbonneau, procureur de la Couronne, s'est dit d'accord pour accepter cet aveu. Mme Saint-Coeur a réitéré son aveu de culpabilité hier devant le jury. Elle devra revenir aujourd'hui devant le juge Benjamin Greenberg pour sa sentence.

Sa mère, assise dans la salle, s'est mise à pleurer après le verdict du jury. La fille cadette et le mari de Mme Saint-Coeur ont été blessés lors du drame.

Me Charbonneau a expliqué pendant ses représentations avant sentence qu'elle avait accepté l'aveu de culpabilité de Mme Saint-Coeur pour une seule raison, éviter de traumatiser davantage la fille de sept ans de l'accusée, déjà passablement bouleversée par ce drame. Elle voulait lui éviter de revoir sa mère qu'elle n'a pas vu depuis mai. La Couronne soutient que l'enfant, qui est sous soins psychiatriques, ne veut pas penser à sa mère. Elle est préoccupée par la perte de sa sœur, dont elle s'ennuie beaucoup.

Selon la Couronne, qui a recommandé une sentence de dix ans d'emprisonnement, la jeune fille est le seul témoin direct du

drame, la seule qui peut dire ce qui s'est vraiment passé le 3 mai. Si elle avait témoigné, de dire Me Charbonneau, elle aurait dit: «Ma mère est folle. L'autre soir quand il y a eu le feu, elle voulait tuer mon père avec un couteau. Elle m'a envoyée dans ma chambre et m'a dit que si je sortais, elle me tuerait moi aussi.»

La petite fille aurait aussi dit qu'elle avait entendu sa sœur crier et elle aurait raconté comment sa mère s'y était prise pour tenter de la tuer. «Elle a poussé l'oreiller sur mon visage. J'ai eu peur. J'ai crié. J'ai tombé endormi (elle a perdu conscience).» La petite s'est cachée sous le lit en reprenant conscience.

Selon la Couronne, le psychiatre qui a examiné Mme Saint-Coeur est d'avis que celle-ci était consciente de la réalité au moment du crime.

Dans une déclaration signée qu'elle a faite à la police, Mme Saint-Coeur a admis avoir mis deux comprimés d'Halcion dans le café de son mari le soir du drame. Pendant qu'il dormait, elle a étouffé Nancy avec un oreiller et a tenté de faire la même chose à sa cadette. Ensuite, elle a «paniqué» et a mis de l'essence sur le tapis de la chambre à coucher de sa fille et dans le passage et a jeté une allumette dessus.

«Le feu a commencé, a-t-elle dit, et je suis partie.»

Toujours dans cette même déclaration, Mme Saint-Coeur, qui travaillait dans un motel depuis environ six mois, a raconté qu'elle et son mari se disputaient de plus en plus depuis qu'elle travaillait. La vie de couple était devenue insupportable. Elle ne voulait pas que ses enfants soient dans la misère. Un mois ou deux avant le drame, elle avait décidé de se «débarrasser de tout le monde.» Elle a aussi tenté de se suicider environ un mois avant le crime.

Le jury n'a fait aucune recommandation quant à la sentence. Dans le cas de meurtre au deuxième degré, la sentence est d'emprisonnement à vie avec un minimum de dix ans avant d'être éligible à une libération conditionnelle. Le juge peut hausser ce minimum.

La tour controversée de l'avenue Ridgewood s'abat en emportant une section de la grue

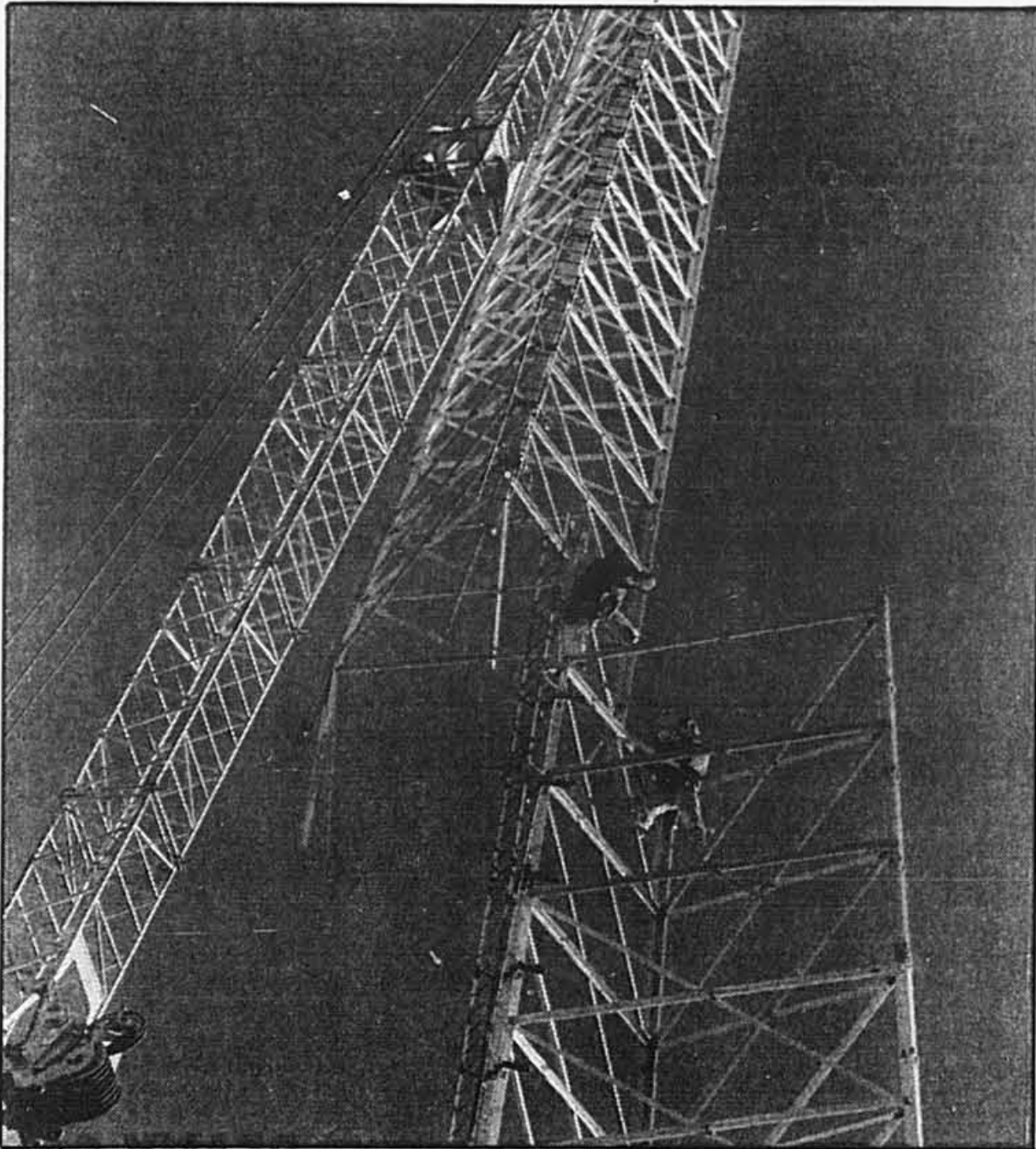
JEAN-PAUL SOULIÉ

■ La tour de 93 mètres de hauteur que la compagnie ServiCom Glenayre, un filiale de Glenayre Electronics avait fait ériger tout en haut de l'avenue Ridgewood à la fin du mois d'octobre en une seule fin de semaine par la compagnie Erec Com de Belœil a connu une fin fracassante hier après-midi. Un morceau de la structure s'est écrasé au sol, en même temps que la flèche de la grue qui la descendait vers le sol.

Depuis le matin, les ouvriers de la compagnie Erec Com, qui avaient monté la tour et ceux de la compagnie de grues B & F travaillaient dans le froid très vif. Deux hommes, matelassés dans leurs vêtements, avaient escaladé les échelles de la tour pour arriver au sommet. Au sol, la température était de 13 degrés sous zéro. Tout en haut, elle descendait à moins 27 degrés.

Parvenu au sommet, un des deux ouvriers devait redescendre pour se munir d'une scie à métaux, les boulons étant solidement fixés par le grand froid. Mais les difficultés ne faisaient que commencer. L'accident devait arriver dans l'après-midi, quand la partie supérieure de la tour, enfin détachée du tronc, se balançait dans le ciel. La flèche de la grue, soumise elle aussi au froid, cassait net et l'ensemble se retrouvait au sol, non sans avoir fracassé quelques fenêtres et égratigné quelques murs.

Pas de victimes, pas trop de dommages. Mais une grosse peur pour quelques cameramen de télévision qui avaient passé la journée sur les lieux. Fort heureusement, les promeneurs de chiens du matin avaient depuis longtemps regagné leurs appartements respectifs. La tour, qui a été démontée sur ordre de la Ville de Montréal, avait été érigée sans aucun permis, ses propriétaires misant sur le fait que le gouvernement fédéral règne sur les ondes et le gouvernement municipal sur



C'est la flèche de la grue (à gauche) qui a été emportée en même temps que la partie supérieure de la tour.

PHOTO MICHEL GRAVEL, LA PRESSE

les édifices.

«La tour sera sans doute érigée ailleurs, disait hier matin le con-

tremaitre de Erec Com, Jacques Larose. Mais on ne sait pas encore où. Il faudra désormais compter,

avant de l'ériger à nouveau, sur quelques réparations à l'étage supérieur.

Quelles sont les compagnies récupératrices de plomb qui font l'objet d'une enquête?

Le ministère de l'Environnement refuse de le préciser aux médias

ANDRÉ NOËL

■ Six des huit compagnies qui manipulent du plomb dans l'est de Montréal font actuellement l'objet d'enquêtes au ministère de l'Environnement, mais le ministère refuse de dire lesquelles.

Le docteur Albert Nantel, directeur du Centre de toxicologie du Québec, a révélé mardi que certains secteurs de l'est de Montréal pourraient être contaminés par le plomb encore plus gravement que le quartier Notre-Dame-Auxiliatrice à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Une porte-parole du ministère, Louise Jacob, a refusé de dire quels secteurs étaient probablement contaminés par des usines qui manipulent du plomb. Elle a seulement donné la liste des huit compagnies qui manipulent du plomb dans l'est de Montréal, sans préciser les six qui font l'objet d'enquêtes. Il s'agit de:

■ Carterchem Canada Inc., 1295 rue de Lormier;

■ Compagnie américaine de fers et métaux, 2160 rue Moreau et 9100 est, boulevard Henri-Bourassa;

■ La compagnie Canada Metal Ltée, 8271, rue Lafrenaye, Saint-Léonard (qui aurait aussi une usine sur la rue Notre-Dame à Montréal);

■ Lincora Metal Inc, 6265 est, rue Notre-Dame;

■ Métaux Ballast (adresse inconnue);

■ Recyclage Miller Inc., 10171 Pelletier, Montréal-Nord;

■ Richler Steel Corporation, 10364 rue Balzac, Montréal-Nord;

■ Oldham Batteries Canada Inc., 9650 rue Colbert, Anjou.

Quatre autres compagnies traitent du plomb dans l'ouest de l'île de Montréal, mais elles ne font pas l'objet d'enquêtes:

■ Chloride Canada Ltée, 3075 rue Halpern, Saint-Laurent;

■ Systèmes d'énergie Réonac Inc., 1475 rue Bégin, Saint-Laurent;

■ Compagnie de batteries commerciales R.M. Ltée, 283 rue Labrosse, Pointe-Claire;

■ Vartec Batteries Ltée., Lachine.

Le docteur Nantel a révélé mardi que le plomb récupéré par le déchetage des batteries à la compagnie Balmat Canada à Saint-Jean et par d'autres compagnies était recyclé dans d'autres usines polluantes situées dans l'est de Montréal. Selon lui, l'impact de leurs activités pourrait être bien plus grave encore qu'à Saint-Jean, où 22 enfants ont été atteints de saturnisme par litre de sang à cause des activités de la compagnie Balmat.

«J'aimerais bien voir les concentrations de plomb chez les personnes qui habitent dans ces environnements (contaminés, de l'est de Montréal), a dit le docteur Nantel. Le médecin a accusé les fonctionnaires d'être plus intéressés à «protéger les empires» des divers ministères, par toutes sortes de cachoteries, que d'effectuer des recherches scientifiques.

Les gens des quartiers probablement contaminés de l'est de Montréal n'auraient-ils pas, en effet, le droit d'être informés? Mme Jacob a dit que oui, mais elle a refusé du même coup de donner quelque indication que ce soit.

«Je n'ai pas le droit de divulguer où se font des enquêtes, a-t-elle dit. Sinon, les enquêtes vont tomber. Si on divulgue ça... les compagnies vont cacher l'information. Nos dossiers vont tomber à l'eau.»

Les enquêtes sur les compagnies qui traitent du plomb dans l'est de Montréal sont menées par la direction des enquêtes spéciales du ministère de l'Environnement. Elles ont été déclenchées à la fin du mois d'août, quand le Parti québécois a divulgué un document interne du ministère sur la contamination au plomb à Saint-Jean.

Aucun fonctionnaire du ministère n'a fait état de cette question au cours de l'assemblée publique tenue dans l'est de Montréal, mardi soir, par la Commission d'enquête sur les déchets dangereux.

Hydro-Québec: grève générale de 24 heures

LIA LÉVESQUE
de la Presse Canadienne

■ Le Québec sera de nouveau touché aujourd'hui par une grève générale de 24 heures des 14 000 techniciens, employés de bureau et de métier d'Hydro-Québec.

Il s'agit du quatrième débrayage général de 24 heures depuis que le Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ) a lancé son plan d'action pour appuyer ses revendications. Ce plan prévoit une alternance de grèves générales et tournantes de 24 heures, jusqu'au 18 décembre.

Encore une fois, les services essentiels devraient être assurés, tel que le syndicat s'y est engagé devant le Conseil des services essentiels. Le porte-parole syndical Luc Chabot a déjà précisé que si une panne survenait, tout le personnel nécessaire serait dépêché sur les lieux. De l'aveu même de la direction d'Hydro-Québec, « plusieurs centaines » de travail-

leurs assurent ces services essentiels.

À la suite des audiences tenues devant le Conseil des services essentiels la semaine dernière, plusieurs travaux ont été ajoutés à la liste des travaux prioritaires faisant partie des services essentiels.

Hier, ce sont les régions de Maisonneuve et Saint-Laurent qui ont été touchées par une grève tournante de 24 heures, c'est-à-dire l'île de Montréal.

Malgré le temps froid, aucune panne majeure n'avait été rapportée dans la région de Montréal en début de soirée, hier.

Toutefois, un porte-parole d'Hydro-Québec rapportait un incident qui a touché un entrepreneur sous-traitant avec Hydro-Québec. Celui-ci embauche 31 équipes qui travaillent à un projet de construction sur le réseau de distribution de Montréal. Selon ce porte-parole, plusieurs groupes auraient été « intimidés et effrayés », au point où 11 équipes avaient cessé de

travailler et avaient quitté les lieux, en après-midi hier.

Les représentants syndicaux et patronaux ont entrepris lundi matin un marathon de négociation jusqu'à vendredi, au moins. Les discussions se dérouleront en partie en présence du conciliateur Normand Gauthier.

À sa demande d'ailleurs, le syndicat et la direction ont accepté de ne faire aucun commentaire aux médias sur la teneur des négociations.

Un porte-parole de la Société d'État s'est bornée hier à dire que les pourparlers « avancent » et que cela est un signe « positif ». Le sprint de cinq jours est un minimum et pourrait être prolongé si les progrès sont significatifs, précise-t-elle.

Les principaux points en litige sont les salaires, la réduction de la semaine de travail sans perte de salaire, la création de postes permanents et le recours à la sous-traitance.

La convention collective est échue depuis le 18 décembre 1988.

Louis Laberge commence à penser à la relève

FRANÇOIS BERGER

■ Le président de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), M. Louis Laberge, va penser à la relève à la direction de la centrale syndicale au cours de son prochain mandat de deux ans s'il est reporté à la présidence comme il s'y attend, demain.

Assumant depuis un quart de siècle la présidence de la plus importante centrale ouvrière du Québec, M. Laberge, âgé de 65 ans, ne désire pas se retirer parce qu'il lui reste des « choses à compléter », a-t-il dit dans une entrevue accordée à La Presse.

« Je vais penser à la relève au cours de mon prochain mandat », a-t-il indiqué. L'aurait pu me retirer maintenant, ça n'aurait pas été dramatique, mais le moment n'est pas venu », a noté M. Laberge en expliquant qu'il n'a « pas senti de souhait » en ce sens parmi les 1000 délégués au congrès de la FTQ qui se tient cette semaine à Québec.

M. Laberge s'est d'ailleurs prononcé hier contre une proposition émanant du Syndicat canadien de la fonction publique et du Conseil du travail du Montréal métropolitain, visant à créer un troisième poste d'officier syndical libéré à plein temps, aux côtés de ceux occupés par lui-même et par le secrétaire général, M. Fernand Daoust, qui est là depuis vingt ans.

La proposition voulait ainsi transformer en trio le duo actuel qui dirige la centrale. De plus, elle préconisait que ce troisième poste à la direction soit réservé à une femme.

Cette proposition a été battue, mais par un vote à main levée qui est apparu serré.

Le vieux routier du syndicalisme a d'autre part déclaré à La



Louis Laberge

photo La Presse

solide, la réforme du Code du travail qui doit permettre la négociation multipatronale, l'implantation de la Commission des relations de travail qui va déjudiciariser le processus d'accréditation des nouveaux syndicats, la question de la formation professionnelle qui ne doit pas échapper à l'action syndicale, et la mise en place d'une politique de plein emploi par les gouvernements.

Mais ce que M. Laberge chérit le plus, c'est le projet de regroupement de l'ensemble des syndicats de la FTQ dans un même lieu. La centrale est actuellement en négociations avec l'hôtel de Ville de Montréal pour l'acquisition d'un terrain dans le nord de la ville. Elle compte y ériger un édifice de 450 000 pieds carrés, au coût approximatif de 45 millions \$.

Ce nouvel édifice permettra de loger la plupart des syndicats et des services de la FTQ, ce qui va « rehausser la cohésion et la solidarité » des syndicats, croit M. Laberge. En étant regroupés, les syndicats pourraient réaliser des « économies d'échelle », dit-il en empruntant le langage des hommes d'affaires.

Ce projet de regroupement physique est « très important » pour la FTQ, selon son président, au moment où on a de plus en plus besoin de se « serrer les coudes » dans un monde en changement qui pose de nouveaux défis au syndicalisme.

Parmi les autres questions auxquelles M. Laberge veut s'attarder pendant son nouveau mandat, il relève celle de la santé et sécurité au travail. Il y a 29 000 cas en attente devant les organismes décisionnels de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), rappelle-t-il.

Il espère aussi voir aboutir la syndicalisation des 7500 chauffeurs de taxi de l'île de Montréal.

Une quarantaine de centres hospitaliers ne se conforment pas à la Loi 160

PATRICK GRANDJEAN

■ Dans l'attente du jugement sur les décrets de la Loi 160, plusieurs centres hospitaliers ont décidé officieusement de surseoir à l'application intégrale de la loi en invoquant des « raisons administratives », afin de ne pas soulever l'ire du ministère de la Santé et des services sociaux.

Par contre, le CLSC Normand de Saint-Tite, qui avait officiellement refusé d'appliquer toutes les sanctions de la loi, a été « invité à réviser sa décision » hier par le sous-ministre adjoint, M. Maurice Charlebois.

Le conseil d'administration de ce CLSC, situé au nord de Trois-Rivières, a décidé lundi de ne pas retrancher un an d'ancienneté par jour de grève aux employés ayant participé aux débrayages illégaux de septembre.

Le CLSC Hochelaga-Maisonneuve avait déjà adopté une résolution semblable, mais le ministre de la Santé et des services sociaux, M. Marc-Yvan Côté, a décidé, il y a deux semaines, d'imposer une tutelle temporaire à ce CLSC pour faire respecter la Loi 160.

Cette mise en tutelle a amené les administrateurs des centres hospitaliers plus modérés à user de prudence et à invoquer des délais administratifs pour retarder l'imposition des sanctions.

« Nous sommes en train de faire une vérification à travers la province pour découvrir les hôpitaux qui n'appliquent pas encore la loi », a déclaré M. Christian

Coutlée, porte-parole du ministère de la Santé et des services sociaux.

Des administrateurs réticents

D'après M. Coutlée une quarantaine de centres hospitaliers ne se sont toujours pas conformés à toutes les dispositions de la loi, en raison des délais administratifs.

À Saint-Tite, la résolution provisoire, adoptée par une voix de majorité sur 13 votants, prévoit que la liste de rappel des employés utilisée ne sera pas modifiée, jusqu'à ce qu'un tribunal de Chicoutimi ne se prononce sur la validité des décrets, a indiqué M. Donnat Gingas, directeur général du CLSC.

M. Gingas avait voté contre la proposition. Celle-ci sera réexaminée demain, lors d'une assemblée extraordinaire du Conseil d'administration. Si la résolution est maintenue, comme ce fut le cas au CLSC Hochelaga-Maisonneuve, le ministère de la Santé et des services sociaux imposera une tutelle temporaire au CLSC, a expliqué le porte-parole du ministère.

Il faudra attendre encore plusieurs jours avant de connaître la décision d'un tribunal de Chicoutimi.

Selon un avocat de la CEQ, Me Michel Boyer, ces décrets sont inconstitutionnels car ils n'ont été adoptés qu'en français, alors que l'Acte de l'Amérique du nord britannique (AANB) prévoit que toutes les lois doivent l'être dans les deux langues.

Me Boyer a précisé que les décrets de la Loi 160 contreviennent aux chartes canadienne et québécoise au cours des auditions des requêtes en injonction interlocutoire déposées par la CEQ, la CSN et la Fédération des infirmières et des infirmiers du Québec (FIQ), section Chicoutimi, contre l'hôpital de cette ville.

loto-québec

Résultats

Tirage du: 89-11-29

<u>1</u>	<u>7</u>	<u>9</u>	<u>15</u>	<u>17</u>
<u>18</u>	<u>25</u>	<u>27</u>	<u>28</u>	<u>29</u>
<u>30</u>	<u>31</u>	<u>32</u>	<u>40</u>	<u>58</u>
<u>60</u>	<u>65</u>	<u>66</u>	<u>67</u>	<u>70</u>

Vous pouvez miser
jusqu'à 21 h les soirs
de tirage

PROCHAIN
TIRAGE: 89-12-01

Lot	Lot	Lot
Catégorie (mise de 1\$)	Catégorie (mise de 1\$)	Catégorie (mise de 1\$)
10/10 200 000 \$	8/8 25 000 \$	6/6 1 000 \$
9/10 5 000 \$	7/8 200 \$	5/6 25 \$
8/10 200 \$	6/8 10 \$	
7/10 25 \$	7/7 5 000 \$	5/5 250 \$
6/10 5 \$	6/7 50 \$	4/5 5 \$
	5/7 5 \$	4/4 100 \$
9/9 50 000 \$		3/3 25 \$
8/9 1 000 \$		
7/9 100 \$		2/2 7 \$
6/9 5 \$		

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.



Boutique
les must de Cartier
Paris
1498 ouest, rue Sherbrooke, Montréal
(514) 939-0000

BEAUX SAPINS DE NOËL À PRIX EXCEPTIONNELS!

Embellissez l'extérieur de votre maison avec ce bel arbre de Noël de 10 pi. avec cime-étoile. Un excellent achat!

Rég.
299,99\$

159,99\$*
(lumière non incluse)

39,99\$*
(décoration non incluse)

Pour bien décorer votre foyer... magnifiques sapins de Noël de 6 pi. en bleu ou en vert, maintenant offerts à prix très intéressants!

Bleu no 9815, rég. 69,99\$
Vert no 9814, rég. 59,99\$

* Jusqu'à épuisement de la marchandise.

Heures d'ouverture: Lundi, mardi, mercredi 9h à 18h, jeudi, vendredi 9h à 21h, samedi 9h à 17h, dimanche fermé

7 succursales pour mieux vous servir

Falmville, Laval, 515, boul. Labelle... 627-9801
Ville Lemoyne, 2500, boul. Taschereau... 465-7721
Chicoutimi, 115, boul. St-Jean Baptiste... 598-7212
Saint-Léonard, 5040, Métropolitaine est... 255-7014
Pierrefonds, 12101, boul. Goulet ouest... 620-6740
Pointe aux Trembles, 11800, Sherbrooke est... 645-4500
Boucherville, 1225, Jeminas... 442-3111

SOLDE AVANT NOËL
ÉPARGNEZ JUSQU'À 25%
SUR UNE SÉLECTION DE
COMPLETS, VESTONS SPORT, PANTALONS
CHEMISES SPORT MANCHES LONGUES
CHAUSSURES ET BOTTES D'HIVER
Boyet
Léger supplément pour les retouches sur les vêtements en solde
• 4475, boul. Métropolitain Est • Cours Mont-Royal • Galeries d'Anjou • Centre Rockland
• Centre Fairview Pointe-Clair • Carrefour Laval • Carrefour Angrignon • Promenades St-Bruno
MAGASINS OUVERTS JUSQU'À 21H00 À PARTIR DU 1^{ER} DÉCEMBRE



Denis Marcotte n'est pas un habitué du siège social de Loto-Québec, mais hier il s'est laissé tenter par le Pari-sportif à l'essai sur les parties de hockey. Heather Sawchuk a enregistré sa mise sur l'ordinateur.

Pari-sportif, un nouveau jeu à l'essai de Loto-Québec

JEAN-PAUL SOULIE

Il était possible de miser 5\$ ou plus sur le match qui opposait le Canadien de Montréal aux Nordiques de Québec hier soir.

Ce nouveau jeu de Loto-Québec — Pari-sportif — est à l'essai depuis le début de la saison de hockey. La mise, versée et enregistrée au guichet spécial de Loto-Québec, au siège social, rue Sherbrooke, doit comporter automatiquement deux autres paris. Par exemple, sur le match Winnipeg-Rangers disputé également hier soir et sur celui opposant Buffalo à Boston, ce soir.

Si, outre le Canadien, Winnipeg et Buffalo gagnent, le parieur encaissera cinq fois 6,92, la quote combinée des trois équipes sur lesquelles j'ai misé.

L'an dernier, avec ses employés exclusivement, Loto-Québec avait commencé à roder ce nouveau jeu dont la formule est fort populaire en Suède, au Royaume-Uni et en Oregon (USA). Cette

année, un guichet spécial informatisé est ouvert au public.

Un comité de quatre personnes, dont fait partie Jean-Pierre Roy, du service des nouveaux jeux de Loto-Québec, établit les quotes des différentes équipes. Comme il est beaucoup plus risqué de miser sur les Nordiques que sur le Canadien, le rapport entre le gain et la mise est fort différent: 3,20 pour un dollar misé sur la victoire des hommes de Bergeron, et seulement 1,40 pour la même somme jouée sur les Glorieux. Par contre, un nul pourrait rapporter 6,30.

«La quote de chaque équipe n'est en rien une opinion sur le résultat de la partie, explique Jean-Pierre Roy. L'attrait de ce jeu, c'est qu'il n'est pas nécessaire d'être un fanatique du hockey pour y jouer. Il y a 35 match par semaine, sauf pour deux ou trois semaines dans la saison. Il faut choisir 3, 4, 5 ou 6 matchs et leurs résultats. Et pour gagner, il faut que tous les choix soient bons.»

L'an dernier, le jeu se jouait à la mitaine. Cette année, avec un

guichet ouvert au public, le projet a été informatisé. «Nous voulons tester la réaction du public, et obtenir les commentaires sur le produit», dit Jean-Pierre Roy.

Il faut aussi savoir si Loto-Québec ne risque pas d'y... perdre sa chemise en faisant la partie trop belle aux joueurs. «Le pari sportif est très différent du jeu de hasard et de loteries traditionnelles, dit Nathan Savard, chef du service des nouveaux jeux. Le joueur devient analyste.»

La formule pourrait-elle se répandre à d'autres sports? En tout cas pas à une course à laquelle participeraient des athlètes comme Ben Johnson ou Carl Lewis. «Impossible de miser sur un seul événement, dit M. Savard. Le code criminel l'interdit. Mais en Oregon, on mise sur le football américain, au Royaume-Uni sur le soccer et en Suède sur un curieux mélange de soccer et de hockey: il suffit que des joueurs suédois participent aux parties.

PRÊTS

commerciaux seulement sans nantissement.
Rapid Finance Co. Ltd.
342-4488

Avez vous récemment vu
la Collection de
Bijoux en Or 18ct.
la plus éclatante en ville?



MAÎTRES JOAILLIERS DEPUIS 1954

2195 Crescent, Montréal H3G 2C1, Tel. (514) 848-0595

La construction immobilière se porte bien dans la métropole

JEAN-PIERRE BONHOMME

Malgré certaines apparences de stagnation économique, les grands projets de construction immobilière commerciale et institutionnelle à Montréal sont en voie de croissance très rapide et ceci devrait s'avérer vrai jusqu'en 1992 au moins.

C'est le constat que les analystes commerciaux et les grandes firmes d'architectes ont fait hier après un examen approfondi de la situation.

Les analystes et évaluateurs Luc Desjarlais et Associés, estiment que la superficie des livraisons d'immeubles commerciaux de bureaux sera, en 1991, le triple de celle de 1988.

En 1988, a dit l'expert, les constructeurs ont construit 800 000 pieds carrés de superficie et ils en livrent 1,1 million cette année. Or, l'année prochaine on comptera 1,8 million de pieds carrés de surface nouvelle et ce chiffre montera à 2,4 millions en 1991 pour redescendre à 1,4 million en 1992.

M. Luc Desjarlais croit que cette croissance correspond à un cycle commercial autonome qui n'a pratiquement rien à voir avec l'état de la santé économique de Montréal.

Par ailleurs, l'architecte René Menkes est d'avis que l'activité économique commerciale des grands bureaux — la firme de M. Menkes compte parmi les plus grands constructeurs de d'immeubles en hauteur — est «assez bonne» à Montréal. Il précise que cette activité est «très forte» à Toronto et à Vancouver. L'architecte reconnaît toutefois que dans deux ans, Montréal connaîtra un «surplus» d'espaces de bureaux. Les constructeurs, signale-t-il, «se réveillent toujours trop tard» et continuent d'agir malgré les signes d'engorgement.

La situation de l'habitation présente toutefois un tout autre tableau. L'architecte Jocelyn Duff, analyste à la Société d'habitation du Québec, a déclaré hier que la construction domiciliaire — principalement les demeures unifamiliales éloignées du centre-ville — est en «chute libre». Il se construisait 44 000 demeures dans la région métropolitaine en 1987; il ne s'en construira pas plus de 22 000 cette année.

Selon M. Duff, ces chiffres concernent principalement les demeures unifamiliales éloignées du centre-ville; les immeubles en copropriété, dont on regrette la

stagnation dans le cœur urbain, ne comptent que pour 10 p. cent de la construction domiciliaire générale à Montréal.

Le nombre des unités de logement en copropriété a baissé de moitié cette année par rapport à l'année dernière. Il s'en construisait 6 600 en 88 contre 3 600 cette année.

La construction institutionnelle subventionnée par l'État paraît devoir démarrer. L'UQAM annonçait hier que la construction de son nouveau pavillon Athanase-David, rue Sainte-Catherine, débutera «d'ici quelques jours».

On prévoit aussi, pour cet hiver, le début des travaux de construction du Musée d'art contemporain, sur le terrain de la Place des Arts, et le début des travaux de construction de l'annexe de l'hôtel de ville.

L'architecte de cet immeuble multifonctionnel, M. Dan Hanganu, a dit hier que cet immeuble de qualité, y compris sa partie habitation en copropriété, devrait commencer de prendre forme «très prochainement».

M. Hanganu et son collègue Menkes reconnaissent toutefois que les promoteurs retardent certains projets par manque de confiance.

M. John Gardiner, qui participait hier à la cérémonie de pose de la pierre angulaire du siège social de la CÉQ, a reconnu que certains projets immobiliers domiciliaires en copropriété sont «au frigo». Le projet Overdale, devant l'ancien siège de Radio-Canada, et celui du Faubourg Québec, cet ancien entrepôt frigorifique, situé au sud de l'intersection Amherst et Notre-Dame, sont reportés à plus tard. Il a signalé que les travaux de construction de l'Hôtel du Palais, un immeuble qui incorporera la vieille façade de l'ancien siège social de la Banque Provinciale, rue Saint-Jacques, coin Saint-François-Xavier, sont commencés depuis quelques jours.

Quant à l'ingénieur Claude Dupras, qui accompagnait M. Gardiner, il croit que l'octroi des permis de construction retardent la réalisation de plusieurs projets de construction représentant «des millions de dollars». Les retards, a-t-il précisé, sont de six mois pour un petit projet et d'une année pour un grand. Il a dit qu'à cause de l'absence d'un plan directeur, les constructeurs se trouvent confrontés à de l'arbitraire et que l'octroi de permis se fait exclusivement par «spot zoning», c'est-à-dire sans règles du jeu connues.

Île de Montréal

Selon Transport 2000, la STCUM souffre difficilement la comparaison avec Toronto



FLORIAN BERNARD

La Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM) a transporté 394 200 000 pas-

sagers en 1988, comparativement à 463 500 000 pour la Toronto Transit Commission. À Montréal les dépenses d'exploitation du réseau ont totalisé 527,2 millions \$ tandis que celles de Toronto ont atteint 531,8 millions \$, soit un écart de quatre millions de dollars. À Montréal, le total de kilomètres parcourus a été de 141 000 en 1988, comparativement à 201 500 pour la TTC de Toronto. L'analyse de ces chiffres, divulgués par Transport 2000, indique que le coût unitaire par kilomètre s'est élevé à 3,74 \$ à Montréal, comparativement à 2,64 \$ seulement pour Toronto. L'étude de Transport 2000 indique en outre que depuis 1980, la STCUM a diminué sa flotte de 15,3 p. cent alors qu'à Toronto; elle a été augmentée de 24,9 p. cent. En ce qui touche l'évolution du kilométrage, depuis 1980, la STCUM a connu une hausse de 1,1 p. cent comparativement à 19,2 p. cent pour Toronto. Notons toutefois que pour établir une comparaison réaliste, Transport 2000 aurait dû englober dans ces chiffres les statistiques des commissions de transport de Laval et de la Rive-Sud. À Toronto, en effet, le transport est régionalisé, ce qui n'était pas le cas jusqu'à tout récemment à la CUM.

RECONNAISSANCE DES MERITES DE NICOLE DAVID-STAUB

La responsable du Comité de conservation des espaces verts de l'île Bizard, Mme Nicole David-Staub, a reçu le prix d'excellence de la Société internationale d'arboriculture, section du Québec. Le «Gold Leaf Award» a été décerné à Mme David-Staub en reconnaissance du travail qu'elle a accompli, au cours des dernières années, afin de préserver le bois de l'île Bizard. Le deuxième prix d'excellence a été attribué à la municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi pour ses efforts remarquables dans la conservation des espaces boisés de son territoire, de même que la protection des lacs et des rivières.

CANDIDATE À ROXBORO

Une mère de huit enfants et quatre fois grand-mère, Mme Lise Hubert-Bennett est candidate à l'élection partielle qui se déroulera le 3 décembre prochain, au siège numéro 2 de Roxboro. Ce siège est vacant depuis la démission du conseiller Harold White. Parfaite bilingue et citoyenne de Roxboro depuis de nombreuses années, Mme Hubert-Bennett veut ramener l'harmonie au conseil et travailler au rapprochement des francophones, des anglophones et des allophones. Elle se présente comme indépendante, mais entend collaborer avec le maire et les élus chaque fois que l'intérêt de la collectivité l'exigera. Elle veut surtout démocratiser l'hô-

tel de ville et faire en sorte que les citoyens s'y sentent à l'aise et chez-eux. Mme Hubert-Bennett se décrit comme une personne n'aimant pas les affrontements, mais favorisant plutôt les solutions découlant d'un consensus.

ACADÉMIE D'ENTRAÎNEMENT AUX ARMES À FEU À LACHINE

Une académie nationale d'entraînement au maniement des armes à feu sera construite à Lachine, au coût de 7,8 millions \$. Cette académie dispensera ses cours non seulement aux forces de l'ordre, mais également aux tireurs sportifs. Il s'agira d'une entreprise privée. Le maire de Lachine et président du conseil de sécurité publique de la CUM, M. Guy Deschêre, a présidé à la cérémonie du début des travaux, hier. Il en a profité pour souligner qu'un tel centre d'entraînement correspond à un besoin réel, non seulement dans la région métropolitaine, mais à la grandeur du Québec.

UN NOUVEAU PARTI POLITIQUE À OUTREMONT

Le Directeur général des élections du Québec, M. Pierre-F. Côté, a autorisé la création d'un nouveau parti politique à Outremont. Cette formation portera le nom de Mouvement des citoyens d'Outremont. Son chef est M. André Tremblay. Les prochaines élections générales auront lieu dans deux ans seulement à Outremont, soit en novembre 1991. Cette nouvelle autorisation porte à 62 le nombre de partis politiques municipaux au Québec.

DEUX NOUVELLES BROCHURES DE PROMOTION

À la veille de son 20^e anniversaire de fondation, la Communauté urbaine de Montréal vient de publier deux brochures de 24 pages, richement illustrées en couleur, intitulées *La CUM, une présence quotidienne* et *The MUC, a daily presence*. On y trouve une quantité de renseignements sur les divers services de la CUM, son organigramme, ses responsabilités, de même que des notes historiques. Ces brochures sont surtout destinées aux gens d'affaires, aux investisseurs et aux visiteurs. Les brochures sont disponibles, gratuitement, dans les hôtels de ville du territoire ou auprès du secrétaire de la CUM, 2 complexe Desjardins, Tour de l'est, bureau 2104, Montréal H5B 1E6.

MONTREAL-EST: PAS DE DEPOUILLEMENT JUDICIAIRE

Le juge André Quesnel, de la Cour supérieure, a refusé d'autoriser un dépouillement judiciaire à la suite des résultats de l'élection du 5 novembre dernier, dans le quartier Nord de Montréal-Est, siège numéro 2. Ce deuxième dépouillement avait été réclamé par le candidat Maurice Senez, qui a été défait par 23 voix seulement. M. Senez a déclaré qu'il fera appel à la Commission municipale du Québec. Il soutient que des irrégularités ont été commises durant cette élection. M. Senez demandera à la Commission municipale d'ordonner la tenue d'un nouveau scrutin dans ce quartier.

SÉMINAIRES ACCÉLÉRÉS

6 personnes par classe
Semaine ou fin de semaine

- Introduction au PC (Dos)
4 déc. ou 9 déc. ou 13 déc.
- WordPerfect 5.0 (ou 4.2)
2-3 déc. et 16-17 déc.
ou 5-6 déc. et 18-19 déc.
- Lotus 1-2-3
30 nov. - 1^{er} déc.
et 7 - 8 déc.
- D BASE III PLUS
16-17 jan. et 25-26 janvier



Autres dates disponibles
en novembre et décembre

INTERNATIONAL QUEBEC INC., 1055, Côte du Beaver Hall / 878-9188 poste 38

SOLDE D'INVENTAIRE DE TAPIS

Économisez
jusqu'à
50%

Pour un temps limité



Tapis Résistache* **1999\$**
la v. car.
● 54 onces
● Garantie 10 ans

Douglas & Desjardins

3856, Côte-Vertu
Ville Saint-Laurent
(coin Bégin)

1875, rue Panama
Brossard
(coin boul. Taschereau,
1 rue à l'est du pont Champlain)

336-1234

1984

VENTE AUX ENCHÈRES CATALOGUÉE EN DEUX SÉANCES

Tableaux, meubles, porcelaine, argenterie, objets de collection provenant en partie de la succession du Capitaine Herward Drinkwater et autres intérêts.

EXPOSITION: Vendredi 1^{er} décembre 10 h à 21 h
Samedi 2 décembre 10 h à 17 h

VENTES: Lundi 4 décembre à 19 h 30
Mardi 5 décembre à 19 h 30

MEUBLES: Commode géorgienne antique en acajou — Commode 17^e siècle en chêne — Mobilier de salle à manger de 9 pièces en acajou — Bibliothèque à deux corps antique en chêne sculpté — Armoire 18^e siècle en chêne — Banc antique en chêne — Table Chippendale antique en chêne — Mobilier de salle à manger de 9 pièces en noyer — Horloge grand-père en acajou — Table de salle à manger victorienne — Causeuse Régence française antique — Mobilier de chambre à coucher de 4 pièces en acajou — Bureau-bibliothèque en noyer — Table de jeu antique en acajou — Mobilier de salle à manger de 12 pièces en acajou — Bibliothèque à 3 modules en acajou — Chaises Chippendale et victorienne — Bureau-ministre antique en acajou marqueté — Porte-assiettes antique en chêne — Encoignure en acajou — Fauteuil de gentleman en noyer sculpté, etc.

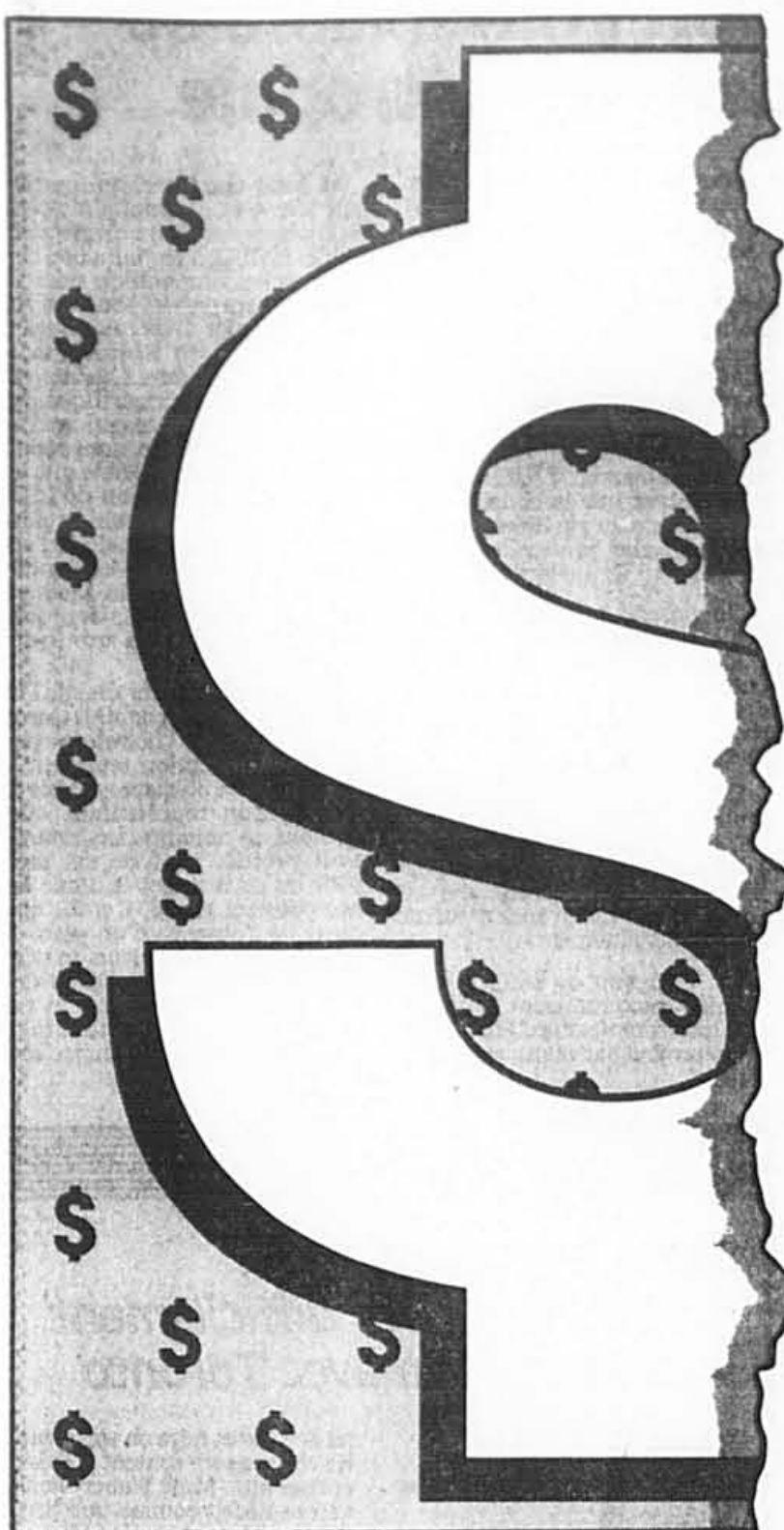
ACCESSOIRES: Coutellerie de 66 pièces en argent contrôlé — Service à thé et café de 4 pièces en argent Birks — Service de coutellerie de 96 pièces en argent — Comptoir en argent anglais contrôlé — Service de table de 239 pièces approx. en porcelaine de Limoges — Service de coutellerie de 88 pièces en argent Birks, motif «Saxon» — Lustres en bronze et cristal — Paire de bougeoirs en argent — Paire d'urnes en porcelaine de Sèvres — Croix et assiette en verre Lalique — Verrerie en cristal Webb et Corbett — Porcelaine orientale — Service à thé antique en porcelaine anglaise — Vase en verre Daum — Statuettes en porcelaine allemande, etc.

ART CANADIEN ET INTERNATIONAL: Peintures, aquarelles, dessins, etc.: T. Mower Martin — Gordon Pfeiffer — F. Constantineau — John Lyman — Yvonne Bolduc — Graham Norwell — P.V. Beaulieu — B. Galbraith-Cornell — N. Poirier — H. Danty — Bruno Côté — Anna Noeh — Fred Taylor — Monique Mercier — Gordon Marich — John Collins — Bernard Modest — Maurice LeBon — A. Bercovitch — M. Mauro — J. Nash — T. Arlis — J.P. Pépin — R. Richard — S. Cosgrove — S. Dubreuil — European School, etc.

BIJOUX, MONTRES ET HORLOGES: Collection de montres-bracelets pour hommes, bijoux antiques et modernes, solitaire approx. 2,50 carats, etc.

TAPIS D'ORIENT: Shirvan — Bokhara — Kerman — Kazak — Anatolian — Turc — Chinois — Indien — Pakistanaï, etc.

Catalogue disponible à notre galerie
8290, Devonshire, Montréal H4P 2P7
Téléphone: (514) 345-0571



NE FAITES PAS LES CHOSES À MOITIÉ

Près de la moitié de vos revenus
d'intérêt vont à l'impôt,
ALORS UN BON CONSEIL

**PLACEZ VOS REVENUS D'INTÉRÊT
À L'ABRI DE L'IMPÔT
EN INVESTISSANT DANS UN REÉR
DU TRUST GÉNÉRAL
LE PLUS TÔT POSSIBLE.**

Selon la nouvelle loi fiscale, la première tranche de 1 000\$ de revenus d'intérêt n'est plus exempte d'impôt. Alors, si vous prévoyez investir dans un REÉR pour l'année fiscale 1989, n'attendez pas à la dernière minute, placez votre capital ET vos intérêts à l'abri de l'impôt en investissant dans un REÉR du Trust Général le plus tôt possible. Non seulement vous payez moins d'impôt sur vos revenus d'intérêt, mais vous bénéficiez également d'un rendement sur votre capital des plus avantageux!

Profitez d'un taux de rendement majoré de 1/4% sur les taux officiels pour les termes de 1 à 5 ans en contribuant dans un nouveau REÉR du Trust Général ou en transférant sans frais votre REÉR actuel au Trust Général au plus tard le 31 décembre 1989.

TAUX BONIS

+1/4%

Laval
Place du Carrefour 662-3200
Montréal
5995 boul. Gouin O. 745-1515
Pointe-Claire
955, boul. St-Jean 694-5670
Ville Mont-Royal
Centre Rockland 341-1414
Outremont
1, Vincent d'Indy 739-3265
1020, ave. Laurier O. 272-4777

TRUST GÉNÉRAL

Montréal
Place Ville-Marie 861-8383
1100, University 871-7200
Anjou
Place D'Anjou 355-4780
LaSalle
Carrefour Angrignon 366-0730
Brossard
Place Portobello 466-2500
St-Lambert
299, boul. Sir Wilfrid Laurier 466-8666

Un prévenu ne doit pas s'attendre à être logé dans un Hilton, déclare le juge

JEAN-PAUL
CHARBONNEAU

■ Un accusé qui s'est promené de prison en prison à cause du surpeuplement des institutions carcérales, a échoué hier, en Cour supérieure, dans sa tentative d'obtenir une ordonnance pour être gardé à Saint-Jérôme plutôt qu'à Bordeaux.

Sylvain Decelles a présenté un bref en habeas corpus afin de faire déclarer «cruelle» sa condition de détention à l'unité de prévention de la prison de Bordeaux.

Dans sa décision, le juge Réjean F. Paul, déclare qu'un prévenu ne doit pas s'attendre à être logé dans un Hilton, tout comme le malade dans un centre hospitalier ne peut s'attendre à trouver le confort d'un hôtel cosu. «Les conditions de détention varient d'un centre à l'autre suivant son importance, l'espace, la vétusté et le personnel disponible», écrit le magistrat dans son jugement de 12 pages.

Tout en soulignant le grave problème de surpopulation dont souffrent les centres de détention au Québec, le juge Paul a fait état du fait que le gouvernement devait tenir compte des restrictions budgétaires et qu'il devait octroyer les deniers appropriés là où les besoins les plus criants de l'ensemble de la société doivent être comblés. «Je pense, a-t-il ajouté, en particulier au secteur de la santé et à celui de l'éducation. Le confort des prévenus vient bien loin derrière ces priorités. Ce qui ne veut pas dire qu'on doive laisser se détériorer une situation difficile.»

Citoyens respectueux

Il écrit aussi qu'il ne croit pas que l'immense majorité des citoyens respectueux des lois pleureront sur le sort des pensionnaires des prisons provinciales. «On n'a qu'à lire ce qui se passe chez nos voisins du sud pour en arriver à la conclusion qu'en général nos prisonniers sont bien traités», ajoute ce juge de la Cour supérieure.

Sylvain Decelles est accusé avec deux autres individus de complot pour importer des stupéfiants.

Lors de sa comparution, le juge Claude Lamoureux, de la Cour du Québec, a recommandé qu'il soit incarcéré à la prison de Saint-Jérôme. Le juge Paul soutient qu'en transférant l'accusé, les autorités carcérales de Saint-Jérôme n'ont pas tenté de passer outre à la recommandation par caprice, mais pas nécessité.

Les policiers enquêteurs dans cette affaire ont laissé savoir qu'il serait préférable que Decelles ne soit pas en contact avec ses deux co-accusés. La requête des deux agents de la Sûreté du Québec a été prise en considération.

L'inculpé a donc été transféré au Centre de détention Parthenais. Par la suite, Decelles a fait des séjours aux prisons de Trois-Rivières et de Québec puis à l'unité de prévention de la prison de Bordeaux.

Devant le juge Paul, les intimés, Arthur Fauteux, directeur de Bordeaux, Georges Mayer, directeur adjoint de Saint-Jérôme, ainsi que Gilles Roussel, directeur de Parthenais, sont venus expliquer le grave problème de surpopulation. Pour obvier aux carences actuelles des centres de Saint-Jérôme et particulièrement de Parthenais, le solliciteur général du Québec a ouvert quasiment en catastrophe une aile de prévention à la prison de Bordeaux. Ces directeurs étaient représentés par Me Robert Monette, du contentieux civil du ministère de la Justice, et par Me François Brière, substitut du procureur chef à Saint-Jérôme.

À l'avant dernière page de son jugement, le magistrat écrit: «Le fait que, dans la préparation de sa cause, Decelles soit brimé, ne m'émeut guère. Son avocat, Me Christian Desrosiers, pratique à Montréal, et Bordeaux est à Montréal».

Dans sa requête, Decelles se plaint d'être confiné à sa cellule 22 heures sur 24, sans possibilité de sortie et sans activité aucune. Il en a aussi contre la nourriture — repas froid, parce qu'il n'y a pas de réchaud. Il se plaint aussi des matelas usés et de la malpropreté des lieux. Mais il appert, selon des témoignages, que la nourriture à Bordeaux est meilleure qu'à Parthenais.

Il y a Dupont... et Dupont!

■ Le réalisateur Martin Dupont, de l'émission *L'indice* présentée sur les ondes de Radio-Québec, est inquiet et pour cause! Depuis qu'il s'est fait voler ses cartes d'affaires en même temps que tous ses autres documents, le présumé voleur se présente chez des mar-

chands et obtient des biens de consommation en se faisant passer pour Martin Dupont. Les marchands sont donc priés de faire preuve de prudence car ils en seront quitte pour une facture impayée!

célébration
SONY

VIDEO VHS Hi-Fi SLV-555
799\$
• Circuits VHS HQ
• 4 têtes DA
• Affichage de programmation à l'écran

CHAÎNE À COMPOSANTS SEN-290
999\$
• Chaîne télécommandée à ampli/tuner/cassette/tourne-disque
• Puissance efficace 105+105 watts
• Enceintes acoustiques SS-C47 à 3 voies
• Meuble-support SU-S581B et supports d'enceinte WS-C47 (en option)

UN BONI HANDYCAM DE SONY
Achetez un caméscope Handycam CCD-F35, CCD-F50 ou CCD-F70 de Sony et recevez cette malette de luxe sans frais supplémentaires.

CCD-F35
1299\$
Caméscope avec sensibilité supérieure aux éclairages de faible densité
• Obturateur à vitesse variable
• Mise au point automatique à travers l'objectif

CCD-F50
1499\$
Caméscope avec objectif zoom
• Obturateur à vitesse variable
• Mise au point automatique à infrarouge

CCD-F70
1699\$
Caméscope à haute performance
• Superposition numérique de 4 pages
• Obturateur à vitesse variable

TRINITRON 21 po RÉCEPTEUR MONITEUR KV-2063R
299\$
• Tube Microblack
• Résolution 330 lignes
• Affichage à l'écran

DISCMAN D-20A
299\$
• Lecteur au laser portatif
• Écouteur inclus

WALKMAN SPORTS WM-AF54
99\$
• Récepteur FM Stéréo / AM / Lecteur de cassette

LUNETTES EN PRIME!

LES ATELIERS BROSSEAU
SPEC

ST-HUBERT
8025, boul. Taschereau ouest
443-4488

BROSSARD
3256, Grande-Allée
678-3430

SYLVAIN HALLÉ de CKAC
au magasin de Brossard seulement
Jeudi - Vendredi et Samedi

**HORLOGES GRAND-PÈRE
SUPER-SPECIAUX**

MAINTENANT de véritables horloges grand-père à prix plus qu'abordables.

La QUÉBÉCOISE
Meuble en chêne massif. Mouvement à carillon Hermle Westminster avec trotteuse, pendule Lyre 94 cm. Cadran Tempus Fugit, poids en laiton.
Vous auriez cru devoir payer jusqu'à 1,475\$ pour cette magnifique horloge.
21 x 10 x 77 po.
MAINTENANT SEULEMENT 995\$

La Laurentienne
Faites de chêne canadien massif. Avec entraînement à câble, carillon triple, cadran lunaire et pendule 270 mm. Lyre en laiton massif.
Vous auriez cru devoir payer jusqu'à 3,000\$ pour cette magnifique horloge.
23 x 13 x 78 1/4 po.
MAINTENANT SEULEMENT 1895\$

La Canadienne
Faites de chêne canadien massif. Avec entraînement à câble, carillon triple, cadran lunaire et pendule 270 mm. Lyre en laiton massif.
Vous auriez cru devoir payer jusqu'à 3,295\$ pour cette magnifique horloge avec verre biseauté.
24 x 12 x 80 1/2 po.
MAINTENANT SEULEMENT 2195\$

En vente chez les bijoutiers suivants:

Montreal: BIJOUTERIE M. LAVIGNE 8629, Est Hochelaga Tél.: 353-0150	Trois-Rivières: CONRAD BÉGIN 500, rue des Forges Tél.: 376-7766	St-Jérôme: BIJOUTERIE GIROUX 322, rue St-Georges Tél.: 438-6314
Valleyfield: BRODEUR BIJOUTIER 201, rue Victoria Tél.: 373-1606	Pointe-aux-Trembles: GILLES LAROUCHE BIJOUTIER 11901 est, Notre-Dame Tél.: 645-7496	Cap-de-la-Madeleine: P.E. DUCHARME (1984) Enr. 357, rue Notre-Dame Tél.: 375-1046

T É T E S D ' A F F I C H E

Germain Tardif



Le Centre international de design tiendra, mercredi, à partir de 15h00, son événement trimestriel «Nouveautés», au 85, ouest, rue Saint-Paul, au cours duquel les noms des derniers-nés, dans le domaine de la décoration, seront dévoilés. De plus, cinq jeunes designers présenteront le résultat de leur labeur: **Pierre Emard** (présentoir commercial pour vêtements), **Dan Lavoie** (arbre de Noël en tableau illuminé et scintillant), **Joe Messina** (prototype de chaise et luminaire), **Almas Mathieu** (support à vélo) et **Noubar Basralian** (chaise). A cette occasion, le designer italien **Paolo Gucci** lancera ses nouvelles collections de meubles, fourrures, bijoux, literie et autres, à 20h00, à la salle Le Corbusier.



Ordinateur pour Rêves d'enfants

La société Ogivar a fait don récemment d'un micro-ordinateur à la Fondation canadienne de Rêves d'enfants, organisme à but non-lucratif qui a pour mission de permettre aux enfants atteints de maladies incurables de réaliser leurs vœux les plus chers. Le modèle 386-20MHZ permettra à la Fondation de gérer avec efficacité et avec rapidité les milliers de demandes qu'elle reçoit. Sur la photo, M. **Gérald Rubenovich**, directeur des opérations d'Ogivar, et Mme **Géraldine Doucet**, porte-parole de la Fondation.



Fumeur émérite

Le puritanisme s'en prenait au sexe. Le néo-puritanisme combat maintenant le tabac. Notre collègue **Rejean Tremblay** est demeuré imperturbable devant la dernière vague et a continué à aspirer la nicotine tout en restant en bonne forme. Son penchant hedonique lui a, d'ailleurs, valu le titre de Premier fumeur de pipe que lui a conféré le Club des fumeurs de pipe du Québec. A ce titre, il succède à **Robert LaPalme**, également journaliste puisqu'il a passé une grande partie de sa carrière comme caricaturiste. Selon le club, **Rejean**, qui marque quotidiennement la vie des Québécois avec son écriture et ses opinions, a su intégrer l'art et le plaisir de fumer la pipe dans son activité quotidienne.

PHOTO LUC SIMON PERRAULT, La Presse

Cette soirée inaugurera également la section «mobilière de bureau» du Centre.

Le Musée McCord d'histoire canadienne vient d'obtenir une subvention de 96000\$ de Communications Canada. Cette somme servira à intégrer les données relevant de ses collections au Réseau canadien d'information sur le patrimoine, ce qui en facilitera l'accès.

Northern Telecom a été reconnue par l'Organisation internationale des normes (ISO) et par le «Quality Management Institute» du Canada comme étant en mesure d'offrir des

produits de qualité insurpassable, grâce à ses systèmes et procédés de pointe. Ces deux organismes lui ont, en effet, attribué la cote de qualité la plus élevée en fonction de leurs rigoureux critères. Northern est la première société au monde à recevoir cette distinction et la première, en Amérique du Nord, à atteindre la norme internationale ISO9001, soit la norme la plus rigoureuse établie par l'ISO.

L'organisation Femmes pionnières Na'amat tiendra sa vente de marchandises presque neuves, dimanche, de 10h00 à 15h00, au Victoria Hall, 4626, ouest, rue Sherbrooke, à Westmount. On y offrira en vente

des articles pour toute la famille. L'entrée est gratuite. Pour renseignements supplémentaires, communiquer avec Mme **Rita Lawrence** à 735-1679.

Créé en 1982, le prix MICAM est remis chaque année à des techniciens de Radio-Canada pour leurs contributions exceptionnelles dont le caractère novateur permet une meilleure utilisation des ressources dans le domaine de l'exploitation technique à Radio-Canada. Cette année, le prix est allé à **André-J. Riopel**, premier technicien, traitement sonore en télévision. Ce dernier a élaboré une nouvelle technique de mélange audio pour la postproduction de dramatiques sur film et sur vidéo. Cette technique permet d'éliminer tous bruits acoustiques indésirables provenant des studios.

Les profits obtenus de l'édition 1989 du **Skiathon Mickey Stein** seront consacrés à deux projets de la Société canadienne du cancer dans la région de Montréal: la nouvelle Maison d'accueil qui logera de façon temporaire des gens atteints du cancer qui doivent subir des traitements à court terme, et aux programmes de recherches sur le cancer dans les centres hospitaliers et les universités de la région. Cet événement se tiendra dimanche, à compter de 8h30, au Mont Habitant, sous la présidence d'honneur de **Jean Pagé**, commentateur sportif de Radio-Canada. Pour plus de renseignements: 255-5151.

Lundi aura lieu, à 19h30, l'inauguration de la Maison de la culture Frontenac, au 2550,



Promenades littéraires

Ces jours derniers avait lieu à l'Hôtel de ville de Montréal le lancement du volume «Promenades littéraires dans Montréal», œuvre de **Monique Larue**. L'auteur de l'ouvrage est entourée du maire **Jean Doré** de Montréal (à gauche) et du pdg des Editions Québec/Amerique, M. **Jacques Fortin**. Montage de centaines de citations tirées de plus de 150 romans, ce livre restitue, en soixante tableaux, avec toute la finesse et la sensibilité de la littérature, Montréal, ses quartiers et ses habitants.

PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

est, rue Ontario. La cérémonie se fera en présence de Mme **Lucienne Robillard**, ministre des Affaires culturelles, et de Mme **Kathleen Verdon**, membre du comité exécutif de la Ville de Montréal.

Le conseil d'administration de l'orchestre de chambre **I Musici** de Montréal annonce la nomination de trois nouveaux membres en son sein. Il s'agit de Mme **Françoise Bertrand**, pdg de Radio-Québec, MM. **Jean-Marie Bérubé**, vice-président adjoint, service aux entreprises de Montréal Trust, et **Jean Laurin**, président de Devenco-re.

Le Centre de recherche sur les pavés a récemment décerné ses prix d'excellence 1989 à l'occasion de l'Exposition com-

merciale de l'horticulture ornementale. Dans la catégorie institutionnelle, les gagnants sont les suivants: **Carlos Martinez**, architecte paysagiste, pour le projet Terrasse du Jardin botanique de Montréal (1^{er} prix), **Jean-François Rolland**, architecte paysagiste, pour le projet Rue Saint-Germain à Rimouski (2^e prix), et **Jean-Paul Breton**, architecte, pour le projet Hôtel de ville et bibliothèque de Saint-Luc. Dans la catégorie commerciale, ce sont: **Pierre-André Roux**, vice-président de Roux Paysagiste, pour le projet Hôtel-Motel Québec Inn, de Sainte-Foy (1^{er} prix), **Reynald Juneau**, pour le projet Parc portuaire de Trois-Rivières (2^e prix) et **Sandra Donaldson**, architecte paysagiste, pour le projet No 1, Wood Ave, Westmount.

A DIMANCHE

Micro-Boutique vous offre ce qu'il y a de mieux pour votre argent

Nous sommes le plus important concessionnaire Macintosh[®] au Québec et nous y sommes arrivés en proposant à nos clients la meilleure valeur qui soit. Comment? En offrant des produits de qualité à des prix compétitifs. Notre Macintosh SE 40i en est un exemple convaincant. Il est équipé d'un disque dur interne de 40 mégaoctets fabriqué par la compagnie Quantum. Ce disque est considéré comme le meilleur sur le marché. D'ailleurs la compagnie Apple l'utilise comme composante de ses propres produits. Notre Quantum 40 mégaoctets est aussi pourvu d'une garantie additionnelle de 12 mois. Combiné à un lecteur supplémentaire de disquettes 1.44 mégaoctets, notre Macintosh SE 40i est un ensemble gagnant.

Comparez vous-même!

Nous offrons présentement une solution efficace adaptée à vos besoins. Elle comprend:

- un Macintosh SE FDHD
- deux lecteurs internes de disquettes 1.44 mégaoctets
- un disque dur interne Quantum de 40 mégaoctets comprenant une garantie de deux ans le tout pour 3695.00\$

Et pour seulement 200.00\$ de plus, nous pouvons inclure une imprimante ImageWriter II.

**MICRO
BOUTIQUE**



Magasin de Montréal
512 Beaubien Est
Tél.: (514) 270-4177

Concessionnaire autorisé

Magasin de Sherbrooke
2433 rue King Ouest
Tél.: (819) 504-4644

L'offre se termine le 31 décembre 1989

Horaires des fêtes du 14 décembre 89 au 27 décembre 89: Lundi au vendredi: 9h00 à 21h00, Samedi: 9h00 à 17h00

Macintosh est une marque de commerce de Apple Computer Inc. Apple et le logo Apple sont des marques déposées de Apple Computer Inc.

C.M. MICHAUD EN FAILLITE!

JUSQU'À **60%** DE RABAIS SUR LES PRIX C.M. MICHAUD jusqu'à écoulement de l'inventaire

UN INVENTAIRE DE **PLUSIEURS MILLIONS** A LIQUIDER À TOUT PRIX!
C'EST LA PLUS GRANDE VENTE DE LIQUIDATION DE FAILLITE DE L'HISTOIRE DE LA BIJOUTERIE AU QUÉBEC.

Des bijoux de **20\$ à 3000\$**. Grand choix d'alliances, bagues à diamants, jongs, chaînes en or et en argent, boucles d'oreilles à diamants,

bijoux mode signés Christian Dior et Puccini etc... Manquez pas ça!



PROFITEZ-EN POUR ACHETER VOS CADEAUX

**CM
MICHAUD**

Une seule adresse

937 rue Bélanger

Raymond, Chabot, Fafard, Gagnon Inc. Syndic

NAD

un NOËL
en
musique

audio centre

5260 rue Sherbrooke O., Montréal 482-4420
1970 boul. Le Corbusier, Laval 687-3627
1493 Merivale, Ottawa 723-2923

Via Rail: l'abolition de 750 postes au Québec laissera 200 employés sans travail en janvier

GEORGES LAMON

■ Dès le 4 décembre, 3500 postes syndiqués à travers le Canada seront abolis chez Via Rail dont 750 au Québec. De ce nombre, 2500 syndiqués seulement pourront, de par leur ancienneté, postuler leur propre poste s'il n'est pas aboli, ou un autre, par le biais du déplacement.

Pour le Québec, cela signifie

l'abolition d'une soixantaine de postes au Centre de maintenance de Montréal à Pointe-Saint-Charles, quelque 150 parmi le personnel travaillant à bord des trains et environ 350 chez ceux affectés à la billetterie, commis de bureau à la gare centrale et au siège social. Concrètement, cela signifie qu'environ 200 Québécois perdront leur emploi.

Les candidats auront jusqu'au 14 décembre pour postuler ces

postes. Un nouvel affichage par région sera ensuite organisé. L'ancienneté sera importante pour l'attribution des postes.

Via Rail doit abolir près de la moitié de ses effectifs de 7300 employés syndiqués et non-syndiqués d'ici le 15 janvier, à la suite de la décision gouvernementale. Via Rail compte sur la possibilité pour certains employés de se prévaloir soit de la retraite, soit du départ volontaire avec indemnité.

Cela donnerait la possibilité aux moins anciens de ne pas se retrouver dans la rue avec presque rien. En effet, les employés qui n'ont que deux à quatre années d'ancienneté seront les plus pénalisés, les indemnités de licenciement variant de deux à dix semaines.

Quant aux employés comptant quatre années et plus d'ancienneté, ils bénéficieront d'une excellente sécurité d'emploi avec leur mise en disponibilité assortie du plein salaire. Même s'ils n'occupent que temporairement un poste.

M. René Moreau, coordinateur pour le Québec de la Fraternité canadienne des cheminots, employés de transport et travailleurs généraux des chemins de fer, a expliqué qu'au Québec ce protocole négocié par les représentants syndicaux avait été assez bien accueilli par les syndiqués. A son avis, les mécontents de cette entente viennent surtout de Toronto. «Nous n'avons pas violé la convention collective qui prévoyait ce processus depuis 78, a-t-il précisé. D'ailleurs, nous avons négocié pendant un mois une entente spéciale qui permet aux syndiqués les plus affectés d'aller décrocher de meilleures indemnités.»

On estime à 5735 le nombre des syndiqués actuellement au service de Via Rail.

Grève reportée à l'hôpital Ste-Anne de Bellevue

GEORGES LAMON

■ Les 650 employés des services hospitaliers (entretien ménager, cuisine et aides-infirmiers) de l'hôpital pour anciens combattants de Sainte-Anne-de-Bellevue, ont reporté le déclenchement de leur grève au 22 décembre.

M. Denis Dupéré, président du Syndicat des employés des services hospitaliers de Sainte-Anne-de-Bellevue (Alliance de la fonction publique), a précisé hier à La Presse qu'il ne s'agira alors plus de grèves tournantes, mais bien d'une grève illimitée.

«Nous allons sortir et nous ne rentrerons pas avant que la convention collective soit réglée, a assuré M. Dupéré. Nous ne voulons pas la grève, mais le Conseil du trésor nous y pousse.»

Le président du syndicat reproche au Conseil du trésor son entêtement à ne pas vouloir se soumettre à une décision du Tribunal des droits de la personne qui l'avait obligé à corriger la discrimination dans la parité salariale pour les employés féminins prédominants dans ce groupe.

Une grève menace une ville de banlieue

■ Après 17 séances infructueuses de négociation, les cols bleus de Dollard-des-Ormeaux ont autorisé leurs dirigeants syndicaux à déclencher une grève générale au moment qu'ils jugeront le plus propice.

Les cols bleus ont toutefois demandé que les négociations se poursuivent sans relâche pour en arriver à une entente négociée. Les dirigeants de la Ville ont accepté de participer à une ronde ultime de discussions dont la première séance aura lieu mardi prochain, le 5 décembre.

De nombreuses questions sont en litige, notamment les salaires, les horaires de travail, le régime de retraite, les jours fériés et les vacances. Le président du syndicat, M. Jacques Drouin, accuse le maire, M. Edward Janiszewsky, de vouloir diriger seul les négociations, sans consulter les autres élus.

Les employés de Métro-Richelieu songent à la grève

■ Le syndicat des travailleurs des Epiciers unis Métro-Richelieu du centre de distribution de Montréal a rejeté les offres patronales et menace de faire la grève durant les Fêtes si les négociations ne débloquent pas. Les 470 employés demandent une plus grande sécurité de l'emploi, ainsi que de meilleures conditions de santé et de sécurité au travail. «Le travail devient de plus en plus précaire dans le secteur de l'alimentation», a déclaré M. Réjean Fleury, président du syndicat, affilié à la CSN. «Nous demandons également des augmentations de cinq p. cent la première année et de sept p. cent la deuxième, pour maintenir notre pouvoir d'achat en prévision de la TPS.» Un conciliateur vient d'être nommé et l'employeur présentera des offres globales, les 6 et 7 décembre prochains.

PLEIN LA VUE

Avec vos
super lunettes
et votre nouveau
Walkman Sony

Vous recevrez gratuitement une paire de lunettes de soleil dernier cri, couleur néon, à l'achat d'un Walkman Sony des modèles répertoriés ci-dessous, chez un détaillant participant agréé par Sony du Canada Ltée.

De fabrication française, ces lunettes de soleil légères sont dotées de verres en polycarbonate ultramodernes ne déformant pas et ne se rayant pas.

Ils donnent une vision d'une netteté et d'une clarté supérieures tout en filtrant les rayons ultraviolets et infrarouges nocifs.

Ces superbes lunettes de soleil sont à vous, à l'achat d'un Walkman Sony des modèles répertoriés ci-dessous, d'ici le 30 décembre 1989, sauf épuisement antérieur des stocks. Pour éviter toute déception, rendez-vous sans tarder chez un détaillant participant agréé par Sony du Canada Ltée.

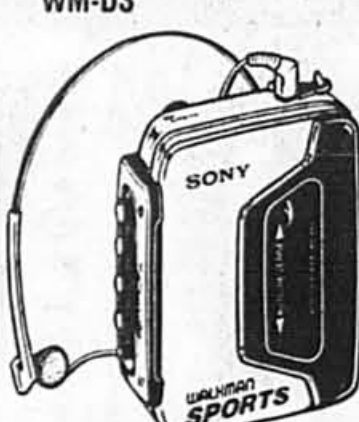
VOICI QUELQUES-UNS DES
MODÈLES WALKMAN SONY QUI DONNENT
DROIT À L'OFFRE DE LUNETTES DE SOLEIL:

WM-AF42 WM-D6C WM-AF54 WM-AF67 WM-A53
WM-F46 WM-AF29 WM-AF57 WM-AF79 WM-AF50
WM-F73 WM-AF44 WM-AF59 WM-A602 WM-AF65
WM-F200 III WM-AF48 WM-AF62 WM-AF604 WM-AF605
WM-D3

WM-AF79 Walkman sports
10^e anniversaire Radio FM stéréo/AM/lecteur de cassettes



WM-AF59 Walkman sports
Radio FM stéréo/AM/
lecteur de cassettes



WM-A53 Walkman sports
lecteur de cassettes



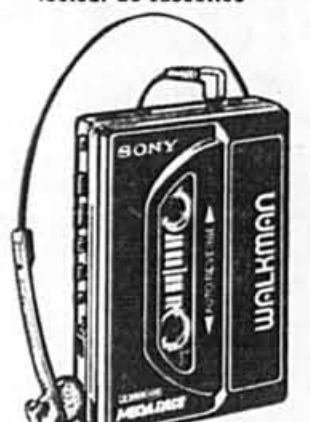
WM-AF54 Walkman sports
Radio FM stéréo/AM/lecteur
de cassettes



WM-AF73 Walkman sports
Radio FM stéréo/AM/
lecteur de cassettes



WM-D3 Walkman stéréo
de magnétophone
à cassettes



WM-AF602 Super Walkman
lecteur de cassettes



WM-AF604 Super Walkman
Radio FM stéréo/AM/lecteur
de cassettes avec Mega Bass



WM-F200 III Super Walkman
FM stéréo/AM/magnétophone
à cassettes



WM-AF67 Walkman FM
stéréo/AM/magnétophone
à cassettes



WM-AF57 Walkman FM
stéréo/AM/lecteur de
cassettes

SONY

POUR PLUS DE DÉTAILS, VOYEZ L'UN DES MARCHANDS
DU GROUPE SONY PARTICIPANTS

LES APPAREILS ALWINS 1926 ouest, Ste-Catherine Montréal, Qc (514) 937-3547	PAUL DUBÉ TV INC. 2719, rue Desormeaux Montréal, Qc (514) 352-2130	LA PLACE ENRG. 2050, boul. St-Laurent Montréal, Qc (514) 288-7757	ANDRÉ LEGAULT TV 789, St-Jean-Baptiste Ste-Martine, Qc (514) 427-2217
AVENTURE ELECTRONIQUE INC. 4550 est, boul. Métropolitain St-Léonard, Qc (514) 722-4550	LOUIS FILION INC. 5730 est, Sherbrooke Montréal, Qc (514) 255-2893	MAGIC TOUCH TV & RADIO 5343, Chemin Queen Mary Montréal, Qc (514) 481-2702	ANDRÉ LEGAULT TV 111-B, rue Lachapelle St-Rémi, Qc (514) 454-7161
AVENTURE ÉLECTRONIQUE INC. 8100, boul. Taschereau ouest Brossard, Qc (514) 923-8100	LA MAISON DU SON MDS 1843 est, Mont-Royal Montréal, Qc (514) 523-1101	MOSEL SALES LTD 5560, rue Paré Ville Mont-Royal, Qc (514) 735-1138	ANDRÉ LEGAULT TV 61, St-Jean-Baptiste Châteauguay, Qc (514) 692-6769

Westmount paye sa facture de 512 706 \$, mais poursuit la CUM

FLORIAN BERNARD

À trois heures hier après-midi, la ville de Westmount a libellé un chèque certifié, acquittant ainsi le paiement de 512 706 \$ réclamé par la Communauté urbaine de Montréal, en guise de quote-part pour la confection du rôle d'évaluation de 1988.

Au même moment, toutefois, l'administration de Westmount a confirmé sa décision d'intenter une poursuite en dommages et intérêts à l'endroit de la Communauté urbaine de Montréal. Le directeur général de Westmount, M. Peter Patenaude, a expliqué que la Ville a dé-

cidé d'acquitter la facture de la CUM afin d'éviter d'être assujettie à la tutelle de la Commission municipale du Québec. « Nous n'avons aucun autre choix. En vertu de l'article 220 de la loi de la CUM, nous devons acquitter cette facture. Autrement, c'était la tutelle automatique », a précisé M. Patenaude à La Presse.

Ce dernier a cependant ajouté que les procureurs de la ville détermineront, dans les prochains jours, le montant de la poursuite qui sera intentée contre la CUM. « Il m'est impossible de citer un chiffre, même approximatif, pour le moment », a dit M. Patenaude.

Dans un communiqué émis la

semaine dernière, le maire de Westmount, Mme May Cutler, avait parlé d'une poursuite qui pourrait atteindre un million de dollars. Elle avait ajouté que la Ville se rendrait jusqu'en Cour suprême, si les circonstances l'exigent, pour obtenir justice. Mme Cutler accuse la CUM d'avoir confectionné un rôle truffé d'erreurs. Selon elle, les évaluateurs eux-mêmes ont reconnu que ce rôle ne pouvait servir à établir une facturation.

Selon Mme Cutler, la ville a été forcée de rembourser un montant global de 1,7 million de dollars à des contribuables « à cause de l'énormité des erreurs contenues dans le rôle d'évaluation de 1988 ».

Un ex-conseiller municipal du RCM se rallierait au Parti municipal

MARIANE FAVREAU

Un ex-conseiller municipal du RCM, M. Frank Venneri, pourrait annoncer aujourd'hui son adhésion au Parti municipal de Montréal. Il représente le district de François-Perreault, dans Saint-Michel, à titre de conseiller indépendant.

Hier, il se disait toujours en réflexion et voulait encore rencontrer certains de ses partisans avant de faire le grand saut. Mais il participe tout de même à la conférence de presse que donne ce parti, ce matin, pour réagir au budget de l'administration Doré.

M. Venneri avait été exclu du RCM l'an dernier, au moment où il se portait candidat conserva-

teur aux élections fédérales dans le comté Papineau-Saint-Michel. Il en avait été de même pour le conseiller de Sault-au-Récollet, M. Benoit Tremblay.

Mais contrairement à son collègue, M. Venneri n'a pas été élu député conservateur, et est revenu siéger au conseil municipal de Montréal.

Il dit avoir sondé le caucus et le parti RCM pour réintégrer éventuellement son ancien parti. Mais ce retour semble mal vu pour certains qui ne l'estimeraient « pas assez puni » de son incartade en politique fédérale.

Mais ce sont les statuts du parti qui sont conçus comme cela, admet-il. C'est également pour avoir été candidat à l'élection provinciale de 1976 que Nick Auf der

Maur avait été chassé du RCM, à l'époque.

Par ailleurs, le conseiller Venneri trouve important d'être dans un parti. « Nous avons une force plus forte pour une éventuelle opposition », croit-il.

M. Venneri, qui était coiffeur et possédait son commerce avant d'être conseiller municipal, a liquidé ses affaires. Il dit que les nombreuses réunions ne lui laissent pas le temps de continuer à exercer son métier.

D'autres conseillers municipaux remettent aussi en question leur avenir politique, à moins d'un an de l'échéance électorale. Ce serait notamment le cas de certains dont le district électoral a été rayé de la carte.

Le maire Jean Doré en mission officielle à Lyon

Le maire de Montréal, M. Jean Doré, effectuera une mission officielle à Lyon, la semaine prochaine, à l'invitation du Centre Jacques-Cartier qui y tiendra ses troisièmes Entretiens.

Les Entretiens sont l'occasion, pour près de 200 chercheurs universitaires et de personnalités montréalaises, de côtoyer plus de 1000 homologues rhône-alpins dans le cadre d'une douzaine de colloques sectoriels.

Le maire de Montréal inaugurera les travaux des Entretiens du Centre Jacques-Cartier, le 5 décembre. Il recevra également un doctorat Honoris Causa à l'Université Lumière de Lyon.

Dans le cadre de cette mission, le maire de Montréal signera un protocole d'échanges et de coopération avec le maire de Lyon, M. Michel Noir. Ce protocole s'inscrit dans la continuité du pacte d'amitié datant de 1979.

Pendant son séjour à Lyon, le maire Doré effectuera un certain nombre de rencontres à caractère économique, à l'initiative de la Chambre de Commerce Rhône-Alpes. Il se rendra également à Grenoble où il rencontrera des représentants du milieu économique. Il y présidera l'ouverture du colloque Pouvoirs publics et création, en compagnie des maires de Grenoble et de Montpellier.

M. Doré profitera de son passage à Paris pour rencontrer privéement le maire, M. Jacques Chirac. Il doit aussi rencontrer en privé le maire de Lille, M. Pierre Mauroy.

L'enquête de Laplante sera fixée en janvier

Mario Laplante, accusé de vente pyramidale au Palais de justice de Longueuil, se présentera devant la Cour le 22 janvier prochain pour qu'on fixe la date de son enquête préliminaire.

Lundi, le procureur de la Couronne, Me Marcel Patenaude, a obtenu un mandat d'arrestation contre Laplante, qui ne s'était pas présenté devant le juge Ronald Dudemaine. Celui-ci a annulé, hier, le mandat d'arrestation parce que l'accusé a simplement confondu la date de sa comparution.

costumes importés d'Italie



DIRECTEMENT DE L'IMPORTATEUR

SEULEMENT 425\$

LE COSTUME

100% laine, coupe exclusive, finis main, tissus griffés des plus grands noms de la mode italienne: Marzotto, Luigi Bottoni, Reda, Policarpo, Zegna, etc.

Nous avons un tailleur sur place pour vos retouches.

Club 402-HOMME

1237, rue de la Montagne (3e étage)
Montréal 861-3636

LA VENTE DU SIÈCLE

NOUS FABRIQUONS LES STORES VERTICAUX ET HORIZONTAUX DE N'IMPORTE QUELLE GRANDEUR PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ!

STORES VERTICAUX STORES HORIZONTAUX ET STORES PLISSÉS
Achetez-en 1, obtenez-en 1 à 1/2 PRIX
Achetez-en 3, obtenez-en 1 DE PLUS GRATUIT
Achetez-en 5, obtenez-en 2 DE PLUS GRATUITS
Achetez-en 7, obtenez-en 3 DE PLUS GRATUITS

STORES DE TOILE, Rideaux, Draperies et Tentures
Achetez-en 1, obtenez-en 1 à 1/2 PRIX
Achetez-en 3, obtenez-en 1 DE PLUS GRATUIT
Achetez-en 5, obtenez-en 2 DE PLUS GRATUITS
Achetez-en 7, obtenez-en 3 DE PLUS GRATUITS

COUVRE-LITS, LITERIE, ACCESSOIRES DE CUISINE ET DE SALLE DE BAIN
Achetez-en 1, obtenez-en 1 à 1/2 PRIX
Achetez-en 3, obtenez-en 1 DE PLUS GRATUIT
Achetez-en 5, obtenez-en 2 DE PLUS GRATUITS
Achetez-en 7, obtenez-en 3 DE PLUS GRATUITS

TOUS NOS STORES VERTICAUX SONT DE 1re QUALITÉ ET NOUS FABRIQUONS N'IMPORTE QUELLE GRANDEUR PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ!

STORES VERTICAUX

VERTICAUX EN TISSU EN STOCK 75"x84" 3999 l'ens.	VERTICAUX DE LUXE POUR PORTE-PATIO 75"x84" 4699 l'ens.	VERTICAUX PVC RIGIDES 75"x84" 2299 l'ens.	VERTICAUX MINI PVC 2" EN STOCK 75"x84" 3999 l'ens.	VERTICAUX GROOVER 75"x84" 5999 l'ens.
VERTICAUX EN ALUMINIUM 3 1/2" 75"x84" 3799 l'ens.	VERTICAUX TEXTURÉS 3 1/2" 75"x84" 4999 l'ens.	POUR PORTE-PATIO	VERTICAUX MINI ALUMINIUM 2" EN STOCK 75"x84" 4999 l'ens.	VERTICAUX MIROIR DE LUXE 75"x84" 11999 l'ens.
VERTICAUX PVC 2" DELUXE PORTE-PATIO 75"x84" 4499 l'ens.	VERTICAUX EN TISSU MAGARA PORTE-PATIO 75"x84" 4999 l'ens.	VERTICAUX EN TISSU EDEN naturel et gris PORTE-PATIO 75"x84" 7999 l'ens.	VERTICAUX « Escalier » 3 couleurs PORTE-PATIO 75"x84" 14999 l'ens.	VERTICAUX EN DENTELLE Importé Europe PORTE-PATIO 75"x84" 19999 l'ens.

STORES HORIZONTAUX

PVC 1" En vinyle 1re qualité 4 couleurs décoratives	100% aluminium 1"
20x45 4.99 20x64 7.99 23x45 6.49 24x64 8.99 27x45 6.99 27x64 8.99 31x45 7.99 28x64 13.88 35x45 10.99 31x64 13.99 36x45 8.99 35x64 15.88 40x45 10.99 40x64 17.99 48x45 12.99 48x64 16.99 54x45 17.99 54x64 25.99 60x45 16.99 60x64 21.99 Porte-patio 66x84 37.99 78x84 39.99 Plus de 150 grandeurs en stock: hauteurs de 45", 64", 78" à des prix spéciaux	18x45 5.99 18x64 7.99 24x45 7.99 24x64 11.99 27x45 8.99 27x64 13.99 31x45 10.99 31x64 17.99 36x45 13.99 36x64 22.99 40x45 18.99 40x64 25.99 44x45 23.77 44x64 27.77 48x45 23.99 48x64 27.99 60x45 25.99 60x64 36.99 Plus de 78 couleurs en 600 grandeurs en magasin dans les hauteurs 45", 64", 78"

STORES PLISSÉS EN TISSU

18"x45" 9.99 18"x64" 12.99 20"x45" 10.99 20"x64" 13.99 23"x45" 10.99 23"x64" 13.99 24"x45" 11.99 24"x64" 11.77 26"x45" 12.99 26"x64" 15.99 27"x45" 14.99 27"x64" 17.99 30"x45" 13.99 30"x64" 18.99 31"x45" 15.99 31"x64" 21.99 35"x45" 15.99 35"x64" 22.99 36"x45" 16.99 36"x64" 22.99 44"x45" 17.99 44"x64" 26.99 40"x45" 17.99 40"x64" 27.99 44"x45" 19.99 44"x64" 28.99 48"x45" 20.99 48"x64" 28.99 54"x45" 25.99 54"x64" 33.99 60"x45" 27.99 60"x64" 35.99 64"x45" 37.99 64"x64" 50.99 72"x45" 43.99 72"x64" 56.99

STORES HORIZONTAUX EN BOIS
au plus bas prix à Montréal colonial, noyer et bois naturel.

18"x45" 43.99 18"x64" 62.99 20"x45" 48.99 20"x64" 68.99 22"x45" 56.99 22"x64" 69.99 23"x45" 58.99 23"x64" 71.99 24"x45" 58.99 24"x64" 72.99 26"x45" 61.99 26"x64" 73.99 27"x45" 62.99 27"x64" 75.99 28"x45" 63.99 28"x64" 77.99 30"x45" 65.99 30"x64" 80.99 31"x45" 66.99 31"x64" 82.99 33"x45" 67.99 33"x64" 85.99 35"x45" 68.99 35"x64" 87.99 36"x45" 71.99 36"x64" 91.99 38"x45" 72.99 38"x64" 93.99 40"x45" 75.99 40"x64" 96.99 44"x45" 81.99 44"x64" 106.99 48"x45" 87.99 48"x64" 112.99 54"x45" 93.99 54"x64" 125.99 60"x45" 98.99 60"x64" 137.99 64"x45" 112.99 64"x64" 150.99 72"x45" 125.99 72"x64" 162.99

NAPPES ET RIDEAUX

NAPPES EN TISSUS
IDÉAL POUR UN CADEAU DE NOËL
52" x 70" 60" rond **1199**
52" x 70"

RIDEAUX DE CUISINE SPÉCIAL
1499 l'ens.

RIDEAUX CROISÉS plusieurs grandeurs SPÉCIAL
1899 l'ens.

ACC. DE SALLE DE BAIN

RIDEAUX DE DOUCHE EN VINYLE SUPER SPÉCIAL
599 l'ens.

ACHAT SPÉCIAL ENSEMBLES DE SERVIETTES 3 MÈTRES
100% coton uni ou avec bordure brodée
1199 l'ens.

ENSEMBLE DE DRAPS PERCALE
Marques renommées assorties
Simple Double Reine Roi
SPÉCIAL SPÉCIAL SPÉCIAL SPÉCIAL
2999 3999 4999 5999
l'ens. l'ens. l'ens. l'ens.

ENSEMBLE DE DRAPS WABASSO
Simple Double Reine Roi
SPÉCIAL 14.99 l'ens.
SPÉCIAL 21.99 l'ens.
SPÉCIAL 27.99 l'ens.
SPÉCIAL 49.99 l'ens.

COUVRE-DUVET assorties
Simple **24.99**
Double **29.99**
Reine **34.99**

DOUILLETTE
FORMAT GEANT POLY/COTON
Simple Double Reine
SPÉCIAL 24.99
SPÉCIAL 29.99
SPÉCIAL 34.99

ENSEMBLES DE BASSET
POUR ENFANTS 4 MÈTRES
9 sets assortis
Composé 1 couette 1 drap 1 oreiller 1 taie d'oreiller 1 drap couette
Reg. 64.99 **4499** l'ens.

DUVET
Duvet de qualité garantie
Simple Double Reine Roi
8499 11499 13499 17499

ÉDREDONS CONTINENTAL
l'authentique édredon modèle scandinave
100% HOLLOFILL md
Simple Double Reine Roi
6999 7999 9999 13499

VENEZ VOIR LE PLUS GRAND CHOIX DE:
Literie: douillettes, couvre-lits, draps, couvertures, couvre-matelas, oreillers, duvets, rideaux, draperies, rideaux de douche, serviettes, accessoires de salle de bain, accessoires de cuisine, stores verticaux et vénitiens, stores plissés et stores de fenêtres

AU PLUS BAS PRIX À MONTRÉAL, GARANTI PLUS VOUS ACHETEZ, PLUS C'EST GRAUIT!

Les articles gratuits ou à moitié prix doivent être de valeur égale ou inférieure aux articles achetés.

LE PLUS GRAND CENTRE DE DÉCORATION AU MONDE

Au Bon Marché

BOUL. MÉTROPOLITAIN
BOUL. ST-JOSEPH **3500**
BOUL. SHERBROOKE EST
BOUL. PÉRIEUX

A prix modique, venez déguster un repas léger à notre cafétéria. UNE SEULE ADRESSE

3500 boul. ST-JOSEPH Est
(metro St-Michel et Pie-IX)
HEURES: Lun. au mer. 9 h 15 à 19 h
Jeu.-ven. 9 h 15 à 21 h
D'AFFAIRES Sam. 9 h à 17 h

A L'EXTÉRIEUR SEULEMENT
Composez sans frais 1-800-363-3030

259-3500

CHEQUES ACCEPTÉS
VASTE STATIONNEMENT GRATUIT

ACHAT SPÉCIAL ENSEMBLES DE VAISSELLES 45 MCM.
Choix de 6 modèles
SUPER SPÉCIAL 7499 l'ens.
Aussi disponible: Ensembles de vaisselles de 16 et 20 mcm. et ensembles de verrerie.



PAS FOU, ON LOUE!

449\$ PAR MOIS*

BMW vous offre maintenant deux façons avantageuses de louer une 325i 1990, une voiture aux performances exceptionnelles, offerte avec boîte de vitesse 5 rapports, toit ouvrant, fenêtres électriques, climatiseur, radio AM-FM stéréo et freins ABS. D'une part, un versement initial de 5 500\$ vous permet d'effectuer des paiements mensuels aussi bas que 449\$.

599\$ PAR MOIS*

D'autre part, si vous préférez ne pas faire de versement initial, la voiture est à vous pour 599\$ par mois, avec les mêmes avantages. Quel que soit le mode de financement que vous choisirez, nous pouvons vous proposer une formule qui répond à vos besoins. Mais dépêchez-vous. Ces offres ne s'appliquent qu'en novembre.

*La taxe de vente provinciale, l'immatriculation, la préparation par le concessionnaire, la livraison, l'inspection, les frais d'assurances et de transport ne sont pas inclus. Contrat de location fixe de 48 mois, kilométrage limité. Sujet à approbation du crédit. Les conditions, les restrictions et les prix varient selon le modèle, la quantité et l'équipement. Voyez votre concessionnaire pour avoir tous les détails.

LE RÉSEAU DES CONCESSIONNAIRES AUTORISÉS BMW DE LA RÉGION DE MONTREAL

MONTREAL:
Automobile Canbec Inc.
4090, rue Jean-Talon ouest
731-7871

KIRKLAND:
Le Centre BMW Kirkland Inc.
16710, route Trans-Canadienne
695-6662

LAVAL:
Boulevard St. Martin Auto Inc.
1436, boulevard St. Martin ouest
667-4343

BROSSARD:
Park Avenue BMW
8755, boulevard Taschereau ouest
445-4555



Autre échec des agents de la GRC dans leurs efforts pour se syndiquer

YVES BOISVERT

■ Dans un jugement fleuve de 90 pages, le juge Pierre A. Michaud, de la Cour supérieure, a rejeté la requête des agents de la GRC du Québec, qui luttent depuis des années dans le but de se syndiquer.

Les membres québécois de la Gendarmerie royale du Canada avaient déjà été déboutés par le Conseil canadien des relations de travail, en août 1986.

À la suite de cet échec, ils se sont adressés à la Cour supérieure afin de faire déclarer inconstitutionnelles les dispositions d'exception du Code du travail du Canada et de la loi fédérale sur les relations de travail dans la fonction publique qui leur interdisent la syndicalisation.

Tout en reconnaissant qu'ils rendent des services essentiels et ne doivent pas par conséquent avoir le droit de grève, les agents québécois de la GRC ont prétendu en Cour supérieure qu'ils ont un droit fondamental de se syndiquer. Selon eux, les articles de lois qui décrètent le contraire contreviennent à la liberté d'association, la liberté d'expression et d'opinion et au droit à l'égalité, toutes choses garanties par la Charte canadienne des droits et libertés.

En faisant déclarer nuls les articles de loi qui les excluent du régime normal des relations de travail, ils pourraient alors se syndiquer comme n'importe quel autre groupe de salariés.

Selon le juge Michaud, le droit d'association de la Charte n'est pas une garantie constitutionnel-

le à l'accréditation syndicale. Ainsi, le gouvernement, s'il ne peut empêcher les membres de la GRC de s'associer, peut leur refuser le droit à un syndicat.

Concernant la liberté d'expression, le fait d'interdire à un groupe la syndicalisation ne la viole pas, écrit le juge: la liberté d'expression ne va pas jusqu'à forcer l'État à mettre des moyens particuliers à la disposition de tous les groupes pour qu'ils puissent s'exprimer (comme un syndicat).

Finalement, le juge ne considère pas non plus discriminatoires les articles de loi contestés. Peut-être les policiers provinciaux sont-ils traités différemment, mais c'est en vertu de lois provinciales, qu'ils le sont. Quant aux autres fonctionnaires fédéraux, ils sont dans une situation qui empêche la comparaison.

Hydro: 10 000 abonnés privés d'électricité sur la Rive-Sud

■ Près de 10 000 abonnés d'Hydro-Québec ont été privés d'électricité, sur la Rive-Sud, en fin de journée hier.

En effet, le bris d'un câble souterrain a fait sombrer environ 4 100 abonnés de Longueuil et de Saint-Lambert dans le noir vers 16 h 45. Hydro-Québec prévoyait que tout soit rentré dans l'ordre vers 23 h 30.

«Où, les gens de Brossard ont été complètement épargnés, on touche du bois. Mais s'il vous plaît, arrêtez de nous déconcentrer en nous appelant si vous voulez qu'on rétablisse le courant!», a lancé un employé de la société d'État joint par téléphone. Il a expliqué qu'il était au milieu d'une «manoeuvre» pour rétablir l'électricité progressivement dans les quartiers touchés.

Pendant ce temps, la surcharge du circuit de distribution a coupé le courant chez 3 600 abonnés de Boucherville. La panne a débuté vers 18 heures. À Hydro-Québec, on espérait que tout soit rentré dans l'ordre aux alentours de 22 h 30.

Seuls quelques 25 abonnés ont pour leur part été privés d'électricité à Laval en fin de journée.



TUDOR A UNE MONTRE CADRANT AVEC VOTRE STYLE DE VIE

Pour la toute première fois, Tudor vous présente une nouvelle combinaison brillante: les Oysterdate robustes, Prince et Princess, en combine acier inoxydable et or, etanches jusqu'à

165 pieds, avec bracelet placcor, et les New Look Le Royer Quartz formidables, en combiné acier et or, avec courroies en cuir. Des vedettes extraordinairement efficaces et un choix tout neut.

Bijouterie
GAMBARD

VENTE ET SERVICE TECHNIQUE
630-A CATHCART
MONTREAL
CENTRE-CENTRE 866-3876

TUDOR

Uniquement chez votre joaillier officiel Rolex

Canon EOS 650

- Appareil reflex autofocus entièrement automatique.
- Mode d'exposition:
 - 1- Mode programme
 - 2- Priorité à la vitesse
 - 3- Priorité à l'ouverture
 - 4- Mode de contrôle manuel
 - 5- Mode de contrôle «Profondeur de champ».
- Pile comprise.

499.95\$ boîtier seulement

Canon

PRIMA 4
- Appareil 35 mm entièrement automatique.
- Flash automatique intégré.
- Chargeur, avance et rembobinage automatiques.
- Détecteur film DX pour 50-1600 ISO.
- Pile et étui compris.
159.95\$

Canon

SURE SHOT ACE QD
- Appareil autofocus 35 mm avec télécommande entièrement automatique.
- Flash automatique intégré.
- Chargeur, avance et rembobinage automatiques.
- Système de télécommande à l'infrarouge.
- Pile et étui compris.
- Dos dater incorporé.
229.95\$

Canon

SURE SHOT ACE
- Appareil autofocus 35 mm avec télécommande entièrement automatique.
- Flash automatique intégré.
- Chargeur, avance et rembobinage automatiques.
- Système de télécommande à l'infrarouge.
- Pile et étui compris.
209.95\$

350, des Laurentides, Pont-Viau, Laval
669-0595

En vacances, votre argent canadien ne fond pas au soleil.

Vacances en Floride, Californie ou Hawaï? Vos dollars canadiens sont acceptés au pair lorsque vous louez une voiture chez National Car Rental, les affiliés de Tilden aux États-Unis. (Par exemple, si le tarif de location est de 100 \$ U.S., vous ne payez que 100 \$ CDN qui seront portés à votre carte de crédit pour 85 \$ U.S. si le taux de change au moment de la facturation est de 0,85.) De plus, l'exonération en cas de dommage (E.C.D.) est incluse pour tous les modèles de classe intermédiaire ou supérieure. Pour profiter de cette offre exceptionnelle, il vous suffit de payer 14 jours à l'avance par carte de crédit. Si vous souhaitez en savoir plus, appelez-nous avant de faire vos valises!

Au Québec et dans les Maritimes, composez le 1-800-361-5334. Ailleurs au Canada, faites le 1-800-387-4747. Offre valide jusqu'au 31 décembre 1990.

National met en vedette les voitures GM comme la Pontiac Grand Am.

On s'affaire à vous plaire.

TILDEN

National Car Rental

La contestation, ça s'apprend tôt, très tôt...

Presse Canadienne
SAINT-JOSEPH-DE-BEAUCE

■ La contestation n'a pas d'âge. Une centaine d'élèves de quatrième, cinquième et sixième années ont participé à une manifestation devant l'école Lambert, mardi, à Saint-Joseph-de-Beauce, un peu avant le début des classes. Ces écoliers d'une dizaine d'années étaient contrariés de devoir aller à l'école au moment où se vivait une tempête de neige. Les jeunes manifestants ont même brandi des pancartes confectionnées à partir de feuilles tirées de leurs cahiers de classe. Le piquet de grève n'a eu aucun effet sur les professeurs qui étaient tous au travail.

Le Canadien et les Nordiques auront un lac à leur nom

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ La Commission de toponymie du Québec a décidé d'honorer les clubs de hockey les Nordiques et le Canadien.

Deux lacs dans la zone d'exploitation contrôlée (ZEC) Ilerveville, sur la Côte Nord, porteront dorénavant le nom des deux clubs de hockey. Ces lacs sont proches, à une distance d'un kilomètre l'un de l'autre.

En approuvant ces deux noms, la Commission «a voulu participer à sa façon à l'un des éléments les plus symboliques du phénomène socio-sportif québécois, soit l'émulation vigoureuse qui prévaut entre ces deux grands clans sportifs».

Le communiqué de la Commission de toponymie ne précise pas lequel des deux lacs est le plus poissonneux.

Coincée par un ascenseur

Presse Canadienne
VICTORIA

■ Des chirurgiens ont dû amputer les deux jambes et le bras gauche d'une femme âgée qui a été coincée à l'extérieur de la cage d'un ascenseur alors que celui-ci montait deux étages dans un stationnement de Victoria la semaine dernière, a fait savoir le fils de la malheureuse.

Mme Ruth McMillan se trouve toujours à l'hôpital où son état est qualifié de sérieux, précise son fils, M. Willis McMillan, un chirurgien du Wisconsin.

1000\$ de remise**

ou financement 6,9% pour 24 mois*.

Eagle Vista

Modèles 89 à 3 et 4 portes
chez votre concessionnaire

Jeep et Eagle

participant!



Plus d'autres bonnes affaires:

Eagle Premier 89
1 500 \$ de remise** ou
financement 6,9% pour 24 mois.*

Familiale Eagle Vista 89
500 \$ de remise.**

Eagle Medallion 89
2 000 \$ de remise** ou
financement 6,9% pour 24 mois.*

GARANTIE 3 60 000 km*



Chez votre concessionnaire Jeep et Eagle du Québec participant...vous ferez une bonne affaire!

*Ces offres sont mutuellement exclusives; elles ne peuvent être combinées et s'appliquent à des achats pour usage personnel seulement. Les acheteurs au détail admissibles qui choisissent un taux de financement réduit sur des véhicules sélectionnés ont droit au taux de financement de 6,9% pour un terme maximum de 24 mois, 8,9% pour un terme de 25 à 36 mois et 9,9% pour un terme de 37 à 48 mois. Les transactions sont sous réserve de l'approbation de Credit Chrysler Canada Ltée à l'achat et à la location chez un concessionnaire Jeep et Eagle participant entre le 30 octobre 1989 et la date où Chrysler Canada Ltée mettra fin au programme. Les véhicules doivent être achetés et livrés à partir du stock existant du concessionnaire. Les offres de financement excluent les parcs et les véhicules de location au détail, et annulent et remplacent tous les autres programmes annoncés précédemment et ne peuvent être combinés avec aucune autre offre. Le coût de l'emprunt variera en fonction du montant financé, de la durée du prêt et du taux de financement. L'acheteur doit payer les frais de transport, d'immatriculation, les taxes et les autres frais tels que l'assurance et l'enregistrement. Voir un concessionnaire pour les détails.

**L'offre de remise est une offre de durée limitée et s'applique aux véhicules indiqués ci-dessus. L'achat doit être effectué et l'acheteur doit prendre livraison du véhicule à partir du stock existant du concessionnaire entre le 30 octobre 1989 et la date où Chrysler Canada Ltée mettra fin au programme. Cette offre annule et remplace tous les autres programmes annoncés précédemment et ne peut être combinée avec aucune autre offre de remplacement en vigueur. Les véhicules de location au détail sont admissibles. Voir un concessionnaire pour les détails.

*Voir un concessionnaire pour les détails.



Toutes les chemises ne se ressemblent pas!

Vous portez le complet approprié pour les affaires; vous choisissez la cravate qui exprime idéalement votre personnalité, mais une bonne chemise est un choix doublement difficile: car elle doit être aussi belle que confortable.

Voilà pourquoi tant d'hommes arrêtent leur choix sur la chemise 100% double pli. Taillée dans un coton 100% double pli - tissée par des maîtres-artisans britanniques - elle est hautement prise pour sa texture plus que soyeuse. Elle se distingue comme étant une chemise habillée de qualité supérieure par ses caractéristiques telles que des boutons de perle véritable, des baleines de col amovibles et des pattes boutonnées aux manches à poignets droits.

Mieux que ça, vous trouverez un assortiment complet de rayures et de couleurs unies, de styles de poignet et de col qui vous conviendra à merveille ou à quelq'un sur votre liste de cadeaux. Allez-y exprimez votre personnalité! Avec une chemise qui allie confort et style.

La chemise 100% coton double pli
Seulement 75 \$
Et seulement chez Holt Renfrew.

tel qu'illustré dans
le catalogue
de Noël
HOLT RENFREW

Sherbrooke et de la Montagne, 412-5111 • Rockland, 748-3500 • Fairview, Pointe-Claire, 691-6110 • Place Ville-Marie, 396-2166
Tous les magasins sont ouverts du lundi au mercredi jusqu'à 18 h, les jeudis et le vendredi jusqu'à 21 h et le samedi jusqu'à 17 h.

NOËL AU CONCORDE...C'EST INVITANT!

6900 \$*

Québec au temps des Fêtes. Invitant à tout point de vue. La neige sur les Plaines. Un blanc manteau sur les vieux toits. Un chant de Noël à droite. Un sourire à gauche. Et l'hôtel Loews Le Concorde tout près. La veille de Noël, laissez-vous amener à l'église en calèche. Tout au cours de cette période, laissez Le Concorde vous mettre le cœur en fête. Dès aujourd'hui, acceptez notre invitation à vous joindre à nous pour ces jours de réjouissances. Vous verrez, Noël au Concorde...c'est invitant! Pour réserver, composez dès aujourd'hui notre numéro sans frais : 1 800 483-5256.

1225, Place Montcalm, Québec, (Québec) G1R 4W6

*Par chambre, par nuit, en occupation simple ou double. Ces tarifs sont offerts du 15 au 27 décembre 1989 et du 2 au 7 janvier 1990. Du 28 décembre 1989 au 1^{er} janvier 1990, nuitées supplémentaires à 89,00 \$.

Vive la Vie! Vive la Compagnie!



L'HÔTEL SUR LES CHAMPS-ÉLYSÉES DE QUÉBEC

«L'une des cinq meilleures voitures du monde» vient encore de faire des progrès.



Voici la nouvelle 300 E et la deuxième génération des Mercedes-Benz de la Classe 300.

La Mercedes-Benz de la Classe 300 aborde 1990 en conservant intacte sa suprématie technique. Avec, comme par le passé, un parfait équilibre entre performances, confort et sécurité. Et tout ce qui a incité les spécialistes de la revue *Road & Track* à faire de la 300 E le seul sedan de sa liste des cinq meilleures voitures du monde.

C'est au chapitre de l'élégance que l'automobile de la Classe 300 fait peau neuve.

La forme la plus pure jamais donnée à un sedan hautes performances a encore été épurée. Elle est plus racée. Plus élancée. Plus fluide.

Pour 1990, deux sedans de Classe 300 partagent ces lignes: la 300 E, porte-drapeau de la classe, et la 300 E 2,6 - sa jumelle pratiquement en tout sauf en



ce qui concerne le prix.

Dans l'habitacle de la 300 E, le cuir souple abonde. Sans supplément. Ce qui ajoute à la sensualité de ses sièges déjà ergonomiquement parfaits. Les garnitures en bois rares finies main sont plus nombreuses. Et la surface de moquette de velours fin a été accrue.

Pour résumer, disons simplement que pour 1990, les voitures de la Classe 300, déjà réputées

pour leurs prouesses techniques, vont se distinguer par leur élégance. Certains peuvent dire que créer une nouvelle génération de voitures de la Classe 300 s'imposait guère. Que si une catégorie d'automobiles pouvait se reposer sur ses lauriers, c'était bien celle-là. Ce qui est vrai à un principe près.

Mercedes-Benz ne se repose jamais sur ses lauriers.

Pour plus de détails, composez 1-800-387-4632.



CONSTRUITES COMME AUCUNE AUTRE VOITURE AU MONDE

Identification probable d'un cadavre retiré des eaux

MARCEL LAROCHE

■ Le cadavre repêché des eaux de la rivière des Prairies, à Laval, pourrait bien être celui d'un homme dont la disparition a été signalée à la police il y a plusieurs mois.

Certains éléments, dont des lambeaux de vêtements retrouvés sur le corps de la victime, pourraient permettre très prochainement aux enquêteurs de la police de Laval d'identifier le corps qui aurait séjourné dans l'eau durant plusieurs semaines. Il était dans un état de décomposition très avancée. Des employés l'ont aperçu à la dérive, vers 9 h mardi au barrage d'Hydro-Québec, dans le secteur de Saint-Vincent-de-Paul, à Laval.

Les restes méconnaissables de la victime ont été transportés au laboratoire de médecine légale de Montréal où une autopsie pratiquée hier n'a démontré aucune marque de violence.

Le lieutenant-détective Marc Demers, responsable de la section des crimes contre la personne de la police de Laval, a déclaré hier à *La Presse* que l'enquête progressait rapidement. Les recherches menées par son collègue, le sergent-détective Marcel Boillard, n'ont démontré jusqu'à présent aucun élément pouvant laisser croire à un quelconque acte criminel. Les policiers lavallois envisagent plutôt l'hypothèse d'un suicide.

Décision le 8 décembre dans le cas de Marcel Evrard

PIERRE BELLEMARE
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

■ Le juge Jacques Rancourt, de la Cour du Québec à Saint-Jean-sur-Richelieu, fera savoir le 8 décembre s'il citera à procès Marcel Evrard pour meurtre au premier degré ou pour meurtre au deuxième degré.

La Couronne, représentée par Me Yves-Albert Paquette, maintient que l'assassinat de Murielle Lussier, une barmaid de 36 ans, dont le corps a été trouvé nu sur l'étang de l'ancienne carrière de Noyan, le 5 octobre, est le résultat d'une agression sexuelle.

Du côté de la défense, assumée par Me Danielle Roy, on affirme qu'il « n'y a aucune apparence de preuve d'agression sexuelle », même si le cadavre de la victime a été découvert nu par les agents de la Sûreté du Québec.

Cependant, tout le monde s'entend sur le fait que la victime a été vue vivante, pour la dernière fois, au moment où elle quittait le bar Chez Lison de Napierville, en compagnie de l'accusé Evrard.

Le juge Rancourt n'est pas certain toutefois que l'agression sexuelle soit l'explication du meurtre.

Voleur recherché

■ Les policiers de la CUM sont toujours à la recherche d'un voleur qui a légèrement blessé d'un coup de feu Alessandro Momesso, le père de l'aïlier gauche Sergio Momesso, des Blues de Saint-Louis de la Ligue nationale de hockey.

Propriétaire depuis une douzaine d'années du restaurant *Momesso-Espresso-Cappuccino* situé sur le chemin Upper Lachine, dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce, Alex Momesso a été attaqué par un voleur solitaire, à 10 h 50 mardi matin. Il se dirigeait à pied vers la caisse populaire de Saint-Raymond située à quelques mètres de son commerce.

C'est en résistant à son agresseur armé que le sexagénaire a été légèrement blessé au coude gauche. Le voleur, âgé d'une vingtaine d'années, a réussi à prendre la fuite avec un montant de 9000 \$, représentant les recettes de plusieurs jours.

Nouveau procès

Presse Canadienne
OTTAWA

■ La Cour suprême du Canada a pris en délibéré, hier, l'appel de cinq garçons à qui la Cour d'appel de la Saskatchewan a ordonné de subir un nouveau procès pour des agressions sexuelles à l'école élémentaire de Sheho, en 1985.

Les cinq jeunes, qui étaient âgés de 11 à 14 ans au moment des incidents, avaient été acquittés en première instance. Leurs présumées victimes avaient de 5 à 8 ans.

Dans le premier cas, un enfant de 5 ans, de sexe masculin, a été agressé sexuellement par un des cinq inculpés.

Dans le deuxième cas, c'est une fillette de 7 ans qui a été victime de trois garçons, dont l'un avait participé au premier incident.

Un pas important vers la privatisation des soins médicaux au Québec

...avec l'inauguration d'une polyclinique privée directement reliée à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont

MARTHA GAGNON

■ L'inauguration d'une polyclinique reliée directement à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont par une passerelle marquera ce soir un pas important vers la privatisation des soins médicaux au Québec.

Le ministère de la Santé et plusieurs établissements du réseau ont les yeux fixés sur cette expérience-pilote. Plusieurs hôpitaux voudraient se lancer dans la même aventure.

Des hommes d'affaires, des médecins et autres professionnels se sont joints au projet de sept millions de dollars. L'objectif premier est de décongestionner l'urgence de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, qui reçoit plus de 100 000 patients par année.

«Une privatisation de bon aloi», s'empresse de dire le docteur Michel Brunet, membre du conseil d'administration. En fait, il s'agit d'une grosse clinique privée gérée par une corporation indépendante à but non lucratif. Tous les profits devront être versés à la Fondation de l'hôpital pour la recherche.

C'est à cette seule condition que le ministère a donné le feu vert. Il a repoussé le premier projet, qui était à but lucratif. Une décision qui a fait quelques mécontents parmi des médecins et des hommes d'affaires qui auraient préféré une véritable clinique commerciale.

Le docteur Brunet est fier de dire que «l'initiative est tout à fait louable. On n'a pas concédé au secteur privé des avantages indus. On a écarté les intérêts capitalistes. Les services de santé sont

améliorés sans que cela ne coûte un sou au gouvernement».

C'est un homme d'affaires, M. Jean-Claude Baudinet, président de Lumigem Canada, qui est à la tête du conseil d'administration de la corporation. Il a aussi participé à la création de la Fondation de l'hôpital.

«La polyclinique, dit-il, est une solution viable et réaliste aux problèmes d'accès aux services de santé du centre hospitalier Maisonneuve-Rosemont. Ce projet devrait servir de modèle à tout le réseau de la santé.» Il compte réaliser des profits dès la deuxième année. «La clinique sera administrée comme une entreprise privée même si les surplus seront redistribués à la fondation.»

Le directeur de l'hôpital, M. Claude Desjardins, n'est pas loin de partager cette opinion. Il espère désencombrer l'urgence en référant plusieurs patients à la polyclinique, où le délai d'attente ne devrait pas dépasser une heure. Une infirmière effectue la sélection des malades à l'aide d'une grille d'évaluation.

Le ministère a cédé le terrain pour la construction de la polyclinique par bail emphytéotique. Quant au financement, il a été assuré par des institutions financières. Selon M. Baudinet, les locaux sont déjà occupés à près de 90 p. cent. Une quarantaine de médecins de diverses spécialités sont déjà installés. La clinique sans rendez-vous accueille de 80 à 100 personnes par jour.

D'après le docteur Brunet, le principal avantage pour les médecins est de travailler à proximité de l'hôpital. «Ce n'est pas tant l'intérêt pécuniaire que la qualité de vie qui incite les professionnels à ouvrir un bureau à la poly-

clinique.» Le coût de location est aussi élevé que dans n'importe quel édifice du centre-ville.

L'ouverture de la clinique ne fait pas que des heureux. Les pro-

fessionnels dont les bureaux sont situés dans les environs de l'hôpital craignent la concurrence.

L'édifice, construit en moins d'un an, comprend un vaste

atrium surmonté d'une verrière. Le contraste entre l'hôpital et la polyclinique est grand. D'un côté, il y a les couloirs sombres et de l'autre, de la verdure et de la lu-

mière. On retrouve plusieurs services, de l'ophtalmologie à l'endocrinologie, en passant par les soins dentaires et la médecine générale.

Faible augmentation des prix des médicaments depuis la loi sur les brevets

PIERRE APRIL
Presse Canadienne

OTTAWA

■ Depuis l'adoption de la Loi C-22 sur les brevets, le 7 septembre 1987, les prix des médicaments, contrairement aux appréhensions de l'opposition, n'ont pas augmenté de façon dramatique.

Cependant, dans son premier rapport annuel depuis l'adoption de la loi, publié hier, le Conseil d'examen du prix des médicaments fait état, pour confirmer cette affirmation, des chiffres de Statistique Canada basés sur l'Indice des prix à la consommation (IPC) et les données de la composante pharmaceutique de l'Indice des prix des produits industriels (IPPI).

En janvier 1989, date officielle d'entrée en vigueur complète des lignes directrices du conseil en ce qui concerne les médicaments brevetés existants, le taux de variation était de 1,7 pour cent inférieur à celui de l'IPC.

L'analyse préliminaire d'un échantillonnage significatif de médicaments brevetés effectuée par le conseil a révélé qu'en moyenne, l'augmentation cumulative des prix des médicaments vérifiés était d'environ un pour cent moindre que l'augmentation permise en vertu des lignes directrices sur les prix.

Ces lignes directrices indiquaient que le conseil s'attendait à ce que, à compter du 1^{er} janvier 1989, les prix établis par les brevets soient conformes aux directives.

Les données sur les prix de vente aux cours des six premiers mois de l'année ont été soumises au conseil le 31 juillet 1989 et les examens de 255 des 433 produits brevetés ont été achevés le 30 septembre 1989.

Dans son analyse, le conseil a trouvé 33 produits pour lesquels l'augmentation des prix a été trop élevée. Il ne les a pas identifiés et il a souligné que des mesures avaient été prises pour que les entreprises corrigent la situation sans plus de détails.

Aux termes de la Loi sur les brevets, le Conseil d'examen des prix est aussi tenu d'examiner si les 71 entreprises manufacturières de médicaments respectent leurs engagements au chapitre des investissements dans la recherche et le développement.

Cinquante-sept sociétés ont fait de la recherche et du développement en 1988 au Canada, alors que 67 entreprises ont produit des rapports au conseil.

Soixante-cinq sociétés ont indiqué qu'en 1988 les recettes totales tirées des ventes pour tous les médicaments se chiffraient à 3,8 milliards \$ et les recettes issues des redevances atteignaient 3,8 millions \$.

Les 57 sociétés qui ont indiqué des investissements en recherche et développement ont dépensé 164,5 millions \$ à ce chapitre.

En 1988, le ratio des dépenses en recherche et développement par rapport aux recettes provenant de la vente de médicaments pour l'industrie était de 6,1 pour cent.

C'est au Québec que les manufacturiers de médicaments ont le plus investi au chapitre de la recherche et du développement. En 1988, les dépenses totales se sont

élevées à 72 millions \$ au Québec contre 71,5 millions \$ en Ontario, représentant respectivement 45,6 pour cent et 45,3 pour cent des dépenses totales au Canada.

La présidente de l'Association canadienne de l'industrie du médicament, Mme Judy Erola, a déclaré, après avoir pris connaissance du rapport du conseil, «qu'il est évident que l'industrie pharmaceutique innovatrice a rempli ses engagements d'augmenter les dépenses de recherche tout en contrôlant les prix».

Dans tout le Canada, selon le rapport du Conseil d'examen, les manufacturiers de médicaments innovateurs ont investi, en 1988, un peu plus de 157 millions \$. Les prévisions pour 1989 sont de 211 millions \$.

En décembre 1986, le ministère de la Consommation et des Corporations avait dressé une liste des promesses d'investissement de la part de l'industrie qui atteignait plus de 800 millions \$ d'ici 1995.

Les entreprises envisageaient créer plus de 3000 emplois dans les disciplines des sciences et de la recherche en faisant passer de cinq à 10 pour cent le pourcentage des crédits accordés à la recherche par rapport aux ventes.

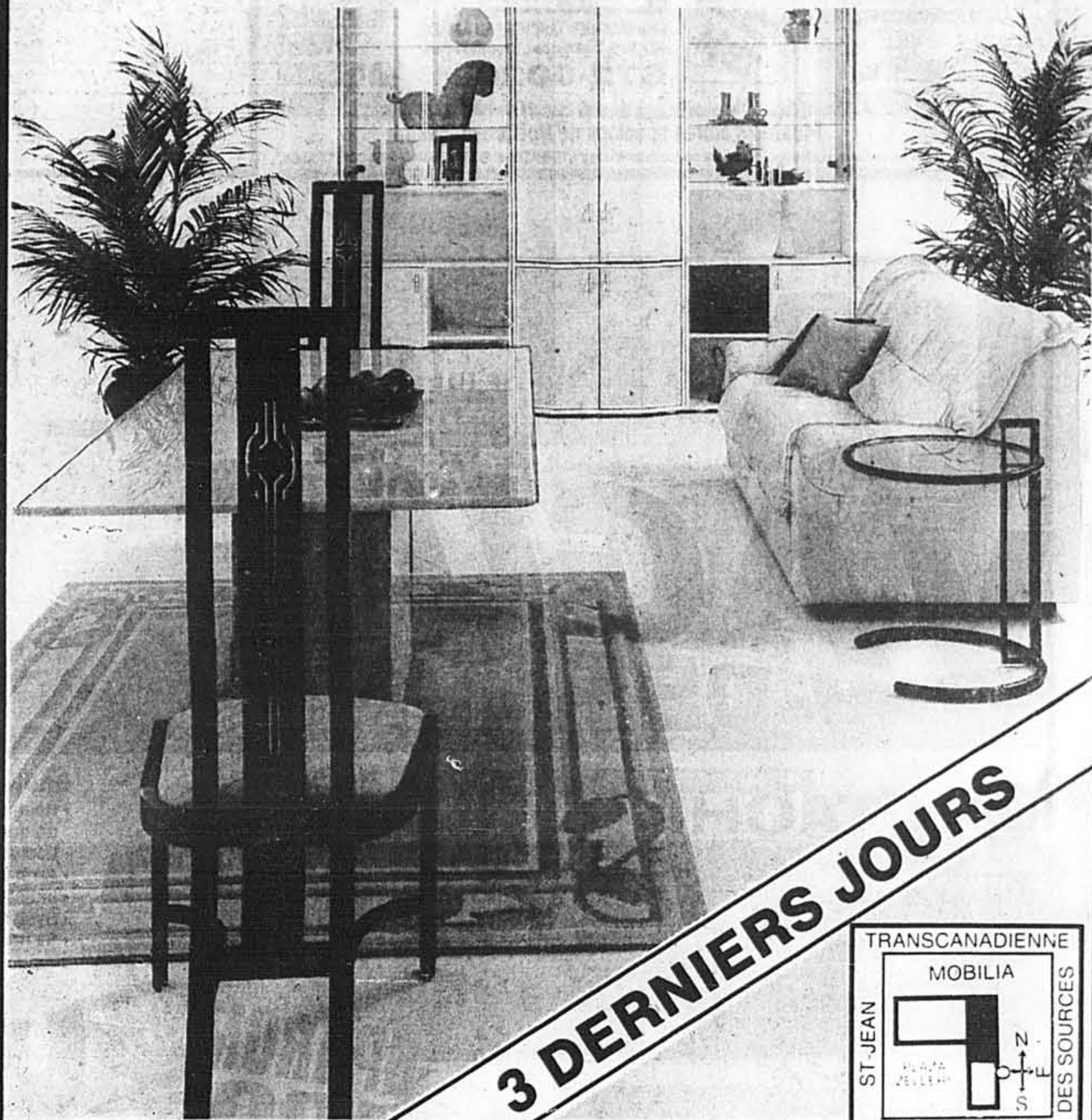
Le ministre interimaire de la Consommation et des Corporations, Harvie Andre, qui fut le parrain de la loi C-22 en 1987, n'a pas caché sa satisfaction en prenant connaissance du rapport, lui qui avait dû subir les foudres de l'opposition pendant plus d'une année.

«Le rapport nous indique, a-t-il dit, que les modifications à la Loi sur les brevets donnent les résultats escomptés».

mobilia

SOLDE D'ENTREPÔT

Jusqu'à 60% DE RABAIS

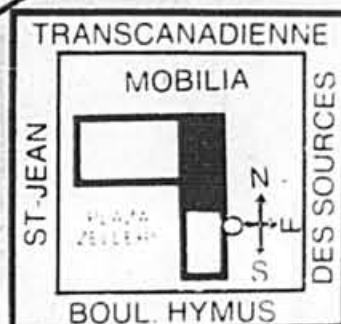


3 DERNIERS JOURS

C'est votre dernière chance de mettre la main sur des pièces exclusives et de compléter votre décor aux meilleurs prix! Imaginez! Épargnez jusqu'à 60% sur notre superbe collection de cuir, marbre et lacque (à l'entrepôt de Pointe-Claire seulement).

183A, BOULEVARD HYMUS, POINTE-CLAIRE
(ANGLE BOUL. HYMUS ET ST-JEAN)

Tél.: 695-2701



Bon week-end!

Kilométrage illimité

Détails et réservations au téléphone.

- 1200, rue Stanley 878-2771
- Place Bonaventure 878-1112
- Centre Nord 273-4284
- Complexe Guy-Favreau 288-8511
- Place Dupuis 844-8440

Ski gratis! Mont Saint-Sauveur JAY PEAK

Dodge Expo

COMPLÉMENT

GREENFIELD PARK 672-0020

SPÉCIAUX DE NOËL

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 24 DÉCEMBRE 1989 OU ÉPUISEMENT DES STOCKS, AU MAGASIN GREENFIELD PARK SEULEMENT.

OUVERTURE
LUNDI au MÉR.: 9H00 à 18H00
JEUDI et VEN.: 9H00 à 21H00
SAMEDI: 9H00 à 17H00
TOUS LES SOIRS 2 SEMAINES AVANT NOËL.

IBM PS/2™ Modèle 25

512 Ko mémoire vive
1 lecteur 720 Ko, 3.5"
Clavier étendu français ou anglais
Microprocesseur 8086 (8MHZ)

Avec MONITEUR MONOCHROME
RÉGULIER 1990 \$ ÉCONOMIE 495 \$
1495 \$

Avec MONITEUR COULEUR
RÉGULIER 2460 \$ ÉCONOMIE 665 \$
1795 \$

IMPRIMANTES:

IBM Proprinter II (4201-2/9) 240 CPS 549 \$
IBM Proprinter II XL (15) 240 CPS 769 \$

SOURIS
IBM
120 \$

IBM PS/2™ Modèle 30 286

20 Mo disque rigide
1 Mo mémoire vive
1 lecteur 1.44 Mo, 3.5"
Clavier étendu français ou anglais
Microprocesseur 80286 (10MHZ)

Avec MONITEUR MONOCHROME
RÉGULIER 3875 \$ ÉCONOMIE 980 \$
2895 \$

Avec MONITEUR COULEUR IBM
Modèle 8512, 14" (résolution moyenne)
RÉGULIER 4355 \$ ÉCONOMIE 1110 \$
3245 \$

Modèle 8513, 12" (haute résolution)
RÉGULIER 4610 \$ ÉCONOMIE 1165 \$
3445 \$

Le système personnel 2 d'IBM vient avec la qualité et la fiabilité que vous anticipez d'IBM

Partenaire
commercial
IBM

COMPLÉMENT

LES GALERIES TASCHEREAU ANNEXE
827 Boul. Taschereau, Greenfield Park

672-0020

Plusieurs autres spéciaux de Noël en magasin.

* IBM est une marque déposée et PS/2 est une marque de commerce d'INTERNATIONAL BUSINESS MACHINES CORPORATION.



Ogilvy vous invite cordialement
à voir une collection spéciale des bijoux

Christian Dior.

Avec chaque achat,

vous recevrez gratuitement

une bouteille miniature du parfum POISON

de Christian Dior

Samedi 2 décembre 1989



Mascouche: les réclamations atteignent 5 millions \$

JEAN-PAUL
CHARBONNEAU

■ Pas moins de 70 réclamations de l'ordre de 5 millions \$ ont été faites à la suite de la puissante explosion qui a secoué, samedi matin, Mascouche et ses environs.

Le maire Bernard Patenaude a affirmé, hier, que les policiers municipaux avaient quasiment terminé de colliger les déclarations des gens d'affaires et des citoyens qui alléguent que leurs propriétés ont été endommagées par la déflagration.

«La majorité des réclamations proviennent des secteurs industriel et commercial, dont une vingtaine du parc industriel. Du côté résidentiel, on note seulement cinq ou six plaintes», a précisé M. Patenaude.

Si les rapports ont été rédigés par les hommes du directeur William Paterson, de la police municipale, les réclamations s'adressent au président de Gaz Métropolitain, Jean-Pierre Deslippe.

Le bruit de la déflagration a été entendu à plus de deux kilomètres à la ronde et fort heureusement, presque par miracle, n'a pas fait de victimes.

L'explosion a complètement détruit les bureaux du Service des loisirs de Mascouche, adjacents au locaux de la compagnie de gaz. Les employés de ce département ont été temporairement relocalisés dans la salle du conseil municipal. «Les membres du conseil vont décider mardi soir lors de leur assemblée à quel endroit sera logé de façon définitive le Service des loisirs», a précisé le maire Patenaude.

Lors de l'entretien, le premier citoyen de Mascouche a précisé que fort heureusement la très grande majorité des documents du Service des loisirs ont été retrouvés et qu'ils sont encore utilisables. Par contre, l'incendie qui a suivi l'explosion a fait pour 100 000 \$ de dégâts environ. Les pertes touchent principalement des pièces d'équipement.

À la fin de l'entretien, M. Patenaude a tenu encore à remercier tous ceux qui avaient apporté leur collaboration lors de cette explosion en passant par la Sûreté du Québec et les corps de police municipaux environnants.

Rappelons que l'explosion s'est produite à la suite d'une fuite dans un camion propane; après avoir lavé le véhicule un employé aurait oublié de le sortir à l'extérieur. Rien n'indique actuellement si des poursuites seront intentées contre l'employé en question.

Deux chasseurs nocturnes sont arrêtés près de Drummondville

Presse Canadienne
DRUMMONDVILLE

■ Deux chasseurs nocturnes de Drummondville ont été arrêtés au cours des derniers jours par des agents du Service de conservation de la faune du Québec, alors qu'ils venaient d'abattre un chevreuil dans les bois de la petite localité voisine de Grantham-Ouest.

Les individus, qui se sont vus saisir la dépouille de l'animal, une camionnette, une carabine de calibre .223 et une batonnette, étaient épiés par les agents de la faune depuis quelques heures.

Les deux hommes devront répondre à cinq chefs d'accusation, soit d'avoir chassé la nuit, d'avoir chassé en période hors saison, d'avoir utilisé une arme à feu sous l'influence de l'alcool, d'avoir été en possession d'une arme à feu chargée à bord d'un véhicule et d'avoir tiré des coups de feu en direction d'un chevreuil alors qu'ils étaient à bord de leur camionnette. Ils sont passibles d'une amende pouvant atteindre 5000 \$ et pourraient se voir confisquer leurs armes et la camionnette.

Le conducteur de la camionnette a en outre été accusé d'avoir conduit un véhicule alors qu'il avait les facultés affaiblies par l'alcool.

Des sapins de Noël «vivants»!

Presse Canadienne
SAINT-MARIE-DE-BEAUCE

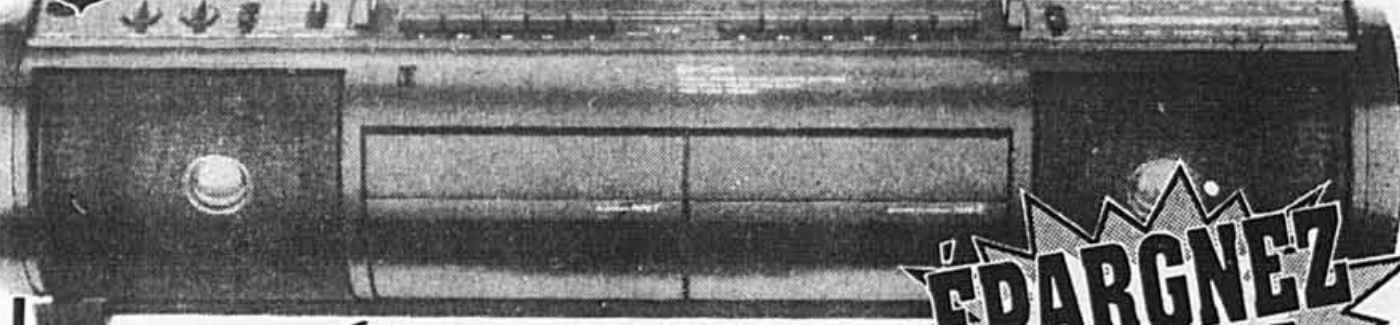
■ Pour la première fois cette année, les foyers du Québec pourront être décorés d'arbres de Noël vivants.

Le projet de «l'arbre de vie», lancé par le groupe écologique Stop pollution, de Ham-Nord, dans les Bois-Francs, est appuyé par l'Association québécoise de lutte contre les pluies acides.

La taille des arbres varie de un à quatre pieds et le prix se situe entre 30 et 40 \$. Les sapins baumiers sont vendus en contenants de carton presse et ont la particularité de pouvoir être mis en terre le printemps venu.

LA VAGUE DE RABAIS

HITACHI



RADIO DOUBLE CASSETTE

- Haut-parleurs dirigeables uniques sans angle fixe
- Lecture continue
- Arrêt automatique
- Indicateur FM stéréo à DEL
- Système d'éjection amortie
- Se porte en bandoulière

ÉPARGNEZ
100 \$

9999
rég.: 1999

RCA

VIDÉO VHS

- Stéréo
- Télécommande
- Programmation à l'écran sur télécommande

ÉPARGNEZ
50 \$

49999
Rég.: 549.99

RCA

TÉLÉCOULEUR 28"

- Télécommande unifiée
- Entrée et sortie audio/vidéo
- Affichage à l'écran

ÉPARGNEZ
50 \$

79999
Rég.: 849.99



FISHER

DEPUIS 1937



ENSEMBLE AUDIO

AVEC LECTEUR DE DISQUE COMPACT

- Récepteur (80 watts total) avec égalisateur graphique à 5 bandes
- Magnétocassette double
- Table tournante à entraînement par courroie
- Enceintes acoustiques à 2 voies (lini chêne ou noir)
- Lecteur de disque compact
- Base optionnelle

ÉPARGNEZ
100 \$

99999
Rég.: 1099.99

LE PLUS GRAND SPÉCIALISTE D'ÉLECTRONIQUE AU PAYS

PLAN DE PROTECTION-PRIX

Si vous trouvez le même produit à moins cher, nous paierons la différence.

PLAN DE PROTECTION-QUALITÉ

Si vous n'êtes pas satisfait de votre appareil, nous l'échangerons ou vous le rembourserons. Si votre appareil présente un problème persistant, nous l'échangerons.

LIVRAISON GRATUITE

Votre appareil vous sera livré en 48 heures! C'est promis!

Cartes de crédits reconnues acceptées.

Demandez la carte ATLANTIQUE,

1,500 \$ de crédit instantané disponible

ATLANTIQUE

ÉLECTRONIQUE

LA BONNE RÉPONSE

à tout coup

PLUS DE 30 ANS D'EXPERTISE

LIGNE TÉLÉPHONIQUE SATISFACTION

Si vous n'êtes pas entièrement satisfait, téléphonez-nous au 328-1420

PLAN DE PROTECTION ET D'ENTRETIEN

La meilleure façon de protéger vos achats en électronique.

MAGASIN ENTREPÔT

6245 MÉTROPOLITAIN EST

328-1406

SUPER MAGASIN

GALERIES DES SOURCES

683-1943

PLUS DE 165 MAGASINS

DANS LA PLUPART DES CENTRES COMMERCIAUX

Pour le magasin ATLANTIQUE le plus près composez le (514) 328-1000

Aucun Haïtien déporté cette semaine

LILY TASSO

■ Interpellé en Chambre hier au sujet de la déportation des Haïtiens, le premier ministre Brian Mulroney a déclaré qu'il avait demandé au ministre (de l'Immigration) et à ses fonctionnaires d'appliquer les règlements avec humanité et compréhension. Il a ajouté que ses ministres, car elles sont deux — Barbara McDougall et Monique Vézina — auront quelque chose à dire bientôt. Il s'agit, on s'en doute, des mesures à prendre au sujet des neuf Haïtiens qui ne s'étaient pas présentés à l'aéroport de Mirabel avant-hier pour être déportés en Haïti, et de leurs compatriotes menacés d'expulsion dans les prochains jours. De son côté, Mme McDougall a affirmé qu'elle n'était pas prête à

rétablir le moratoire. Ajoutant qu'il n'y aurait pas de changements, car les partis d'opposition fonctionnent de façon active en Haïti, comme le lui auraient confirmé, dit-elle, l'ambassade du Canada à Port-au-Prince et l'ONU. « Nous sommes les seuls à avoir déclaré un moratoire, les autres pays déportent les Haïtiens, et nous serions encore les seuls si nous le faisons à nouveau », a-t-elle souligné. Malgré tout, elle a laissé entendre qu'il n'y aurait pas d'expulsion cette semaine. Sans rien promettre pour la semaine prochaine. À Montréal, entre-temps, la communauté haïtienne organisait une marche autour de la Place Bonaventure où est situé le consulat général d'Haïti, pour commémorer les massacres du 29 novembre 1987, lors des élections avortées. Une marche que l'on pourrait qualifier d'héroïque étant donné le froid intense.

Les Haïtiens ont bravé un froid intense afin d'entreprendre une marche pour commémorer les massacres du 29 novembre 1987.

PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Commencée à 15h30 avec une soixantaine de participants, comme en a été témoin La Presse, elle se serait terminée aux alentours de 19h avec un millier de participants, s'il faut en croire Jean-Claude Icart, le responsable du Bureau de la communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal. Interrogé au sujet de ses compatriotes qui ont bravé les ordres d'expulsion, il a confié: « Ils sont en vie; ils ont une semaine de sursis et d'espoir et nous, la possibilité de poursuivre les représentations auprès des autorités ».



Le Conseil des communautés culturelles se préoccupe de l'adoption internationale

LILY TASSO

■ Deux avis du Conseil des communautés culturelles et de l'immigration, rendus publics hier, s'attaquent à deux questions qui suscitent beaucoup de frustrations: l'adoption internationale et la sous-représentation des minorités ethniques dans la fonction publique. En attendant l'exécution de la volonté politique pour résoudre ce dernier problème qui traîne depuis des années, le Conseil y va de nouvelles recommandations: la création d'une banque de candidats et candidates des minorités ethniques, par profession, et la sollicitation auprès d'employeurs éventuels du secteur privé, ceux qui ont des obligations découlant des contrats accordés par le gouvernement. Le Conseil propose que l'exécution du projet soit confiée à l'Office des ressources humaines pour les secteurs public et parapublic et au Réseau Travail-Québec pour le secteur privé. Un tel Service de référence de candidatures de personnes des communautés culturelles (SRCCC) répond à un besoin criant: « Les minorités ethniques

ne représentent que 3,8 p. cent des employés de la fonction publique. Nous avons besoin d'outils pour forcer la porte », d'insister Mme Westmoreland-Traoré, présidente du Conseil. Et, semble-t-il, les employeurs y trouveraient leur compte car ils pourront choisir les candidats les plus aptes à remplir les postes offerts. Une formation adéquate du personnel du SRCCC est nécessaire si l'on veut assurer le succès du projet. Tout comme l'équivalence des diplômes, la standardisation et la mise à jour régulière des curriculum vitae ainsi que l'intégration constante de nouvelles candidatures. En ce qui a trait à l'adoption internationale, le Conseil fait état d'un déclin constant depuis 1982, dû sans doute aux délais très long au Québec, de trois à cinq ans en moyenne. Sans oublier les frais qui s'élèvent à environ 10000 \$ par cas. Le Conseil recommande instamment de simplifier le processus, dans l'intérêt de l'enfant et de ses parents adoptifs. Selon Mme Westmoreland-Traoré, les Centres de services sociaux pourraient être dotés de moyens leur permettant de procéder aux évaluations psycho-sociales dans

des délais raisonnables. De même, l'approbation des projets d'adoption pourrait être confiée au Secrétariat à l'adoption plutôt qu'à la Chambre de la Jeunesse de la Cour du Québec. Par ailleurs, le Conseil préconise une plus grande concertation entre les ministères concernés: Santé et Services sociaux, Affaires internationales et, bien sûr, Communautés culturelles et immigration. Et suggère que puissent être délivrés des certificats de sélection du Québec aux mineurs orphelins ou abandonnés dans les camps de réfugiés. Et pas seulement ceux de l'Asie du sud-est, pourvu que soient prévus des services de soutien à l'intégration. Deux autres recommandations pour faciliter l'adoption internationale: l'assouplissement des exigences médicales et l'élaboration d'une politique d'adoption internationale avec les États étrangers ouverts à l'adoption ainsi que la ratification par le gouvernement fédéral de la convention inter-américaine sur les conflits de lois en matière d'adoption.

Présentation Dunhill

Dunhill... un nom reconnu dans le monde entier pour sa qualité et son savoir-faire. Venez rencontrer un représentant Dunhill qui se fera un plaisir de vous parler de la magnifique collection de produits Dunhill et du service offert.

Square Phillips seulement le 30 nov. et les 1^{er} et 2^e dec.

Dans chaque boîte bleue se cache un rêve.

BIRKS

AUBERGE LA BOULÉ

Près du mont Tremblant du 1^{er} décembre au 30 mars
Accréditée par l'A.C.Q.

Forfait d'hiver

Week-end (8 repas, hébergement) **99\$** 5 jours (15 repas, hébergement) **230\$**

Réervations: **984-9826**
Claudette: (819) 888-2503
Diane: (514) 656-5627

La première chose qu'un animal voit chez une personne malade, c'est la personne.

Les animaux n'ont pas de préjugés. Grâce à la zoothérapie, ils aident chaque jour de nombreux patients à retrouver la force de travailler à leur guérison. Renseignez-vous: demandez notre brochure gratuite. Parlez-en à votre thérapeute.

L'Institut canadien de zoothérapie inc.
4507A, Côte des Neiges
Montréal (Québec)
H3V 1E7
(514) 340-1296

L'ANTIDOTE CONTRE LA MONOTONIE!

PISCINE INTÉRIEURE

59\$

(très grande chambre + 7\$)

OFFREZ-VOUS UNE FIN DE SEMAINE DE DÉTENTE À PRIX TRÈS INTÉRESSANT

Nos super tarifs d'automne sont un excellent remède contre l'ennui. Alors, quand votre horizon se rétrécit, passez une fin de semaine chez nous. Chaque vendredi, samedi ou dimanche soir, vous ne payez que 59\$ par personne, par nuit. Il suffit simplement de garantir votre réservation par carte de crédit ou par un dépôt en liquide. Le programme Super tarifs d'automne est limité et l'offre se termine le 24/12/89.

Ne tardez pas! Composez 1-800-HOLIDAY, contactez votre agent de voyages ou appelez-nous directement.

Holiday Inn Pas disponible du 29 au 31 décembre

Demeurez chez ceux que vous connaissez bien. **863-6361**

Williston Rd., So. Burlington Au Colverleaf

*10\$ de rabais vendredi et samedi avec cette annonce seulement: 27, 28 octobre; 3, 4, 10, 11, 17, 18 novembre; 1, 2, 8, 9, 15, 16, 22, 23 décembre.

*20\$ de rabais dimanche avec cette annonce seulement: 5, 12, 19, 26 novembre; 3, 10, 17, 24 décembre.

*Les tarifs varient selon le genre de chambre choisi. Ne s'applique pas conjointement à toute offre spéciale, tarif de groupe, programmes de réduction ou vente de groupe de 10 chambres ou plus. Ne s'applique pas à certaines périodes. Holiday Inn, Inc. F.P.

ÉCONOMISEZ 30% SUR CES ARBRES CITADELLE

OFFERTS À

69\$

RÉG : 99 \$
6 PIEDS
N° 77-617-72
617 POINTES

89\$

RÉG : 129 \$
7 PIEDS
N° 77-899-84
899 POINTES

- Fabriqué au Canada
- Ininflammable
- Montage ultra rapide (système parapluie)
- Garanti 10 ans.

GRATUIT

Boîte de rangement d'une valeur de 10 \$, à l'achat d'un arbre de 4 pieds et plus.

NOËL CITADELLE

PARTICIPEZ À LA PROMOTION NOËL MAGIQUE* DE CITADELLE/STEINBERG.

* AU PROFIT DU :

Laval 1770, boul. des Laurentides 384-4581 (angle St-Martin)	Longueuil 620, Place Trans-Canada 442-2345 527-8617	Brossard 6655, boul. Taschereau 676-6655	Blainville 775, boul. Labelle 435-1983	Repentigny 545, rue Notre-Dame 585-0100	Dollard-des-Ormeaux 4698, boul. Saint-Jean 620-9610	Châteauguay 279, boul. Anjou 691-5030
Sherbrooke 4701, boul. Bourque 564-8611	Trois-Rivières 2525, rue Royale 376-7711	Joliette 303, boul. Antonio-Barette 759-8110	Gatineau 550, boul. La Gappe 568-1491	Valleyfield 1375, boul. Mgr-Langlois 377-5999	Granby 848, rue Principale 378-4944	Victoriaville 54, rue Girouard 357-9231
Saint-Jean 575, boul. Pierre-Gallais 349-6761	St-Hyacinthe 520, rue Martineau 773-5667	Sorel 322, rue du Collège 742-7992	Drummondville 1050, boul. Les Galeries 474-2777	Shawinigan 1423, 41e rue 539-6431	Notre-Dame-des-Pins 4160, route Kennedy 774-9514	Thetford Mines 842, boul. Smith Sud 335-9166

Lundi au mercredi de 9 h 00 à 18 h 00 — Jeudi et vendredi de 9 h 00 à 21 h 00 — Samedi de 9 h 00 à 17 h 00 — Dimanche fermé

Il faut de meilleurs liens entre le secondaire et le collégial

C'est ce que recommandent conjointement le Conseil des collèges et le Conseil supérieur de l'éducation

LIA LEVESQUE
de la Presse Canadienne

■ Pour la première fois, c'est à l'unisson que le Conseil des collèges et le Conseil supérieur de l'éducation formulent des recommandations pour mieux établir la continuité entre le secondaire et le collégial.

En conférence de presse hier, les deux présidents des organismes ont identifié quatre secteurs qui doivent être modifiés pour faciliter le passage du secondaire au collégial: la formation professionnelle, les cours préalables et les cheminement scolaires et la création d'un mécanisme de concertation.

Le secondaire et le collégial se méconnaissent l'un l'autre et entretiennent plusieurs préjugés l'un face à l'autre, admettent MM. Yvon Morin et Robert Bi-

saillon. Les deux ordres d'enseignement ne se parlent guère, adoptent des réformes sans consulter l'autre niveau. Ce qui fait qu'au fil des ans, le secondaire et le collégial se sont développés en parallèle, comme s'ils étaient des entités autonomes, plutôt que deux parties du même système d'éducation.

MM. Morin et Bisailon soutiennent qu'on en est rendu au point où chacun se méfie de l'autre et manifeste de l'indifférence face à l'autre.

Ces lacunes constituent certes un motif de décrochage scolaire important, avouent les deux présidents.

Cours préalables

Par exemple, dans le domaine des cours préalables, les cégeps exagèrent, croient MM. Morin et Bisailon. Aujourd'hui, dans 75 pour cent des programmes collégiaux, on a établi des préalables,

c'est-à-dire des cours qu'il faut absolument avoir suivi au secondaire pour être admis au programme.

La plupart du temps, ces préalables sont les cours de mathématiques, chimie et physique. Or, parfois, ces cours n'ont pas de lien avec le programme collégial suivi et ces trois cours sont devenus des critères de sélection des élèves.

Ces exigences forcent les étudiants à faire un choix trop tôt durant leurs études secondaires, déplorent MM. Morin et Bisailon. Au contraire, le secondaire doit favoriser une formation générale et polyvalente.

Les deux conseils ne demandent pas d'abolir ces préalables, mais de garder uniquement «ceux qui sont justifiés pédagogiquement», par exemple: des cours de mathématiques pour celui qui étudie en sciences pures au cégep.

«Actuellement, explique M. Bisailon, des cheminement d'élèves les mènent à des culs-de-sac ou à des détours tellement prononcés que pour eux, il devient difficile de revenir en arrière». Certains préfèrent alors «lâcher l'école».

Cheminement scolaire

Autre domaine à modifier: le cheminement scolaire. MM. Morin et Bisailon notent «un manque d'harmonisation du contenu des programmes» aux niveaux secondaire et collégial. Parce que les deux niveaux ne se parlent pas et se développent indépendamment, l'élève réapprend parfois ce qu'il a déjà appris.

Egalement, sur le plan du cheminement personnel, «du jour au lendemain, on demande à l'élève de passer d'un encadrement très serré, où les horaires sont pensés pour lui, à une autonomie très

large, où il doit organiser son temps tout seul».

Formation professionnelle

Dans le domaine de la formation professionnelle aussi, les deux conseils dénoncent un chevauchement de programmes, parce que les deux niveaux ne se consultent pas. On développe des programmes si semblables que cela crée de la confusion chez l'employeur et chez l'étudiant: secrétariat et techniques de bureau, par exemple.

M. Bisailon aimerait qu'on permette aux jeunes qui ont complété une formation professionnelle au secondaire de poursuivre la formation professionnelle au cégep, s'ils le désirent. Autre aberration: un jeune qui aurait complété sa formation professionnelle au secondaire ne serait admissible au cégep que dans les cours de lettres ou sciences hu-

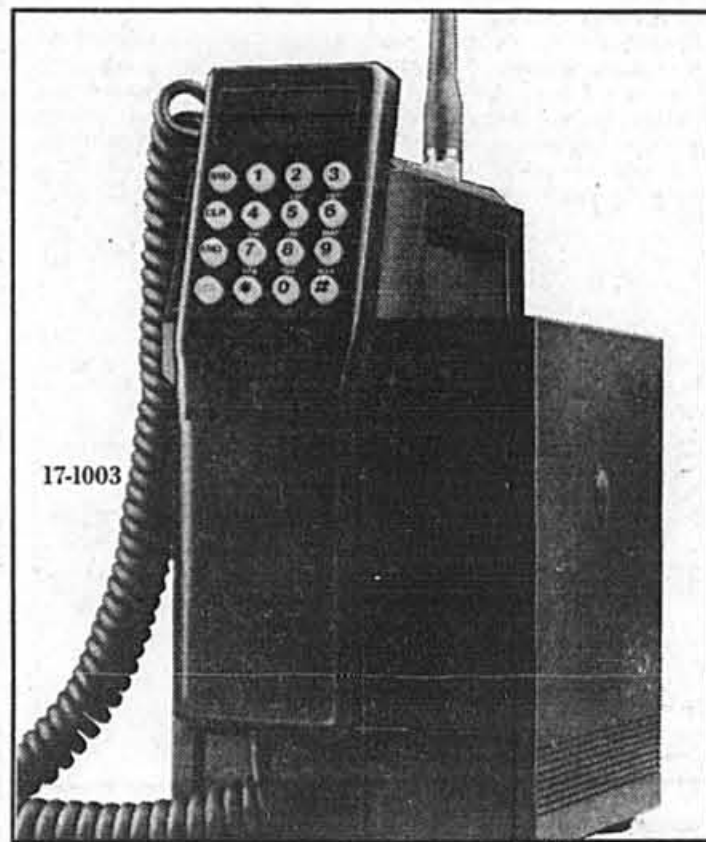
maines, parce qu'il n'aurait pas suivi les cours préalables pour entrer dans la même formation professionnelle au cégep.

Mécanisme

Finalement, les deux conseils proposent l'instauration d'un mécanisme central qui permettrait d'avoir un éclairage adéquat et des assises solides pour que le ministre agisse».

Actuellement, les décisions sont prises sans qu'il y ait toujours la consultation nécessaire. Or, quand on bouleverse un régime pédagogique, un critère d'admission, une note de passage, cela prend parfois sept ou huit ans avant que tout le réseau en subisse les contrecoups. D'où la nécessité d'un mécanisme, comité ou organisme qui conseille le ministre et écoute les deux niveaux d'enseignement.

Pour vous



Vous et votre entreprise méritez un cadeau de Noël spécial; le voici. Entre le 1er et le 10 décembre 1989, achetez un des téléphones cellulaires de Radio Shack illustrés ci-haut, au prix courant du catalogue 1989, et recevez un certificat vous donnant droit d'acheter pour \$400 de produits Radio Shack; sans coût additionnel!

CT-102. 17-1076.....999.00 CT-300. 17-2001.....1699.00 CT-200. 17-1003.....1799.00

Ce certificat de \$400 ne peut être utilisé comme paiement sur l'achat d'un CT-102, CT-300 ou CT-200

Pour eux

\$400

Achetez \$400 de cadeaux pour votre famille, vos employés ou vos amis. Achetez simplement un téléphone cellulaire Radio Shack au prix courant. Nous vous remettons un certificat échangeable contre jusqu'à \$400 de produits Radio Shack pour vos cadeaux de Noël (sauf téléphones cellulaires). Le certificat est valide jusqu'au 24 décembre 1989. Aucun remboursement ou échange. Ne peut être utilisé comme paiement en conjonction avec cette offre ou toute autre offre et n'est pas échangeable contre de l'argent comptant.

Sauf mention contraire, piles/accessoires non compris. Nous nous réservons le droit de corriger les fautes de frappe. Aucun bon de réduction différée ne sera remis.

TANDY/Radio Shack®

DIVISION INTERTAN CANADA LTEE.

Disponible à tous les magasins Radio Shack, centres d'ordinateurs Tandy et détaillants participants



Desrosiers condamnée à la prison à vie pour le meurtre de Virginie Pelletier

Presse Canadienne
CHICOUTIMI

Benoît Desrosiers, 32 ans, qui s'est reconnu coupable du meurtre non prémédité de la jeune Virginie Pelletier, 17 ans, de Saint-Fulgence, au Saguenay, a été condamné à la prison à vie, sans possibilité de libération conditionnelle avant d'avoir purgé 25 ans fermes.

La sentence a été rendue hier au Palais de justice de Chicoutimi. Dans une sortie assez exceptionnelle, le juge André Trottier, de la Cour supérieure, n'a eu aucune pitié à l'endroit de l'auteur d'un crime qu'il a qualifié de révoltant et d'horrible.

Le juge Trottier a prononcé une peine encore plus sévère que ce que demandait le procureur de la Couronne, Me Paul Roy, qui avait suggéré que le meurtrier ne soit pas éligible à la libération conditionnelle avant 20 ans. Il a toutefois précisé qu'en vertu du Code criminel, Desrosiers pourra demander une réduction de sa période d'inéligibilité au programme de libération conditionnelle après avoir purgé les 15

premières années de sa longue peine.

«Qu'il s'agisse d'un premier ou d'un deuxième degré, un meurtre demeure toujours un meurtre», a d'abord lancé le juge Trottier, avant d'ajouter que la loi l'obligeait à prononcer une sentence d'emprisonnement à perpétuité. Pour un meurtre non prémédité, comme celui de la jeune Pelletier, le juge doit fixer la période d'éligibilité à la libération conditionnelle entre 10 et 25 ans.

«Dans un cas de meurtre non prémédité, a repris le président du tribunal, la règle habituelle veut que le juge impose le minimum de 10 ans. A moins de circonstances particulières, comme c'est votre cas en raison du procédé révoltant et odieux que vous avez utilisé en commettant votre crime.

«Vous avez utilisé des moyens horribles pour retarder la découverte de votre crime en démembrant, je dirais même en découpant les parties du corps de votre victime et en les dissimulant un peu partout dans la ville de Chicoutimi», a déclaré le juge.

Le magistrat a souligné le fait que le concierge n'avait manifesté aucun remord ni aucune émo-

tion à la suite de son crime crapuleux. «Il apparaît évident que vous souffrez d'une déviation sexuelle. Même si vous recevez des soins, la possibilité de récidiver est toujours là. Je vous considère donc comme un être dangereux.»

Le juge Trottier a conclu que la protection du public prédominait sur les possibilités de réhabilitation du meurtrier.

L'avocat de Desrosiers, Me Jean-Claude Beaulieu, a qualifié la sentence de très sévère, compte tenu du fait que l'accusé n'avait aucun antécédent judiciaire. «Pour le moment, je ne peux dire si nous irons en appel. Je dois en parler avec mon client et relire la décision du juge. Ensuite, il faudra examiner la jurisprudence afin de découvrir si la sentence est déraisonnable», a commenté Me Beaulieu.

Avant d'écouter la décision du juge, Desrosiers avait pris la parole pour s'excuser. «Je regrette profondément les événements qui se sont produits récemment. Je tiens à m'excuser sincèrement auprès de la famille Pelletier. Que Dieu me pardonne», a dit Benoît Desrosiers d'une voix tremblante.

Pour les parents de la victime, justice a enfin été rendue

Presse Canadienne
CHICOUTIMI

Quinze ans, 25 ans ou 30 ans, ça ne change pas grand-chose, ça ne remplacera jamais ce que nous avons perdu.»

Les parents de Virginie Pelletier, la jeune fille de 17 ans, de Saint-Fulgence, assassinée par Benoît Desrosiers, ont commenté avec beaucoup de sagesse la sentence imposée au meurtrier.

Pour ma part, c'est un très bon jugement. C'est un soulagement», a dit le père de la victime, Allen Pelletier, avant d'ajouter que justice a été rendue.

Depuis que Desrosiers a reconnu son crime, la famille Pelletier a toujours considéré comme un grand malade qui a besoin d'être

soigné. Mais de là à tout pardonner, il y a une marge...

Selon le père de la victime, le crime de Desrosiers est une chose qui ne se pardonne pas.

«Maintenant, j'espère que toute cette affaire est finie. Mais, c'est évident qu'on va y penser encore très longtemps», a conclu pour sa part la mère de Virginie, Judith Turcotte.

Il faut dire que les événements, à partir du jour du crime, le 24 mars dernier, jusqu'à l'arrestation du suspect, le 21 octobre, ont complètement bouleversé la vie des Pelletier.

Dans ses représentations sur sentence, l'avocat de la Couronne, Me Paul Roy, a résumé les énormes répercussions du drame

sur la vie de tous les jours du couple de Saint-Fulgence.

«Le père de la victime, qui travaille dans un hôpital, a vécu un véritable enfer, d'autant plus que des soupçons ont été soulevés à son endroit. A un tel point que c'est lui-même qui a demandé aux policiers de passer le test du détecteur de mensonges afin que tous les doutes soient dissipés», a indiqué Me Roy.

Après la découverte du corps de leur fille, le couple a perdu plusieurs amis, même dans leurs propres familles. Quant à la mère de Virginie, qui œuvre aussi en milieu hospitalier, elle a dû prendre un congé de maladie de deux mois en plus d'un congé différé supplémentaire de six mois.

À 11 650\$* POUR UNE PLYMOUTH SUNDANCE OU UNE DODGE SHADOW 90: LE CHOIX EST ÉVIDENT!



Seulement 11 650\$*! De plus, vous avez le choix entre le climatiseur ou la transmission automatique.

Plus 500\$ de remise en argent† (offre pour un temps limité)

Plus jusqu'à 975\$*** de rabais sur les ensembles d'accessoires.

L'ensemble d'accessoires ACB

47 caractéristiques standard incluant le moteur de 2,2 litres à injection électronique.

- Plus
- Retroviseurs extérieurs jumelés, à commande intérieure.
 - Ensemble d'éclairage.
 - Console complète avec accoudoir.
 - Dégivreur électrique de lunette arrière.
 - Tapis avant et arrière.
 - Quatre haut-parleurs.
 - Sièges baquets avant en tissu, à dossiers bas inclinables et appui-tête réglables.
 - Banquette arrière en tissu, à dossier rabattable.
 - Déclenchement du hayon à commande intérieure.

Économisez jusqu'à 425\$***
De plus, faites votre choix entre le climatiseur ou la transmission automatique.

L'ensemble d'accessoires «Allure Sport»

47 caractéristiques standard incluant le moteur de 2,5 litres à injection électronique.

- Plus
- Toit ouvrant.
 - Retroviseurs extérieurs jumelés, à commande intérieure.
 - Ensemble d'éclairage.
 - Console complète avec accoudoir.
 - Dégivreur électrique de lunette arrière.
 - Tapis avant et arrière.
 - Radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes et 4 haut-parleurs.
 - Sièges baquets avant en tissu, à dossiers bas inclinables et appui-tête réglables.
 - Banquette arrière en tissu, à dossier rabattable.
 - Déclenchement du hayon à commande intérieure.

Économisez jusqu'à 644\$***
De plus, faites votre choix entre le climatiseur ou la transmission automatique.

L'ensemble d'accessoires ACC

47 caractéristiques standard incluant le moteur de 2,5 litres à injection électronique.

- Plus
- Retroviseurs extérieurs jumelés, à commande intérieure.
 - Ensemble d'éclairage.
 - Radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes et 4 haut-parleurs.
 - Volant inclinable.
 - Régulateur de vitesse.
 - Dégivreur électrique de lunette arrière.
 - Tapis avant et arrière.
 - Glaces teintées (toutes les glaces).
 - Sièges baquets avant en tissu, à dossiers bas inclinables et appui-tête réglables.
 - Banquette arrière en tissu de qualité supérieure, à dossiers rabattables 60/40.
 - Déclenchement du hayon à commande intérieure.
 - Bandes décoratives sur les flancs et le hayon.

Économisez jusqu'à 975\$***
De plus, faites votre choix entre le climatiseur ou la transmission automatique.

Jim Kenzie, *Toronto Star*: «... nous avons fait le calcul et, c'est évident, la Dodge Shadow (Plymouth Sundance) est la gagnante.» D'après des tests routiers comparatifs entre la Pontiac Sunbird, la Ford Tempo et la Dodge Shadow (Plymouth Sundance) 89.

De tous les constructeurs automobiles nord-américains, c'est Chrysler qui recueille le plus haut taux de satisfaction de la clientèle et ce, depuis déjà trois ans**!

GARANTIE 7/15
Garantie limitée
Détails chez le concessionnaire.

Nous vous mettons au défi de trouver une meilleure offre! Personne ne bat Chrysler. Personne.

* Prix excluant le transport, les taxes et l'immatriculation. Le concessionnaire peut avoir à commander. La climatisation nécessite des glaces teintées à coût additionnel. Le concessionnaire peut vendre moins cher.
** J.D. Power & Associates 1989, étude de la satisfaction de la clientèle au regard de la qualité du produit et du service offert par les concessionnaires.
*** Le choix du climatiseur ou de la transmission automatique est inclus dans le prix du modèle de base. Les autres rabais sur les options offertes sur les véhicules spécialement équipés d'ensembles d'accessoires sont basés sur le P.D.S.F. des options achetées séparément. Certains concessionnaires peuvent ne pas avoir ces véhicules spécialement équipés en stock pour livraison immédiate. Le concessionnaire peut avoir à commander.
† Les remises en argent sont offertes pour un temps limité. Les véhicules achetés et livrés doivent faire partie du stock du concessionnaire en date du 21 octobre 1989 et ce, jusqu'à la fin de ce programme telle qu'elle est déterminée par Chrysler Canada Ltée. Cette offre annuelle et remplace toutes les offres annoncées précédemment et ne peut être combinée à aucune autre offre précédente ou présente en vigueur. Cette offre s'applique également aux véhicules loués à long terme à des particuliers. Voyez votre concessionnaire pour de plus amples détails.



C'est maintenant le temps ou jamais d'acheter ou louer votre nouvelle SUNDANCE ou SHADOW 1990

PARKA RENOMMÉ

Épargnez 46\$
Seulement 169\$
Ord. 215\$

CHOIX DE 3 COULEURS

- Kaki/noir
- Noir/kaki
- Bleu acier/kaki
- Tailles: P-M-G-TG



L'illustration vaut mille mots. Imaginez votre bien-être cet hiver dans ce magnifique et chaud parka en duvet.

- Extérieur 100% coton
- Doublure 80% duvet/20% plumes
- Fermeture éclair double sens
- Poches repose-bras, garniture de cuir
- Cordelière de serrage intérieure pour mieux couper le vent
- Pratiques poches deux façons
- Doublure de couleur contrastante
- Capuchon à glissière amovible
- 2 poches appliquées avec pattes boutonnées empêchant la neige de pénétrer

MAGASINEZ TÔT POUR UN MEILLEUR CHOIX DE COULEURS ET DE TAILLES

MAGASIN

RENOMMÉ

CENTRE ROCKLAND •
960, STE-CATHERINE O.
FAIRVIEW/PTE-CLAIRE
MAIL CHAMPLAIN •
BROSSARD

C'EST NOTRE 30^{ème} ANNIVERSAIRE
A. Gold & Sons
1899-1999
ET VOUS ÊTES NOTRE INVITÉ D'HONNEUR

• LA PLACE VERTU
• CARREFOUR LAVAL
• GALERIES D'ANJOU
• PROMENADES SAINT-BRUNO

Cartes American Express, Visa, MasterCard, Diners, Carte Blanche et A. Gold & Sons

Mon oncle est dans ma tente !



Cette année encore, il n'a pas pu s'empêcher !
 Les jouets IKEA sont irrésistibles.
 Les meubles et les accessoires aussi.
 IKEA a tout ce qu'il vous faut.
 Pour la réception, la maison, les cadeaux.
 Tout pour un Noël dans la plus pure tradition.
 Mais en plus drôle, plus original, plus frais.
 À des prix qui font croire au Père Noël.

Noël traditionnel
 mais pas trop.



9191, boul. Cavendish (sortie Cavendish de l'autoroute Transcanadienne, direction sud) Ville Saint-Laurent. Tél. : 738-2167.
HEURES D'OUVERTURE : Du lun. au mer. 11 h à 18 h, jeu. et ven. 11 h à 21 h, sam. 9 h à 17 h.

Mount Cashel : un autre frère devra subir son procès

Presse Canadienne

SAINT-JEAN, T.-N.

■ Un autre membre des Christian Brothers, de Terre-Neuve, devra subir son procès pour un crime de caractère sexuel.

Une enquête préliminaire a en effet conclu hier que le frère Edward French, 57 ans, devra répondre à une accusation d'agression sexuelle. Les faits seraient survenus à l'orphelinat de Mount Cashel, entre 1973 et 1976.

Le frère French, qui avait été accusé en juin, a choisi un procès devant jury. Il devra comparaître devant la Cour suprême de Terre-Neuve le 8 janvier.

Un total de 20 prêtres, anciens prêtres, membres des Christian Brothers et d'autres ont été accusés ou ont déjà été reconnus coupables de délits sexuels au dépens de jeunes garçons.

Ces nombreux incidents ont suscité trois enquêtes : deux par l'Église catholique de Terre-Neuve et une autre par le gouvernement provincial.

Intersection à éviter

■ La circulation automobile sera grandement perturbée par d'importants travaux effectués à l'intersection des boulevards de l'Acadie et Henri-Bourassa.

La circulation sera limitée à une seule voie dans toutes les directions et tous les virages à gauche seront interdits. Cette mesure sera en vigueur jusqu'à la fin de février.

On suggère donc fortement aux automobilistes d'éviter cette intersection dans toute la mesure du possible, et plus particulièrement aux heures de pointe.

HABITS SUR MESURE



Pour ceux qui apprécient les beaux tissus et la coupe raffinée

À partir de 895\$

ERMENEGILDO ZEGNA
 WAIN SHIELL

GIANTONIO

LE MAÎTRE TAILLEUR ITALIEN

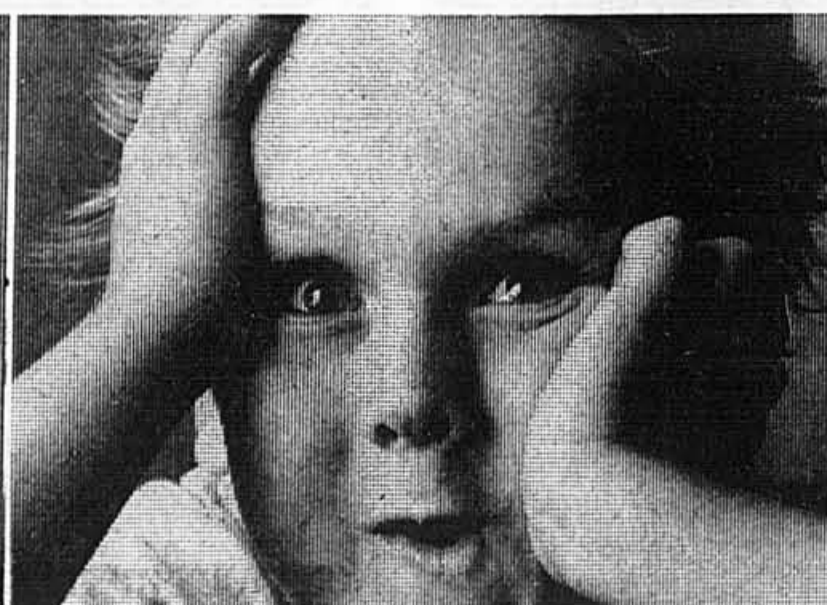
7396, St-Hubert
 271-5771

VISA-MASTERCARD-AMERICAN EXPRESS

Rapprochez-vous de votre famille.



Près.



Plus près.

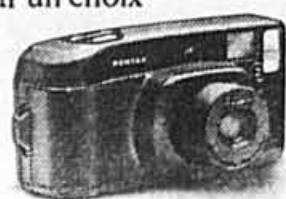


Encore plus près.

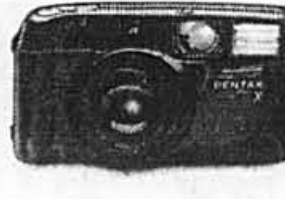
Voici la toute dernière technologie dans la photographie avec zoom électrique. Pentax vous offre maintenant une gamme complète d'accessoires, de distances focales et de prix - pour un choix plus vastes et une polyvalence plus grande que jamais.

Une technologie de pointe qui est si facile d'usage que vous pouvez doréna-

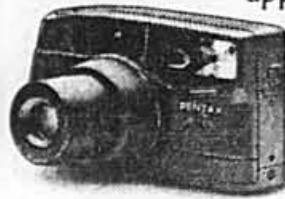
vant vous concentrer sur la créativité et laissez à Pentax faire le reste. Demandez à votre détaillant Pentax de vous montrer la série des appareils Power Zoom Compact et rapprochez votre famille plus près jamais.



Zoom60



Zoom70-X



Zoom90

PENTAX®

Saisissez toute l'imagination du monde.

Une insignifiante dispute se termine avec la mort d'un homme

MARCEL LAROCHE

■ Une insignifiante dispute entre trois locataires d'un immeuble à appartements du nord de la métropole serait à l'origine de la mort d'un homme, poignardé par le concubin de sa soeur.

Grièvement blessé d'un seul coup de couteau, Denis Miron était encore vivant lorsque des policiers de la CUM l'ont découvert baignant dans son sang, mardi soir, à l'intérieur de l'appartement 6, au 11981 rue Pointcaré, à Cartierville.

Sur les lieux du crime, les policiers ont appréhendé le présumé agresseur, Fritz Thoëni, 59 ans, ainsi que son amie, Madeleine

Miron, 37 ans, les deux autres occupants de l'appartement.

Transporté d'urgence à l'hôpital Sacré-Coeur, l'homme de 34 ans a succombé à ses blessures peu après minuit dans la nuit de mercredi.

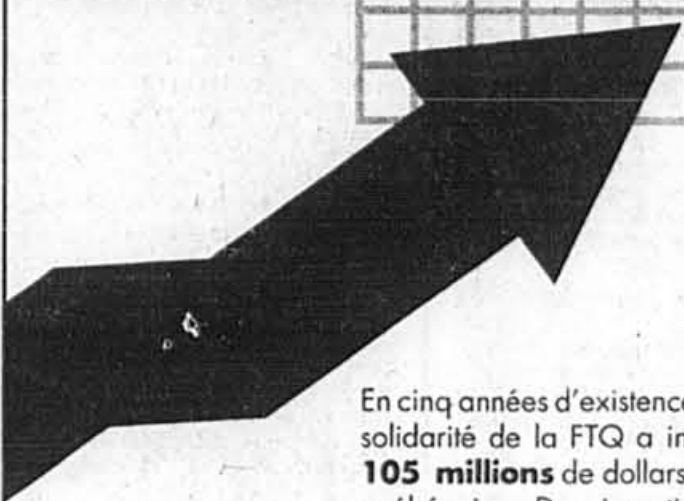
Alertés par un locataire se plaignant des bruits de bagarre provenant de l'appartement voisin, des policiers du district 41 se sont présentés, un peu après 22h, au domicile de Denis Miron. Après avoir rencontré Fritz Thoëni, l'un des occupants de l'appartement, les policiers ont aperçu le corps ensanglanté de Miron gisant sur le plancher, entre la cuisine et la chambre à coucher où s'était réfugiée Madeleine Miron. L'homme semblait avoir été at-

teint d'un coup de couteau de cuisine au côté gauche, au terme d'une dispute avec Thoëni. Plusieurs bouteilles de bière étaient encore sur la table de la cuisine.

À la suite de la mort de Miron, moins de deux heures après son hospitalisation, Thoëni a été pris en charge par les sergents-détectives Pierre Tétrault et Roger Granger, de la section des homicides de la police de la CUM.

Thoëni a brièvement comparu hier au Palais de justice de Montréal, où il a formellement été accusé du 77e meurtre commis depuis le début de l'année sur le territoire de la CUM. À pareille date l'an dernier, 54 homicides avaient été commis dans le territoire de la CUM.

105 MILLIONS\$ DANS LA PME



En cinq années d'existence, le Fonds de solidarité de la FTQ a investi plus de **105 millions** de dollars dans la PME québécoise. Des investissements qui ont bénéficié aux diverses régions du Québec et à tous les secteurs importants de l'activité économique.

Depuis sa création en 1984, le Fonds a connu une croissance constante et sa performance lui a permis de devenir un agent majeur du développement économique. Une force financière et collective sur laquelle on peut compter.

Le dynamisme du Fonds réside dans ses **81 000 actionnaires**. Vous aussi, vous pouvez devenir actionnaire du Fonds en souscrivant à l'un des REER les plus avantageux sur le marché. Le total des déductions et crédits d'impôt assortis au REER du Fonds procure une économie d'impôt moyenne égale à 80% du montant investi. Si vous voulez savoir comment le Fonds peut aussi travailler pour vous, appelez-nous:

Montréal: (514) 285-6400
Québec: (418) 622-3258
Extérieur: 1-800-361-7111

FAITES TRAVAILLER LE FONDS!

Cette annonce ne constitue pas une offre publique de valeurs. Vous obtiendrez toutes les informations requises dans le document d'information du Fonds.

LE **FONDS** DE SOLIDARITÉ-FTQ

chez NDG PHOTO

sur votre liste de Noël

MINOLTA MAXXUM 3000i LE PLUS PETIT APPAREIL REFLEX AU MONDE Seulement 42777\$ avec 50mm f:1.7 BOÎTIER SEULEMENT 32777\$	MINOLTA MAXXUM 5000i avec 50mm f:1.7 53777\$ SI COMPLET IL DONNE UN NOUVEAU SENS À L'INTELLIGENCE VISEZ DÉCLENCHEZ BOÎTIER SEULEMENT 43777\$	MINOLTA MAXXUM 7000i Intelligent Ingénieux Une classe à part Seulement 75777\$ avec 50mm f:1.7 BOÎTIER SEULEMENT 65777\$												
MINOLTA X-370 avec 50mm f:1.7 Seulement 34777\$ BOÎTIER SEULEMENT 24777\$	OBJECTIFS MINOLTA <table border="0"> <tr><td>AF 35-80 f:4-5.6</td><td>237.77</td></tr> <tr><td>35-105 f:3.5-4.5</td><td>417.77</td></tr> <tr><td>80-200 f:4.5-5.6</td><td>277.77</td></tr> <tr><td>100-300 f:4.5-5.6</td><td>487.77</td></tr> <tr><td>ND 28mm f:2.8</td><td>207.77</td></tr> <tr><td>70-210mm f:4</td><td>397.77</td></tr> </table>	AF 35-80 f:4-5.6	237.77	35-105 f:3.5-4.5	417.77	80-200 f:4.5-5.6	277.77	100-300 f:4.5-5.6	487.77	ND 28mm f:2.8	207.77	70-210mm f:4	397.77	MINOLTA X-700 avec 50mm f:1.7 Seulement 40777\$ BOÎTIER SEULEMENT 30777\$
AF 35-80 f:4-5.6	237.77													
35-105 f:3.5-4.5	417.77													
80-200 f:4.5-5.6	277.77													
100-300 f:4.5-5.6	487.77													
ND 28mm f:2.8	207.77													
70-210mm f:4	397.77													
Freedom 50 Compact MISE AU POINT FIXE 8777\$	FLASHES ÉLECTRONIQUES <table border="0"> <tr><td>314i pour 3000i</td><td>87.77</td></tr> <tr><td>316i pour 3000i</td><td>127.77</td></tr> <tr><td>2000i</td><td>167.77</td></tr> <tr><td>3200i</td><td>227.77</td></tr> </table>	314i pour 3000i	87.77	316i pour 3000i	127.77	2000i	167.77	3200i	227.77	FREEDOM ZOOM 65 ZOOM 38mm-65mm 29777\$ avec une pile LITHIUM				
314i pour 3000i	87.77													
316i pour 3000i	127.77													
2000i	167.77													
3200i	227.77													
FREEDOM 202 POUR TOUTES CONDITIONS CLIMATIQUES 18777\$	FREEDOM TELE Choix entre deux objectifs avec Macrophotographie 33777\$ avec une pile LITHIUM	FREEDOM ZOOM 90 OBJECTIF ZOOM MOTORISÉ 38mm-90mm 39777\$ avec une pile LITHIUM												

GRATUIT 8" x 12" AGRANDISSEMENT COULEUR

avec chaque film 35mm (C-41) apporté avant le 15 janv. 1990
Traitement par SELECT PHOTO

RÉPARATIONS ÉCHANGES ACCEPTÉS FINITION DE PHOTO

LOCATIONS PHOTOS DE PASSEPORT LAMINAGES

5488, rue Sherbrooke ouest 489-8401	1108, boul. de Maisonneuve ouest 844-1766	1197, Place Phillips 866-8761
--	--	--

S O L D E HENRIEZINA

SOLDE D'HIVER DU 1^{er} DÉCEMBRE AU 23 DÉCEMBRE JUSQU'À

50%

DE RABAIS
 243-A, BOUL. DES LAURENTIDES
 LAVAL H7G 2T7
 6 6 9 - 1 7 5 1

DE RETOUR AU
 920, RUE SHERBROOKE OUEST
 MONTRÉAL H3A 1G4
 8 4 4 - 1 9 7 1